

PREPARATIFS DE LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE: 19-27 MARS 2012

Les délégués continuent de négocier le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (CNUDD ou Rio +20) durant des réunions qui se suivront du 19 au 27 mars 2012, au siège des Nations Unies à New York, aux Etats-Unis. Les premières consultations "informelles informelles" pour la négociation du projet de document final auront lieu du 19 au 23 mars et seront suivies par la troisième réunion intersessions, qui aura lieu les 26 et 27 mars.

Ces négociations seront basées sur "l'avant-projet" qui a été élaboré par les co-présidents et le Bureau du Comité préparatoire de la CNUDD. Intitulé "L'avenir que nous voulons", le document intègre les contributions reçues par le Secrétariat de la CNUDD de la part des Etats membres et autres parties prenantes, jusqu'à la date du 1er novembre 2011 (regroupées dans un document appelé "document de compilation") ainsi que les observations présentées durant la Deuxième réunion intersessions de la CNUDD, les 15 et 16 décembre 2011. Les première et deuxième lectures des deux premiers chapitres de l'avant-projet (Préambule/Etablissement du cadre et Renouveau de l'engagement politique) ont été menées en janvier 2012. Les observations écrites sur les trois autres sections - l'Economie verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté, le cadre institutionnel du développement durable et le Cadre d'action et du suivi - devaient être fournies avant le 29 février 2012. Le Secrétariat a compilé ces observations dans un projet de texte qui sera utilisé pour les négociations à compter d'aujourd'hui.

BREF HISTORIQUE DES CONFERENCES DES NATIONS UNIES SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

La Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable (CNUDD ou Rio +20) va marquer le 40e anniversaire de la première grande conférence politique internationale qui comportait spécifiquement le mot "environnement" dans son titre. La CNUDD cherche à assurer un engagement politique renouvelé en faveur du développement durable, à évaluer les progrès accomplis et les lacunes qui subsistent dans la mise en œuvre des engagements convenus antérieurement, et à relever les défis nouveaux et émergents. La conférence mettra l'accent sur les thèmes suivants : la mise en place d'une économie verte dans le contexte du développement durable et l'éradication de la pauvreté, et la création d'un cadre institutionnel du développement durable (CIDD).

CONFERENCE DE STOCKHOLM: La Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain (CNUEH) s'est tenue à Stockholm, en Suède, du 5 au 16 juin 1972, et a produit trois grands ensembles de décisions: la Déclaration de Stockholm, le Plan d'action de Stockholm, composé de 109 recommandations portant sur des mesures internationales à prendre par les gouvernements et les organisations internationales contre la

dégradation de l'environnement, et un groupe de cinq résolutions appelant à une interdiction des essais d'armes nucléaires, à la création d'une banque des données environnementales internationales, à des mesures liées au développement et à l'environnement, à la création d'un fonds pour l'environnement et à l'établissement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) devant servir de centre névralgique pour la coopération mondiale et la conclusion de traités dans le domaine environnemental.

COMMISSION BRUNDTLAND: En 1983, l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU) a établi une commission indépendante pour la formulation d'un programme d'action à long terme. La Commission mondiale sur l'environnement et le développement - appelée plus communément Commission Brundtland, du nom de son président, le Dr Gro Harlem Brundtland, devait publier, en 1987, 'Our Common Future' qui a souligné le besoin d'élaborer des stratégies de développement dans tous les pays qui reconnaissent les limites de la capacité de l'écosystème à se régénérer et à absorber les déchets. La Commission a également souligné le lien entre le développement économique et les questions environnementales et a identifié l'éradication de la pauvreté comme condition nécessaire et fondamentale pour un développement écologique durable.

CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT: La CNUED, connue aussi sous l'appellation de Sommet de la Terre, a eu lieu du 3 au 14 juin 1992, à Rio de Janeiro, au Brésil, et a impliqué plus de 100 chefs d'Etat et de gouvernement, des représentants de 178 pays et quelque 17.000 participants. Les principaux résultats de la CNUED sont la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, Action 21 (un programme d'action comportant 40 chapitres) et la Déclaration des Principes Forestiers. La Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques et la Convention sur la diversité biologique ont également été ouvertes à la signature durant le Sommet de la Terre. Action 21 appelait à la création d'une Commission du développement durable (CDD), d'une Commission fonctionnelle du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) aux fins de s'assurer du suivi efficace de la CNUED, de l'amélioration de la coopération internationale et de l'examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre d'Action 21 aux niveaux local, national, régional et international.

SE/AGNU-19: La 19e session extraordinaire de l'AGNU pour l'examen général et l'évaluation d'Action 21 (23-27 juin 1997, à New York) a adopté le Programme relatif à la poursuite d'Action 21. Elle a procédé à l'évaluation des progrès accomplis depuis la CNUED et à l'examen de la mise en œuvre.

SOMMET MONDIAL SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE: Le SMDD s'est réuni du 26 août au 4 septembre 2002, à Johannesburg, en Afrique du Sud. L'objectif du SMDD, selon la résolution 55/199 de l'AGNU, était d'organiser un examen décennal de la CNUED au niveau du sommet, pour revigorer l'engagement mondial en faveur du développement durable. Le SMDD a réuni plus de 21.000 participants venus de 191 pays. Le SMDD a négocié et adopté deux principaux documents : le Plan d'application de Johannesburg (PAJ) et la

Déclaration de Johannesburg sur le développement durable. Le PAJ est conçu comme un cadre d'action pour la mise en œuvre des engagements convenus. La Déclaration de Johannesburg décrit le chemin parcouru depuis la CNUED jusqu'au SMDD, met en exergue les défis à relever, exprime un engagement en faveur du développement durable, met en relief l'importance du multilatéralisme et souligne la nécessité de la mise en œuvre.

AGNU 64: Le 24 décembre 2009, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Résolution 64/236 et a convenu de tenir la CNUDD en 2012, au Brésil. La Résolution 64/236 appelait également à la tenue de trois sessions de Comité préparatoire (PrepCom) avant la CNUDD. Le 14 mai 2010, le Secrétaire général Ban Ki-moon, a annoncé la nomination du Sous-secrétaire général aux affaires économiques et sociales, Sha Zukang, comme Secrétaire général de la Conférence. Le Secrétaire général devait ensuite nommer M. Brice Lalonde (France) et Elizabeth Thompson (Barbade) en tant que coordonnateurs.

PREPCOM I DE LA CNUDD: La première session du Comité préparatoire a eu lieu du 17 au 19 mai 2010, au siège de l'ONU à New York. Le PrepCom a évalué les progrès accomplis et les lacunes qui subsistaient dans la mise en œuvre des résultats des grands sommets sur le développement durable, ainsi que les défis nouveaux et émergents à relever, l'économie verte dans le contexte du développement durable et l'éradication de la pauvreté et le CIDD. Les participants ont également organisé leurs travaux sur la voie de 2012, et ont examiné le règlement intérieur de la CNUDD.

PREMIERE REUNION INTERSESSIONS: La première réunion intersessions pour la CNUDD s'est tenue les 10 et 11 janvier 2011, au Siège de l'ONU à New York. Durant la réunion, les délégués ont écouté un résumé des conclusions du Rapport de synthèse sur la sécurisation d'un engagement politique renouvelé en faveur du développement durable, qui évaluait les progrès accomplis et les lacunes qui subsistaient dans l'application des textes issus des grandes sommets sur le développement durable, et traite des défis nouveaux et émergents à relever. Des tables rondes y ont été organisées sur l'économie verte dans le contexte du développement durable et l'éradication de la pauvreté, et sur le CIDD.

PREPCOM II DE LA CNUDD: La deuxième session du PrepCom a eu lieu les 7 et 8 mars 2011, au siège de l'ONU à New York. Les délégués y ont examiné les progrès réalisés et les lacunes qui subsistaient dans la mise en œuvre des résultats des grands sommets sur le développement durable, ont abordé les défis nouveaux et émergents à relever, ont discuté de la portée d'une économie verte et de l'idée d'une "économie bleue", et ont débattu du CIDD. A la fin de la réunion, une décision a été adoptée sur le processus d'élaboration du projet de document final de la CNUDD.

REUNIONS SOUS-REGIONALES PREPARATOIRES DE LA CNUDD POUR LES PEID: Trois réunions sous-régionales préparatoires ont été tenues pour donner aux PEID l'occasion d'élaborer leurs contributions au processus préparatoire de la CNUDD. La Réunion préparatoire sous-régionale pour les Caraïbes a été organisée à Georgetown, en Guyane, le 20 juin 2011. Le Comité préparatoire sous-régional pour les pays limitrophes de l'Atlantique, de l'Océan Indien, de la Méditerranée et de la Mer de Chine méridionale (AIMS), s'est réuni à Mahé, aux Seychelles, les 7 et 8 juillet 2011. La réunion sous-régionale ministérielle préparatoire conjointe pour le Pacifique s'est déroulée à Apia, Samoa, les 21 et 22 juillet 2011. Lors de ces réunions, les participants ont adopté des recommandations portant, notamment, sur la création d'une économie verte dans un monde bleu, sur le renforcement du CIDD régional et sur la valeur et avantages de l'engagement dans le processus et les opportunités qu'il représente, en particulier pour ce qui est de l'économie verte.

REUNIONS PREPARATOIRES REGIONALES DE LA CNUDD: Les commissions économiques et sociales régionales des Nations Unies ont organisé des réunions préparatoires pour les régions de l'ONU, entre septembre et décembre 2011.

La réunion préparatoire régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes s'est tenue à Santiago, au Chili, du 7 au 9 septembre 2011. Le principal résultat de cette réunion a été une série de conclusions négociées qui comprenaient des appels à la recherche de meilleures façons de mesurer la richesse des pays, qui reflètent de manière adéquate les trois piliers du développement durable, et à un CIDD mondial souple et efficace propre à assurer une intégration efficace des trois piliers. Les délégués ont

également discuté d'une proposition, avancée par la Colombie et le Guatemala, de lancer un processus visant à élaborer les objectifs de développement durable (ODD).

La réunion préparatoire régionale arabe a eu lieu les 16 et 17 octobre 2011, au Caire, en Egypte. S'agissant de l'économie verte, les délégués ont souligné l'absence d'une définition universelle et ont convenu qu'elle devait être plutôt un outil au service du développement durable qu'un nouveau principe pouvant remplacer le développement durable. Au sujet du CIDD, certains ont indiqué qu'ils ne pouvaient pas aborder le détail des options internationales avant la clarification des propositions et de leurs implications financières. Les participants devaient également souligner la nécessité d'un équilibre entre les trois piliers du développement durable.

La réunion préparatoire régionale pour l'Asie et le Pacifique a eu lieu les 19 et 20 octobre 2011, à Séoul, en République de Corée. Beaucoup ont reconnu la valeur de l'idée de l'économie verte, mais certains ont souligné qu'elle ne devait pas conduire au protectionnisme ou à des conditionnalités. Au sujet du CIDD, beaucoup étaient en faveur d'un "renforcement" du PNUE, mais il n'y a pas eu de consensus sur le point de savoir si cela devrait être réalisé à travers la transformation du PNUE en une agence spécialisée. Certains participants ont également exprimé leur intérêt et leur soutien quant à l'établissement d'un conseil du développement durable. Les participants ont adopté le "Document de Séoul", lequel document a été soumis au Comité préparatoire de Rio+20.

La réunion préparatoire régionale pour l'Afrique a eu lieu du 20 au 25 octobre 2011, à Addis-Abeba, en Ethiopie. S'agissant du CIDD, alors qu'il y avait une certaine opposition à l'idée de transformer le PNUE en une agence spécialisée, tous les participants ont convenu de la nécessité de renforcer le programme. Les délégués ont apporté leur appui au concept d'économie verte, tout en indiquant qu'il est besoin d'une définition plus élaborée, et que le concept ne devrait pas entraîner un protectionnisme ou des conditionnalités commerciales, et qu'il devait englober le concept de gestion durable des sols. Au sujet des moyens de mise en application, les délégués se sont engagés à la réalisation d'un certain nombre d'objectifs dont, notamment, assurer une meilleure gouvernance environnementale, la transparence et la reddition de comptes. Ils ont également appelé la communauté internationale à respecter les engagements disponibles, tels que la nécessité de doubler l'aide à l'Afrique. Les délégués ont adopté la Déclaration du consensus africain en faveur de Rio+20.

La réunion préparatoire régionale pour l'Europe et l'Amérique du Nord s'est déroulée à Genève, en Suisse, les 1er et 2 décembre 2011. Les participants y ont appelé à une amélioration du suivi et de l'évaluation des progrès accomplis dans le domaine du développement durable, à une meilleure intégration des trois piliers du développement durable et au renforcement de la cohérence et de la coopération régionale. Ils ont examiné la proposition des ODD et ont soutenu le besoin d'une feuille de route pour l'économie verte, tout en reconnaissant les différents points de vue et la nécessité de relever les défis des divers pays. Au sujet du CIDD, beaucoup ont soutenu la modernisation et la transformation du PNUE, la création d'un conseil du développement durable, le renforcement des commissions régionales et des conseils nationaux du développement durable, et la participation de la société civile. Il y a eu à la fois des expressions de soutien et d'opposition à l'égard des propositions pour une nouvelle convention internationale élaborant le Principe 10 de Rio qui porte sur l'accès à l'information et la participation du public.

DEUXIEME REUNION INTERSESSIONS POUR LA CNUDD: Cette réunion a eu lieu les 15 et 16 décembre 2011 au siège de l'ONU à New York. Les participants y ont examiné la compilation des soumissions des Etats, des organes de l'ONU, des organisations intergouvernementales et des grands groupes sociaux et les observations et conseils fournis pour l'élaboration, la structure et le format d'un "avant-projet" du document final qui sera adopté à la CNUDD en juin 2012.

DISCUSSIONS PRELIMINAIRES DE L'AVANT-PROJET : Cette réunion a eu lieu au siège de l'ONU à New York du 25 au 27 janvier 2012. Dans leurs déclarations liminaires, les délégués ont convenu que l'avant-projet servirait de plate-forme pour les négociations. Ils avaient présenté des observations écrites sur les deux premiers chapitres de l'avant-projet - Préambule/Etablissement du cadre et Renouvellement de l'engagement politique - avant les discussions de janvier, et ont entamé des négociations sur ces chapitres.

CONSULTATIONS INFORMELLES DE LA CNUDD:

LUNDI 19 MARS 2012

Les délégués ont continué à négocier le projet de document final de la Conférence des Nations Unies pour le développement durable (CNUDD ou Rio +20) en cette première journée des consultations "informelles informelles" qui se dérouleront du 19 au 23 mars 2012. Après les déclarations liminaires présentées par le co-président du PrepCom de la CNUDD, Sook Kim, et le secrétaire général de la CNUDD, Sha Zukang, les délégations ont procédé, dans la matinée, à l'examen des quatre premiers paragraphes de l'avant-projet. Au cours de l'après-midi et de la soirée, les délégués ont commencé une première lecture du chapitre III de l'avant-projet, consacré à l'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté.

LES DECLARATIONS LIMINAIRES

Le co-président du PrepCom, Kim Sook, a ouvert les consultations informelles-informelles et a demandé aux délégués de faire preuve de souplesse et de rester concentrés. Il leur a dit de s'attendre à des séances de travail nocturnes et durant le week-end entre les consultations "informelles informelles" et la troisième réunion intersessions.

Sha Zukang, Secrétaire général de Rio +20, a souligné que la CNUDD est "une conférence de mise en œuvre". Au sujet de l'économie verte, il a fait état d'une convergence des vues sur: le traitement du programme social; le respect de l'appropriation nationale; et l'évitement du protectionnisme et de l'imposition de conditionnalités sur l'aide. Il a mis en exergue des questions portant sur: les termes du partage de la technologie et les points de savoir qui doit supporter les coûts marginaux de la transition et comment les grands investissements peuvent être financés. S'agissant du cadre institutionnel du développement durable (CIDD), il a fait état d'une convergence des vues sur le renforcement des liens entre la science et l'élaboration des politiques. Il a parlé de divergences concernant le renforcement du rôle de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social (ECOSOC), d'un accord sur l'idée que la Commission du développement durable (CDD) ne devrait pas continuer

sous sa forme actuelle, et du fait qu'il existe des divergences autour des propositions concernant la création d'un Conseil du développement durable et la transformation du PNUE en une institution spécialisée. Il a indiqué qu'il y a un champ émergent de cibles ou d'objectifs ambitieux couvrant un large éventail de questions englobant la sécurité alimentaire, l'énergie, l'eau, la dégradation des sols, le besoin d'un socle de protection sociale, l'emploi décent, la prévention des risques de catastrophe, les océans et la planification urbaine durable.

LES CONSULTATIONS SUR L'AVANT-PROJET

INTITULE DE L'AVANT-PROJET: Au sujet de l'intitulé de l'avant-projet du document, "L'avenir que nous voulons", la SUISSE et la NOUVELLE ZELANDE ont approuvé la proposition du G-77/CHINE de maintenir l'intitulé. Le JAPON a proposé comme titre: "l'engagement de Rio en faveur de l'économie verte", expliquant qu'il serait plus approprié pour la conférence.

CHAPITRE I: PREAMBULE / ETABLISSEMENT

DU CADRE: Le G-77/CHINE a demandé que le libellé sur l'éradication de la pauvreté soit placé avant les références à la protection des écosystèmes, et que celui sur la paix et la sécurité soit supprimé. Le délégué a demandé également la suppression de la référence à la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH), suggérant son remplacement par une référence au "droit au développement et à l'alimentation." La NORVEGE, appuyée par l'UE, a mis en garde contre la singularisation de certains principes de Rio, tels que le principe des responsabilités communes mais différenciées, suggérant l'affirmation de tous les principes, une fois, au début du document. L'UE a déclaré que la DUDH est une déclaration fondamentale qui doit être reconnue au début du projet. La NOUVELLE-ZELANDE a appuyé la proposition du G-77/CHINE d'accorder la priorité au libellé sur l'éradication de la pauvreté, et a également soutenu la référence aux droits humains.

L'AUSTRALIE, le CANADA et la SUISSE ont encouragé la focalisation sur un message particulier dans chaque paragraphe du préambule, et de l'exprimer avec concision. La SUISSE a suggéré de se concentrer sur les principaux messages, durant les séances plénières, puis que les coprésidents formulent de brefs textes de compromis fondés sur les messages convenus.

Au paragraphe 1, consacré au préambule/établissement du cadre, le délégué des ETATS-UNIS a proposé de remplacer la référence aux "Chefs d'Etat et de gouvernement" par une référence aux "représentants des peuples du monde", et a indiqué que dans la référence à un avenir équitable, le mot "équitable" devrait être placé entre crochets. La SUISSE a soutenu l'idée de faire référence à "représentants des peuples du monde" au lieu de "Chefs d'Etat et de gouvernement", mais avec l'ajout de références aux entreprises, à la société civile et au milieu universitaire. Le SAINT-SIÈGE a proposé l'insertion d'un nouveau paragraphe sur la promotion d'un développement durable fondé sur la centralité de la personne humaine.

Au paragraphe 2, sur l'éradication de toutes les formes de la pauvreté, l'UE a souligné les "besoins" liés aux générations futures. La SUISSE a proposé d'y faire référence plutôt à la "prospérité" qu'à la "croissance". Les ETATS-UNIS, L'AUSTRALIE, le CANADA, le SAINT SIEGE et la SUISSE ont déclaré que les Principes de Rio ne doivent pas être singularisés. Le G-77/CHINE a souligné que si le texte fait, de quelque manière que ce soit, référence à des responsabilités, il doit se référer à des responsabilités communes mais différenciées. Le SAINT-SIÈGE a apporté son appui à la proposition du G-77/CHINE de mettre l'accent sur l'éradication de la pauvreté comme priorité absolue. Le CANADA a remis en question la référence à la libération de l'humanité de la misère.

Au paragraphe 3, sur l'accélération des progrès dans la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international, le G-77/CHINE et le SAINT SIEGE ont appuyé la proposition de l'UE de se référer à la "réaffirmation de notre engagement" au lieu d'indiquer que les participants sont "engagés à n'épargner aucun effort pour accélérer les progrès". Le G-77/CHINE, l'UE et d'autres ont suggéré de supprimer le texte proposé par la REPUBLIQUE DE COREE sur le défi mondial qui exige un partenariat mondial.

Au paragraphe 4, sur la coopération et la relève des défis actuels, outre la référence au "développement humain", le G-77/CHINE a proposé de se référer à la "dignité humaine" à la place et lieu de la référence à la "sécurité humaine", proposée par le Japon. L'UE a proposé de faire référence aux "droits humains et à l'égalité des sexes." Le G-77/CHINE a déclaré qu'il était peu probable que la discussion sur la sécurité humaine aboutisse à un consensus. Le JAPON s'est référé à l'adoption, par l'Assemblée générale, des résolutions antérieures sur la sécurité humaine et a lié ce point au premier Principe de Rio qui appelle à une approche centrée sur l'être humain. Le texte délégué des Etats-Unis a proposé un libellé affirmant que la conservation, la protection et l'utilisation durable de l'environnement sont une plate-forme fondamentale pour l'éradication de la pauvreté. L'UE s'est opposée à la référence aux "difficultés particulières" des pays en développement, proposée par le G-77/CHINE, affirmant que les défis sont posés à tous les pays. Le SAINT-SIÈGE a appuyé l'accent mis sur les pays en développement. Au sujet de la proposition du MEXIQUE d'insérer un libellé portant spécifiquement sur la non-durabilité du développement économique à forte émission de produits carbonés, l'UE a suggéré de le placer, plus tard, dans le document. Le MEXIQUE a affirmé que le préambule doit signaler ce qui serait abordé plus loin dans le document. Le délégué des ETATS-UNIS a

proposé un texte de rechange appelant à "prendre en compte la valeur des ressources naturelles, en particulier les ressources non renouvelables".

III. L'ECONOMIE VERTE DANS LE CONTEXTE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ: L'Algérie a signalé que l'Éthiopie et Singapour parleraient également au nom du G-77/CHINE sur ce chapitre.

La FEDERATION DE RUSSIE a souligné l'importance du fait que l'économie verte soit définie par chaque pays, en fonction, notamment, des données, objectifs et expériences nationales. Le délégué des ETATS-UNIS a souligné la nécessité de veiller à ce que le texte soit approprié pour un public de haut niveau et qu'il soit clair et non-répétitif.

L'UE, appuyée par la NOUVELLE ZELANDE, a déclaré que le chapitre III a besoin d'un point d'entrée plus positif et qui ne soit pas axé uniquement sur les outils. Le CANADA a appuyé le libellé appelant à faire en sorte que les politiques de l'économie verte soient élaborées de manière conforme avec les Principes de Rio. La REPUBLIQUE DE COREE a souligné l'importance de l'économie verte pour la réalisation du développement durable, et l'importance des stratégies de croissance verte pour que le développement durable soit socialement équitable et présente des opportunités telles que la création de nouveaux marchés et emplois.

Réagissant aux paragraphes proposés par le G-77/CHINE concernant les insuffisances des stratégies de croissance fondées sur le marché et sur le système financier international, et concernant les modes de consommation et de production dans les pays industrialisés, le JAPON, appuyé par la SUISSE, s'est déclaré préoccupé par le ton négatif. Le délégué a souhaité la suppression des références aux "responsabilités communes mais différenciées", invoquant des préoccupations au sujet de la singularisation de Principes de Rio particuliers. Le G-77/CHINE a déclaré que le contexte de la transition vers une économie verte doit être indiqué, et a accepté de revoir les paragraphes. L'UE a soutenu la présentation, par la G-77/CHINE, de l'économie verte comme outil au service du développement durable, et mis en garde contre la juxtaposition d'une référence à la "croissance verte" à celle de l'économie verte, aux fins d'éviter "une définition circulaire." Le délégué des ETATS-UNIS a proposé de remplacer l'intitulé du chapitre par un intitulé plus court, "Aperçu général de l'économie verte", d'utiliser plutôt le terme «inclusif» que le terme "équitable" et de supprimer les références aux modes de production et de consommation durables, au changement climatique et autres paliers planétaires, parce que les problèmes ne peuvent pas tous être énumérés.

Le paragraphe 25, sur la contribution de l'économie verte à la réalisation des principaux objectifs, la NORVEGE a proposé de remplacer "gestion des océans" par "gestion durable des océans" et a souligné l'importance du rôle des femmes. ISRAËL a souligné l'importance de la nutrition et de l'agriculture durable. Le SAINT-SIÈGE a appuyé, entre autres, la proposition de la Turquie sur la protection de l'environnement, et la proposition du Mexique sur les emplois décents. Le délégué des ETATS-UNIS a demandé le retrait du texte proposé, qui couvre un large éventail d'intérêts et de préoccupations, appelant, au contraire, à une approche plus courte et plus simple, réitérant le message clé que l'économie verte offre des possibilités "gagnantes à tous les coups" à tous les pays.

Au cours de la soirée, le G-77/CHINE a présenté un nouvel alinéa au paragraphe 25, sur le besoin de rendre compte des différentes réalités des pays et de leur droit souverain à exploiter leurs propres ressources, selon leurs propres priorités, tout en soulignant leur responsabilité de ne pas causer de dommages à l'environnement d'autres Etats ou zones au-delà des limites de leur juridiction nationale.

Le LICHTENSTEIN a proposé un nouveau texte soulignant la recherche scientifique et la conception, l'innovation et l'entrepreneuriat dans une économie verte. Le CANADA a appuyé la suggestion des Etats-Unis de "renforcer notre capacité à gérer les ressources naturelles de manière transparente et durable." La représentante a également demandé la suppression des références aux "paliers planétaires". L'AUSTRALIE a affirmé la nécessité d'aller au-delà de la préparation aux catastrophes, pour traiter l'ensemble des facteurs de causalité par la prévention des risques de catastrophe, en particulier pour ce qui concerne la vulnérabilité au climat, et a été appuyée par le JAPON. L'ISLANDE a proposé l'insertion d'une référence au rôle de la gestion durable des terres dans l'amélioration de la production alimentaire et l'atténuation du changement climatique. Le délégué a également proposé l'accès à la santé procréative, y compris dans le présent chapitre. La REPUBLIQUE DE COREE a apporté son appui à la mention, par le JAPON, d'un "développement sobre en émission de produits carbonés", et a également proposé d'ajouter des références à la sécurité humaine et à l'équité sociale, pour assurer une approche équilibrée.

Le G-77/CHINE a défendu le libellé proposé portant sur le soutien apporté par les pays industrialisés aux pays en développement, en termes de transfert de technologie, de renforcement des capacités et de ressources financières.

Dans le paragraphe 27, sur l'économie verte en tant que cadre de prise de décision, l'UE a suggéré de combiner sa proposition appelant à un environnement favorable pour l'économie verte avec la proposition du G-77/Chine et les propositions de la Norvège concernant les normes de produits, les mécanismes de marché et les incitations fiscales et de crédit. Le G-77/CHINE et la NOUVELLE ZELANDE ont remis en question la nécessité d'un certain nombre de paramètres inclus dans la proposition de l'UE. La NOUVELLE-ZELANDE s'est enquis des coûts éventuels des propositions de la Norvège.

La SUISSE et les ETATS-UNIS ont proposé de supprimer une proposition avancée par le Bangladesh, qui stipule que l'économie verte ne doit pas créer des effets externes négatifs impactant d'autres pays. Le délégué des ETATS-UNIS a souligné l'importance de ne pas percevoir l'économie verte comme un ensemble de règles rigides. La SUISSE a apporté son appui à la proposition de l'UE de remplacer la référence aux "piliers" du développement durable par une référence à "dimensions" du développement durable. L'UE a souligné l'importance d'établir un cadre réglementaire favorable, de créer des incitations fortes pour les marchés verts, et de reconnaître de manière correcte les valeurs économiques et sociales du capital naturel.

Au paragraphe 28, sur la responsabilité des pays quant à l'adoption de politiques d'économie verte, le JAPON a suggéré de remplacer "feront des choix appropriés" par "doivent choisir un chemin d'accès approprié à l'économie verte". L'UE, le CANADA et la NOUVELLE ZELANDE ont appuyé le libellé proposé par le Japon et appelant à une entreprise "commune de tous les pays". Le G-77/CHINE a souligné que l'économie verte doit s'appuyer sur les OMD. Le CANADA a suggéré un

autre libellé exhortant le secteur privé à faire des choix durables plus facilement disponibles, abordables et attrayants pour les consommateurs, à travers l'encouragement des efforts visant à élaborer, en collaboration avec d'autres intervenants, des normes de produits durables conformes aux meilleures technologies disponibles.

Les Etats-Unis ont appuyé une proposition avancée par le Japon concernant la transition vers une économie verte en tant que moteur de la croissance et qui devrait être une entreprise commune à tous les pays. Le JAPON a approuvé un ajout proposé de la Norvège, sur l'intégration des coûts sociaux et environnementaux dans la façon dont le monde estime et mesure les activités économiques. Le délégué a demandé des éclaircissements sur une proposition de la Norvège de se référer à des mécanismes innovants fondés sur le marché.

Au paragraphe 29, sur les politiques de l'économie verte et les mesures qui peuvent présenter des opportunités gagnantes à tous les coups pour l'amélioration de l'intégration du développement économique et de la durabilité environnementale dans tous les pays, le G-77/CHINE a déclaré qu'apporter l'économie verte aux pays en développement nécessite un environnement favorable et qu'il avait proposé un texte ayant à l'esprit ce point. Dans un libellé connexe, le CANADA a suggéré de remplacer la référence à un rôle "critique" de l'Etat par une référence à un rôle "leader".

La Suisse a soutenu un paragraphe distinct proposé par le G-77/CHINE, sur un environnement propice à tous les niveaux de gestion des politiques de l'économie verte, et a suggéré de le fusionner avec le corps du texte du paragraphe 29. Le SAINT-SIÈGE a proposé de remplacer une référence aux politiques et mesures d'économie verte par une référence à des politiques et mesures d'économie verte régies et structurées dans une éthique centrée sur l'être humain.

Au paragraphe 30, sur les pays en développement confrontés à de grandes difficultés dans l'éradication de la pauvreté et le soutien de la croissance, le G-77/CHINE a proposé une formulation supplémentaire appelant, entre autres: à un soutien financier adéquat, au renforcement des capacités et à un transfert de technologie, au respect de l'existence des différents outils, approches, visions, modèles et politiques, et de la souveraineté décidé par chaque pays, et à une meilleure compréhension des implications sociales, environnementales et économiques et des impacts de l'économie verte.

L'UE a suggéré de supprimer le libellé proposé par le G-77/CHINE sur l'adoption de politiques d'économie verte qui peuvent entraîner des risques, des difficultés et des coûts supplémentaires pour les économies des pays en développement. Le délégué a appuyé une proposition avancée par la République de Corée de soutenir les coûts découlant des ajustements structurels pour la transition vers une économie verte, mais a déclaré que le texte aurait besoin d'être recentré. Il a remis en question une référence, introduite par la Serbie, aux défis particuliers auxquels se trouvent confrontés les pays à revenu intermédiaire et au besoin d'étendre l'assistance et l'aide internationales.

Dans le texte du G-77/CHINE sur l'économie verte, l'UE a soutenu ses références au savoir traditionnel et à l'importance de la promotion du rôle des femmes, des enfants et des jeunes. Appuyé par le Canada, le délégué s'est opposé à la formulation stipulant que l'économie verte ne devrait pas représenter "un prétexte, pour les pays industrialisés, de revenir sur les engagements passés".

Le SAINT-SIÈGE a souligné que certains programmes de l'économie verte, comme la production d'éthanol, pourraient créer des insécurités alimentaires, et qu'ils doivent être mentionnés dans ce cadre. Le CANADA a suggéré de remplacer le texte recommandant que les pays industrialisés "doivent aider les pays en développement à renforcer les capacités d'évaluation des technologies" par un appel aux pays industrialisés et en développement "à travailler pour le renforcement des capacités d'évaluation des technologies".

Au paragraphe 31, sur la reconnaissance des difficultés posées à l'éradication de la pauvreté et au soutien de la croissance, les ETATS-UNIS ont présenté un libellé de rechange sur les ajustements structurels. La SUISSE a soutenu la proposition de l'UE de se référer à "de nombreux" pays confrontés à des difficultés, au lieu de la référence à pays "en développement" proposée par le G-77/China, et a demandé au délégué des Etats-Unis de clarifier le libellé qu'il a proposé sur le rôle du capital naturel.

Au sujet du texte concernant les risques, défis et coûts supplémentaires éventuels de l'économie verte, les ETATS-UNIS, la SUISSE, l'UE et le JAPON ont proposé sa suppression. Les ETATS-UNIS, la SUISSE et le JAPON ont appuyé la suppression du texte appelant à des mesures internationales en faveur de l'environnement et du développement, tenant compte des intérêts et besoins de tous les pays en développement. Les ETATS-UNIS et la SUISSE ont recommandé de supprimer le texte sur les pays à revenu intermédiaire.

Dans le texte sur la responsabilité sociale des entreprises (RSE), les ETATS-UNIS ont suggéré de reconnaître le rôle du secteur privé plutôt "à travers" la RSE qu'en "son sein", et a proposé de supprimer toute référence à la diffusion et transfert de technologie. La SUISSE a proposé de supprimer l'ensemble du libellé. Le G-77/CHINE a suggéré de plutôt le renforcer.

La NOUVELLE-ZELANDE a proposé de supprimer un libellé avancé par le G-77/Chine et appelant à des mesures internationales, dans le domaine de l'environnement et du développement, répondant aux intérêts et besoins de tous les pays en développement, ainsi que le libellé, proposé par la Serbie, sur la nécessité d'une assistance et d'une aide internationales élargies aux pays à revenu intermédiaire.

Au paragraphe 32, sur les pays aux premiers stades de développement de l'économie verte, le G-77/CHINE a proposé un texte sur la nécessité de tenir compte, entre autres, des avantages environnementaux, économiques et sociaux, des peuples autochtones et des petits agriculteurs dans les pays en développement entrés dans des politiques d'économie verte. Les ETATS-UNIS ont apporté leur appui à une proposition du G-77/Chine sur l'échange d'expériences en vue de promouvoir le développement durable et l'éradication de la pauvreté.

Au paragraphe 33, sur la création d'une plate-forme internationale pour l'échange des connaissances, l'UE a souligné l'importance d'un schéma de renforcement des capacités facilitant la transition vers une économie verte. La représentante des ETATS-UNIS a demandé le remplacement de la référence à une plate-forme unique par une référence à de multiples plateformes. Elle s'est opposée à une référence à objectifs et mesures d'économie verte, proposée par l'UE.

Dans le libellé appuyant la création d'une nouvelle plate-forme des connaissances sur l'économie verte, le CANADA s'est dit préoccupé par les doubles emplois, les ETATS-UNIS ont suggéré que l'ONU soutînt les plates-formes disponibles, et

l'Australie a posé la question de savoir quel rôle pourrait jouer une nouvelle plateforme. La REPUBLIQUE DE COREE a parlé de l'appui préalable des pays en faveur d'une telle plateforme, et a suggéré de travailler avec d'autres pour élaborer un texte approprié.

Dans le libellé concernant la valeur des stratégies différenciées à mettre en place pour l'économie verte, le CANADA a demandé la suppression d'une référence aux responsabilités communes mais différenciées.

L'UE s'est opposée au libellé du G77 sur "l'utilisation rationnelle de la nature", précisant que ce n'est pas là une terminologie habituelle.

Dans le texte appelant à l'établissement d'une feuille de route mondiale de l'économie verte, dans le chapitre consacré au cadre d'action, la NOUVELLE ZELANDE a demandé à l'UE qui établirait la feuille de route et si elle fait partie de l'enveloppe d'outils. La représentante du CANADA a déclaré que ce libellé était trop prescriptif et a précisé qu'elle ne pouvait pas le soutenir. Le G-77/CHINE a déclaré que le cadre d'action devrait être dans le chapitre V de l'avant-projet, Cadre d'action et de suivi. La NORVEGE a déclaré que la CNUDD porte sur l'économie verte et que le cadre d'action doit rester dans ce chapitre. L'UE, la REPUBLIQUE DE COREE et le JAPON ont également préféré le maintien du cadre d'action dans ce chapitre. Au paragraphe 39, sur le soutien aux pays en développement, l'UE et les ETATS-UNIS n'ont pas appuyé la liste des catégories de pays.

DANS LES COULOIRS

Les délégués aux réunions de mars de la CNUDD, au siège des Nations Unies à New York, ont été informés que la dernière version de l'avant-projet, avec la compilation de tous les amendements présentés, était environ dix fois plus longue que l'avant-projet de 17 pages qu'ils avaient reçu le 10 janvier dernier. Conscient du nombre de jours restant avant la négociation de Rio et du défi auquel ils sont confrontés de restreindre ces propositions, les délégués n'ont pas perdu de temps pour passer au mode de négociation, avec des séances nocturnes prévues toute la semaine et une séance en week-end. Nombre de discussions dans les couloirs ont rappelé la manière dont d'autres organes de négociation onusiens sont parvenus à un accord face à des défis similaires, ce qui a conduit un participant à faire observer qu'"à ce rythme, nous allons avoir besoin d'un sauveur venant avec un compromis, car il sera impossible de parvenir à un consensus de cette manière". Les rôles de leadership qui ont ou n'ont pas été joués jusqu'ici par diverses institutions et délégations ont également été évoqués, certains se demandant qui aurait pu, tandis que d'autres gardant l'espoir de voir une nouvelle génération être en mesure de trouver un accord sur une nouvelle approche de développement durable. Les délégations ont été heureuses de s'être concentrées sur le fond de l'un des thèmes de la CNUDD, même si un délégué a dit craindre que passer trop de temps et d'énergie à essayer de définir l'économie verte risquait de détourner l'attention des "questions les plus importantes", telles que l'évaluation des progrès réalisés depuis la première Conférence de Rio en 1992 et la détermination de ce qui doit encore être accompli.

CONSULTATIONS INFORMELLES DE LA CNUDD: MARDI 20 MARS 2012

Au cours de la deuxième journée de consultations informelles, les délégués de la CNUDD ont poursuivi leur première lecture de l'avant-projet. Ils ont proposé des amendements et présenté des observations préliminaires au sujet d'autres amendements pour les chapitres III et IV (l'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté et le cadre institutionnel pour le développement durable).

LES CONSULTATIONS SUR L'AVANT-PROJET

III. L'ÉCONOMIE VERTE DANS LE CONTEXTE DU DÉVELOPPEMENT ET L'ÉRADICATION DURABLE DE LA PAUVRETE :

Le G-77/CHINE a précisé que sa proposition de supprimer le paragraphe 33, sur la création d'une organisation internationale pour le partage de la plate-forme des connaissances était fondée sur le fait que ses membres préféraient l'inclure dans le libellé qui s'y rapporte plutôt dans le chapitre V, le cadre de l'action, que dans le chapitre III. Le co-président Kim a expliqué qu'il n'y a pas encore de consensus clair quant au point de savoir si tous les cadres d'action figurant actuellement dans l'avant-projet devaient y être placés en un seul endroit. L'UE a déclaré que le cadre de l'action et l'économie verte devraient être clairement liés. Le délégué a également souligné la nécessité de tenir compte des spécificités des pays dans la transition vers une économie verte.

Au paragraphe 40, qui porte sur l'encouragement des entreprises et de l'industrie à élaborer des feuilles de route de l'économie verte pour leurs secteurs respectifs, la NOUVELLE ZÉLANDE a proposé de supprimer la référence à "objectifs et repères concrets". La NORVEGE a appuyé le maintien de la référence à la promotion des principes du Pacte mondial sur la responsabilité sociale des entreprises. La représentante des ETATS-UNIS a suggéré d'y remplacer l'appel à des "feuilles de route" par un appel à "des stratégies" de l'économie verte. La SUISSE a soutenu le projet de texte avancé par l'UE sur la prise en compte des coûts réels des biens et des services, pour éclairer les choix des entreprises et des consommateurs. L'Australie a mis en exergue la consommation et la production durables, apportant son appui au projet de texte de l'UE qui appelle à des mécanismes innovants fondés sur le marché pour créer des incitations pour les entreprises. La REPUBLIQUE DE COREE a proposé la création d'un centre mondial pour l'emploi vert pour promouvoir l'échange de connaissances. L'UE a préféré le terme "emplois verts et décents".

Dans le paragraphe 41, concernant les engagements volontaires nationaux et les mesures prises par les acteurs étatiques et les parties prenantes, l'UE a déclaré que toutes les parties prenantes et pas seulement les gouvernements nationaux, doivent promouvoir des politiques d'économie verte.

Au paragraphe 42, qui porte sur le soutien aux pays en développement pour bâtir des économies vertes, y compris la mise au point, le transfert des, et l'accès aux, technologies, l'UE a exprimé des réserves à l'égard de la proposition de la Nouvelle-Zélande sur les "protocoles et procédures

communautaires applicables", et de la proposition du Saint-Siège "de mettre en place des garanties... de respecter les savoirs locaux et traditionnels", précisant que les questions relatives à la propriété intellectuelle sont traitées dans le cadre du Protocole de Nagoya. Le CANADA a suggéré de déplacer l'ensemble du paragraphe, peut-être vers le chapitre V. La SUISSE a proposé de remplacer les références à "pays à revenu intermédiaire" par des références à "économies en transition", a soutenu la proposition de l'UE sur la catalyse des investissements privés et a suggéré de fusionner les propositions de l'UE, du Japon et de la Nouvelle Zélande sur le financement. La NORVEGE et la SUISSE ont remis en question l'emplacement de la proposition de l'UE que le Secrétaire général formule des suggestions concrètes sur la nature et la portée des engagements pris dans le chapitre consacré à l'économie verte. S'agissant des subventions, le CANADA a proposé de qualifier les subventions à éliminer par le terme "inefficaces".

La SUISSE, appuyée par la NOUVELLE ZÉLANDE, a appelé à la suppression de la proposition de la Moldavie en faveur d'un mécanisme pour protéger les pays en développement des investissements dans des technologies vieilles et obsolètes. La MOLDAVIE a appuyé la proposition de l'UE concernant la recherche collaborative sur les technologies et services écologiques, l'éco-innovation et les partenariats entre les secteurs public et privé pour l'élaboration de solutions vertes accessibles aux pays en développement et aux pauvres.

La NOUVELLE-ZÉLANDE a apporté son appui à l'appel des Etats-Unis à la suppression du libellé sur la création de centres d'excellence en guise de points nodaux de la R&D en matière de technologie verte. La représentante a suggéré que les propositions de l'UE de tirer parti de la contribution du secteur privé, des marchés publics durables, des normes harmonisées au niveau international et de la responsabilité sociale et environnementale, devraient être transférées au chapitre V.

Au sujet du paragraphe 43, sur la mesure des progrès, le LICHTENSTEIN a déclaré que cela devrait être coordonné par les Nations Unies afin de maintenir la cohérence. Le CANADA a rejeté la formulation concernant les cibles et les échéanciers. La SUISSE a souligné l'importance de la mesure des progrès et la relation de ces objectifs avec les indicateurs "au-delà du PIB". La représentante des ETATS-UNIS n'a pas apporté son appui à l'idée d'avoir une feuille de route ou un délai, suggérant que les Etats peuvent décider de leurs propres engagements. Elle a demandé une utilisation cohérente de l'expression "transition", et pas "transformation", vers une économie verte, et a proposé de supprimer toute référence à transition "juste". La FEDERATION DE RUSSIE a demandé la suppression de l'ensemble du paragraphe, en disant qu'il pré-déterminait la discussion sur les objectifs de développement durable. Le délégué a demandé que les indicateurs et la feuille de route soient abordés dans le chapitre V.

IV. CADRE INSTITUTIONNEL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE:

Le G-77/CHINE a passé en revue ses propositions d'amendements du présent article et a fait état de propositions concernant, entre autres: l'identification des faiblesses ou des lacunes qui affectent la mise en œuvre complète d'Action 21; le traitement de la fragmentation, des chevauchements, des ordres du jour concurrents et conflictuels des institutions, fonds et

programmes des Nations Unies; l'affirmation d'un engagement à construire un nouvel ordre économique international (NOEI) qui soit plus juste, plus équitable et plus inclusif; le renforcement de la mise en œuvre de la Stratégie de Maurice et du Programme d'action de la Barbade pour les petits Etats insulaires en développement (PEID), en veillant à ce que les pays industrialisés concrétisent leurs responsabilités en matière de moyens d'exécution (ME) dans les accords multilatéraux sur l'environnement (AME); la concrétisation des engagements liés aux besoins de l'Afrique en matière de développement; et l'examen et le suivi des progrès de la mise en œuvre d'Action 21.

Au sujet de la gouvernance à tous les niveaux, l'UE a apporté son appui aux appels lancés par la Nouvelle-Zélande, la Norvège et le G-77/Chine d'ajouter le qualificatif "efficace" après le mot gouvernance, et a approuvé la référence au niveau "infranational" introduite par le Canada dans la liste des niveaux de gouvernance. Le délégué a suggéré, entre autres, la suppression des références à 'responsabilités communes mais différenciées' et à 'développement centré sur l'être humain'. Il a indiqué que certaines propositions du G-77/Chine sur les institutions financières internationales (IFI), le financement, la technologie, le renforcement des capacités et les PEID devraient être transférées au chapitre V. Il a souligné que la proposition de l'UE sur les examens collégiaux volontaires par les pairs devrait être la pierre angulaire de la réforme du CIDD. Il a appuyé la proposition néo-zélandaise sur la prévision d'examen réguliers et la proposition de la Suisse sur l'évaluation de l'impact des politiques. Il s'est opposé à la proposition du G-77/Chine sur le NOEI, ainsi que la proposition relative à la mise en œuvre des AME par les pays industrialisés.

Au paragraphe 44, sur une gouvernance forte pour faire progresser le développement durable, certaines délégations ont proposé de supprimer la proposition du G-77/CHINE sur "la nécessité de trouver un équilibre en rendant compte des priorités convenues de l'Organisation, dans l'affectation des ressources au budget ordinaire des Nations Unies qui se fait au détriment des activités de développement." Le CANADA a appuyé la proposition des Etats-Unis qui se réfère à la représentation des voix et intérêts à la fois des femmes et des hommes issus des grands groupes et de la société civile. Le délégué s'est dit réservé sur la proposition de l'UE concernant le mécanisme d'examen volontaire périodique par les pairs, tandis que la REPUBLIQUE DE COREE a proposé sa suppression et la NORVEGE l'a appuyée. La REPUBLIQUE DE COREE a apporté son appui à la proposition de l'UE d'encourager les partenariats entre diverses parties prenantes, y compris les acteurs non étatiques, tels que le secteur privé.

La NOUVELLE-ZELANDE a proposé la révision du libellé exigeant des "pays industrialisés" d'honorer leurs engagements pris dans le cadre des AEM. Le MEXIQUE a appuyé la réforme de l'ECOSOC, avec un éventuel Forum ministériel mondial annuel sur l'environnement, qui se réunirait alternativement à New York et à Nairobi, et un PNUE renforcé, peut-être même sous forme d'une nouvelle institution spécialisée. La SUISSE a souligné que le paragraphe 44 devrait se concentrer sur les objectifs généraux du renforcement du CIDD.

La NORVEGE a proposé un texte sur la mise en œuvre, à l'échelle des Nations Unies, d'une stratégie pour le développement durable afin d'assurer une plus grande cohérence dans le système de l'ONU. La NORVEGE et le LIECHTENSTEIN ont apporté leur appui à une proposition de l'UE sur l'élargissement et l'approfondissement des possibilités de participation active de toutes les parties prenantes. Le LIECHTENSTEIN a apporté son appui aux propositions du G-77/Chine sur le besoin de traiter la fragmentation, les chevauchements, les ordres du jour concurrents et contradictoires des institutions, fonds et programmes des Nations Unies, et la coordination et la coopération entre les AEM, et a appuyé une proposition de l'UE sur le renforcement de l'interface entre les politiques et la science.

L'UE a proposé un nouveau texte sur les options pour la réforme de l'ECOSOC et la transformation de la Commission du développement durable (CDD) en un Conseil du développement durable du Conseil (CoDD). CUBA a résumé ses propositions pour la création d'un nouveau forum ministériel qui rendrait compte de ses travaux au Conseil économique et social, tout en soulignant qu'il ne cherchait pas à contredire les propositions du G-77/Chine. La SUISSE a mis en exergue sa proposition de demander au Secrétaire général de l'ONU (SG) d'organiser des échanges de haut niveau périodiques sur le développement durable à l'ouverture de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU). Le JAPON a appelé à la réforme de la CDD et s'est opposé à l'idée d'un CoDD. La FEDERATION DE RUSSIE a fait objection à l'idée de créer de nouvelles structures

au sein du système des Nations Unies. L'UE a proposé un texte sur le fonctionnement d'un CoDD, y compris la garantie d'une pleine participation des institutions et organismes des Nations Unies ainsi que celle des institutions financières internationales, l'utilisation d'un mécanisme d'évaluation des performances des pays en matière de développement durable, et une interface science-politique forte. L'UE a également proposé un texte appelant le SG à soumettre à l'AGNU des propositions permettant de donner effet aux réformes proposées et la nomination d'un représentant de haut niveau pour le développement durable et les générations futures.

Le LIECHTENSTEIN et la REPUBLIQUE DE COREE ont apporté leur appui aux propositions en faveur d'un CoDD; la REPUBLIQUE DE COREE a également appuyé l'approche par étape avancée par le Japon pour le renforcement de la gouvernance environnementale internationale.

La REPUBLIQUE DOMINICAINE a appuyé le renforcement du mandat de l'ECOSOC. L'UE, les ETATS-UNIS, le JAPON, parmi d'autres, ont proposé la suppression d'une proposition du G-77/CHINE de mettre en place un mécanisme international de transfert de technologie, relevant de l'AGNU.

Au sujet des paragraphes 51 (PNUE en tant qu'institution spécialisée) et 55 (amélioration de l'accès à l'information et de la participation du public au processus décisionnel), l'UE a souligné la nécessité d'une participation effective des acteurs non-étatiques. Au paragraphe 52, sur l'état de la planète, l'UE s'est exprimée en faveur du maintien des concepts de "capacité de charge" et "paliers d'ordre planétaire". L'UE, les ETATS-UNIS, le JAPON et d'autres ont demandé la suppression de la proposition du G-77/CHINE concernant les institutions financières internationales et le réaligement des quotas.

Les ETATS-UNIS, la FEDERATION DE RUSSIE et le CANADA ont déclaré que les références appelant le PNUE à devenir une institution spécialisée devraient être supprimées. La représentante des ETATS-UNIS a déclaré que les décisions concernant les AEM ne peuvent être prises que par la Conférence des Parties de chacun de ces AEM, et non par Rio +20. L'UKRAINE a proposé de transformer le PNUE en une Organisation mondiale de l'environnement qui serait chargée d'élaborer une "Constitution mondiale de l'environnement". Au sujet de l'amélioration de la coordination entre les AEM, la SUISSE a soutenu l'encouragement de nouvelles synergies dans le groupe des produits chimiques et des déchets, et a suggéré que le groupe de la biodiversité pourrait bénéficier d'efforts similaires.

Le G-77/CHINE a proposé de supprimer une proposition de créer un poste de médiateur ou de haut commissaire pour les générations futures. Le JAPON, contré par l'UE, a appuyé le renforcement du PNUE et l'adoption d'une approche par étape pour le renforcement de la gouvernance environnementale internationale. La NOUVELLE-ZELANDE a expliqué sa proposition appelant l'ONU à devenir un modèle de bonnes pratiques et de transformation en donnant l'exemple en matière de durabilité. La NORVEGE a plaidé pour un modèle de gouvernance renforcé et englobant l'adhésion universelle et un Conseil exécutif, et a signalé qu'elle a besoin de plus amples renseignements sur la proposition concernant la création d'un poste de médiateur.

La représentante des ETATS-UNIS a exhorté les gouvernements à donner la priorité au suivi et à l'évaluation des données pour orienter la prise de décision dans le domaine du développement. Le KAZAKHSTAN, la BIELORUSSIE et l'UKRAINE ont appuyé le maintien de la référence à l'initiative régionale Green Bridge, en raison de sa grande portée.

DANS LES COULOIRS

Alors que les négociateurs parcouraient les textes sur l'économie verte et le CIDD, quelques-uns ont exprimé un certain malaise sur l'idée de laisser les problèmes les plus difficiles à la fin des négociations. Un délégué a fait part de son malaise face aux nombreuses propositions de replacer des textes dans le dernier chapitre : "Il semble qu'ils soient en phase de suppression, parce que quand vous allez à ce chapitre, vous constatez que des paragraphes de rechange s'y trouvent proposés." En fin d'après midi, les inquiétudes sur le rythme fastidieux des travaux ont atteint leur point culminant lorsque des délégués se sont mis à énumérer les modifications textuelles qu'ils ont soutenues et celles qu'ils ont rejetées. Rappelant à tous que "c'est une réunion d'action", le co-président John Ashe a demandé aux parties de faire parvenir leurs propositions et amendements, au Secrétariat, par écrit, de façon à permettre la tenue de discussions de fond, avertissant que "la vraie substance" des discussions restait encore à examiner.

CONSULTATIONS INFORMELLES DE LA CNUDD: MERCREDI 21 MARS 2012

Les délégués de la CNUDD ont commencé leur première lecture du chapitre V (Cadre d'action et de suivi) de l'avant-projet. Des consultations et des manifestations parallèles ont également eu lieu tout au long de la journée.

LES CONSULTATIONS SUR L'AVANT-PROJET

V. CADRE D'ACTION ET DE SUIVI : Le Pakistan, au nom du G-77/CHINE, a appelé à subdiviser ce chapitre en deux parties: Cadre d'action (chapitre V), et Moyens d'exécution (ME) (chapitre VI). Le délégué a précisé que Rio +20 portait sur l'évaluation et le comblement des lacunes dans la mise en œuvre. Il a proposé de déplacer les références au secteur privé du chapitre V vers les dispositions relatives aux grands groupes, au chapitre II. L'UE a souligné que la première sous-section du chapitre V devrait se concentrer sur l'action internationale, être axée sur l'action et comporter des objectifs et des échéanciers clairs.

Le MEXIQUE a suggéré de se concentrer sur les questions prioritaires dans lesquelles Rio +20 peut faire une différence. La SUISSE a déclaré être d'avis avec l'UE sur le fait que Rio +20 ne soit pas axé principalement sur la détermination des lacunes. Les ETATS-UNIS et le CANADA ont réitéré la nécessité d'un document court, et les ETATS-UNIS ont suggéré que les engagements figurent plutôt dans un recueil des engagements qu'au chapitre V. La REPUBLIQUE DE COREE a déclaré que le document final devrait envisager des partenariats pour le développement durable.

Au paragraphe 63, sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre, le G-77/CHINE a proposé un texte sur l'éradication de la pauvreté soulignant, entre autres, qu'elle est l'objectif primordial du G-77/CHINE pour la conférence. L'UE a précisé que "croissance économique durable, soutenue, inclusive et équitable" est un objectif pour tous les pays et pas uniquement pour les pays en développement. La SUISSE a souligné l'importance de la sécurité alimentaire, de l'eau et de l'énergie, et a indiqué que l'éradication de la pauvreté devrait être plutôt un thème directeur, que l'objet d'un paragraphe. Le JAPON, la NOUVELLE ZELANDE et le CANADA ont déclaré que le texte consacré à l'éradication de la pauvreté devrait être intégré au début du document. La REPUBLIQUE DE COREE a suggéré de fusionner les propositions de l'UE et de la SUISSE sur la sécurité alimentaire, et a demandé que les dispositions relatives à l'éradication de la pauvreté accordent plus d'attention au rôle de la croissance durable et inclusive.

La NOUVELLE-ZELANDE a approuvé l'idée d'une concentration sur les domaines prioritaires dans lesquels Rio +20 peut faire une différence, et a soutenu une proposition de la Suisse d'élaborer une brève référence aux défis à relever par rapport à chaque question figurant au chapitre V, suivis de réponses axés sur l'action. La NOUVELLE ZELANDE et les ETATS-UNIS se sont dits d'avis avec l'UE quant à la suppression de la proposition du G-77/Chine de faire référence à l'absence de mise en œuvre d'Action 21.

La NORVEGE a mis en exergue l'autonomisation des femmes, les effets environnementaux externes et un plancher de protection sociale. Le délégué n'a pas apporté son appui à la proposition du G-77/Chine d'organiser une réunion de haut niveau de l'Assemblée générale centrée sur un processus d'évaluation consacrée à l'éradication de la pauvreté. Le CANADA a appuyé la proposition de l'Islande sur la parité et l'autonomisation des femmes.

Au sujet de la sécurité alimentaire, le G-77/CHINE a expliqué les propositions que ses membres ont ajoutées au document et qui portent, entre autres, sur le droit à l'alimentation et au développement, le microcrédit, la micro-finance, le rôle des femmes, la volatilité des prix des matières premières, la pêche durable et les petits agriculteurs. ISRAËL a souligné l'importance de doter les agriculteurs d'outils et d'équipements pour la productivité, et celle de la recherche et du rôle des femmes.

Au paragraphe 64, sur le droit à l'alimentation, l'UE a appuyé la proposition du Bangladesh sur la nutrition pour les enfants. La SUISSE a proposé d'appeler le Comité sur la sécurité alimentaire mondiale de renforcer la convergence des politiques entreprises par les parties prenantes. La NORVEGE a apporté son appui à la proposition de l'UE d'accorder la priorité à une approche intégrée et cohérente de l'agriculture durable et économe en ressources, et à la proposition de l'Islande sur l'importance de la pêche durable.

Au paragraphe 65, sur les mesures à prendre pour stabiliser les prix alimentaires et assurer l'accès aux ressources terrestres, aquatiques et autres, et les programmes de protection sociale, l'UE a placé entre crochets la proposition de la Turquie de "projets d'investissement à grande échelle" et le texte du G-77/Chine sur le changement des modes de vie et de consommation non durables des pays industrialisés. Le JAPON a souligné l'importance de la diversité des cultures et des modes agricoles. Au sujet du texte proposé par le G-77/Chine sur l'élimination des barrières commerciales, le CANADA a proposé une référence à "des normes fondées sur la science pour faciliter le commerce international des produits agricoles novateurs."

La représentante des ETATS-UNIS a déclaré qu'elle aurait à consulter sa capitale au sujet du texte sur une approche fondée sur le droit à la sécurité alimentaire, et a suggéré de supprimer les libellés portant, entre autres, sur l'accès équitable aux marchés internationaux, sur l'élimination des barrières qui faussent le commerce international et sur, l'agriculture durable, économe en ressources et résiliente au changement climatique. Les ETATS-UNIS et la NOUVELLE ZELANDE ont proposé de supprimer une proposition du G-77/CHINE sur le droit au développement et le droit à l'alimentation et à une nutrition appropriée. L'Australie, le CANADA, la SUISSE et la NORVEGE ont apporté leur appui à la proposition du LIECHTENSTEIN sur la bonne gouvernance dans l'utilisation des sols et l'aménagement du territoire. L'Australie a déclaré que les propositions sur les pêches devraient être combinées avec les dispositions relatives aux milieux marins sains. La représentante des ETATS-UNIS a proposé de supprimer le texte de l'UE sur le traitement de la volatilité excessive des prix.

Les ETATS-UNIS et la NOUVELLE ZELANDE ont fait part de leurs réserves sur une référence aux Principes régissant les investissements agricoles responsables, proposée par la Suisse.

Au paragraphe 66, sur l'accès à l'information et aux technologies appropriées, la représentante des ETATS-UNIS a proposé de supprimer le texte du G-77/CHINE sur le rôle des systèmes traditionnels d'approvisionnement en semences des petits agriculteurs, et a introduit un texte sur l'importance des femmes productrices et des consommateurs. La REPUBLIQUE DOMINICAINE a appuyé le texte du G-77/CHINE sur le traitement de la volatilité des prix. Le JAPON s'est opposé à des références appelant à la tarification de l'eau pour le recouvrement des coûts. Le G-77/CHINE a souligné la nécessité de lier le droit à l'eau à d'autres droits, tels que le droit au développement. Le délégué a souligné que les lacunes dans la mise en œuvre des textes d'Action 21 et du PAJ sur l'eau, devraient être le pivot du texte de Rio +20 sur l'eau.

La REPUBLIQUE DE COREE a appuyé les propositions de l'UE sur la réalisation de l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement de base, et sur une approche intégrée de la gestion durable des ressources hydriques. Les ETATS-UNIS et le CANADA ont proposé de supprimer la référence à l'eau potable et à l'assainissement comme étant un droit humain. ISRAEL a souligné l'insertion d'un libellé sur le dessalement. Au sujet du texte proposé par le G-77/CHINE sur la nécessité d'accroître le soutien pour la production animale dans les pays en développement, la NOUVELLE ZELANDE et la SUISSE ont proposé de remplacer "élevage" par "production animale durable" et la suppression de "pays en développement". La SUISSE a soutenu, entre autres : une proposition des Etats-Unis sur le renforcement des investissements dans la recherche agricole et les systèmes alimentaires durables, l'innovation et l'éducation, et une proposition du G-77/CHINE sur la reconnaissance du rôle des systèmes d'approvisionnement en semences des communautés autochtones et paysannes traditionnelles dans les pays en développement.

Au paragraphe 67, sur l'importance du droit à l'eau potable propre et salubre et à l'assainissement, la NOUVELLE ZELANDE a appuyé une proposition de l'UE sur l'engagement à réaliser l'accès universel à l'eau potable.

Au sujet de l'énergie, le G-77/CHINE a souligné l'accès à l'énergie pour tous, l'utilisation ou l'utilisation accrue des énergies renouvelables, le besoin d'informations sur l'Initiative de l'énergie durable pour tous, et l'élaboration d'un programme commun. L'UE a proposé un texte appelant : à l'accès à des services énergétiques durables pour atteindre les OMD, à l'interdépendance entre l'énergie, l'eau et la sécurité alimentaire et à l'importance de l'énergie durable pour la parité hommes-femmes.

Au paragraphe 70, sur l'Initiative de l'énergie durable pour tous, l'UE a proposé de doubler, au moins, le taux d'amélioration global de l'efficacité énergétique, d'ici 2030. Le délégué a appuyé une proposition des Etats-Unis appelant les gouvernements à créer des environnements favorables qui facilitent les investissements du secteur privé dans les technologies énergétiques propres et efficaces, et la proposition de l'Islande d'accélérer l'évolution de l'énergie renouvelable et efficace. Les ETATS-UNIS ont appuyé la proposition du Mexique d'éradiquer la pauvreté énergétique d'ici 2030. Le JAPON a recommandé à chaque pays d'établir des stratégies de croissance sobre en carbone. Le BELARUS a apporté son appui au texte du Japon sur la réduction des barrières commerciales posées aux produits éco-énergétiques. Les ETATS-UNIS se sont opposés au texte appelant à l'établissement de rapports réguliers sur les dépenses et les mesures prises pour réduire les subventions et à l'harmonisation des normes minimales et des étiquettes entre autres. La REPUBLIQUE DE COREE a encouragé les Etats membres à adopter des programmes tels que le Standard de la performance énergétique minimale. La NORVEGE a indiqué que des ressources doivent provenir du secteur privé, et a suggéré que l'aide étrangère peut atténuer les risques pour les investisseurs privés. Le CANADA, à propos du texte relatif à l'élimination progressive des subventions accordées aux combustibles fossiles, a ajouté le qualificatif "inefficace".

L'Australie et le Canada ont appuyé la proposition du Japon appelant à un développement sobre en carbone à travers la promotion de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et de l'énergie propre. La Russie, le Belarus, le Tadjikistan et la République de Corée ont apporté leur appui à la proposition du Kazakhstan d'élaborer une stratégie mondiale de l'énergie écologique. Le Kazakhstan, la Norvège et l'Islande ont appuyé un paragraphe du G-77/CHINE sur le rôle de l'énergie dans l'éradication de la pauvreté et l'inclusion sociale.

Au sujet du tourisme durable, les ETATS-UNIS, le Canada et la Nouvelle-Zélande ont appuyé un paragraphe du G-77/CHINE sur la reconnaissance de l'importance des activités touristiques durables qui préservent l'environnement, respectent la diversité culturelle et améliorent le bien-être des populations locales.

Au sujet du transport durable, tous les orateurs ont appuyé la fusion des références au transport durable partout dans l'avant-projet amendé.

Au sujet de l'harmonie avec la nature, les ETATS-UNIS ont suggéré l'insertion de concepts tirés de cette proposition de texte dans d'autres parties de l'avant-projet. L'UE a suggéré de réunir les dispositions connexes introduites par le G-77/CHINE, le Mexique et les Etats-Unis et de les fusionner.

Au sujet des villes, le Canada a appuyé la proposition des Etats-Unis sur le transport durable. La Nouvelle-Zélande a recommandé le maintien des services éco-systémiques résilients. La République de Corée a présenté sa proposition sur des bâtiments plus écologiques, y compris dans la planification des villes. L'UE s'est déclarée réservée sur la proposition du Japon visant à établir une plate-forme pour la promotion de villes durables.

Au sujet de la santé, le G-77/CHINE a présenté ses propositions pour ce chapitre, qui englobent des appels : à une date cible pour vaincre les maladies transmissibles; à un accord sur l'accès universel aux traitements et soins médicaux pour les maladies; au placement de l'accent sur les groupes vulnérables, les femmes et les enfants et sur la mise à disposition de médicaments abordables, y compris les génériques. Le Canada a préféré les propositions de la Norvège sur les liens entre santé et développement durable et sur l'accès équitable et universel aux services de santé. Les ETATS-UNIS ont préféré les propositions de la Suisse sur les liens de la santé avec l'environnement et l'économie verte et sur le rôle de l'Organisation mondiale de la Santé.

Au sujet des villes, les propositions pour un nouvel intitulé ont englobé "Établissements humains, villes durables, développement rural et logement" (G-77/CHINE) et "Les villes et les régions métropolitaines et opposition à leur l'élargissement au développement rural" (UE). Les ETATS-UNIS ont suggéré de remplacer "villes à faible produits carbonés" par "villes durables" ou "villes à faibles émissions". Le G-77/CHINE a identifié la prévention des taudis et l'amélioration des éléments clés.

Au sujet des emplois verts et de l'inclusion sociale, l'UE a remis en question la proposition du G-77/CHINE de mettre en place une stratégie mondiale pour l'emploi des jeunes. Les ETATS-UNIS ont souligné que les positions des délégués sur les emplois verts sont ici différentes de l'acceptation générale du concept dans les cercles de l'OIT. Le Liechtenstein a souligné l'autonomisation juridique pour la réalisation du développement et l'inclusion sociale. L'UE, les ETATS-UNIS et le Japon ont proposé de supprimer la proposition du G-77/CHINE d'une AGNU consacrée à la considération de l'opportunité d'un programme de protection sociale au niveau mondial.

DANS LES COULOIRS

Des délégués ont signalé que deux-tiers des amendements proposés pour les trois derniers chapitres de l'avant-projet restaient à examiner et certains ont précisé que des propositions touchant à plus de 10 domaines prioritaires spécifiques ont été ajoutées au chapitre consacré au cadre d'action et de suivi, au moment où les négociateurs de la CNUDD entamaient une nouvelle longue journée de visualisation des propositions d'amendements sur les écrans aériens, pendant que les groupes et délégations de négociation décrivent et modifient les diverses propositions. Beaucoup se posaient la question de savoir quand les discussions passeront à un cadre favorable à prendre et à donner, et même à des contacts avec les yeux, entre les négociateurs en chef. Et ils ont fait des conjectures quant à savoir ce que la réunion prévue durant le(s) week-end (s) allait bien pouvoir apporter, en particulier, sachant que, comme l'a formulé un participant "Le problème est que lorsque vous mettez votre pied sur l'accélérateur, il vaut mieux savoir où vous allez, et que là ils ne savent pas où ils vont".

Dans l'intervalle, beaucoup ont émis des observations sur les consultations en cours entre les coalitions et sur le rôle qu'ils étaient en train de jouer dans le processus. En particulier, ils ont fait état des négociations parallèles en cours du G-77/CHINE, dans lesquelles ce Groupe était en train de travailler à dégager une position commune sur les diverses questions et sur les amendements proposés par les autres parties, tout en continuant à maintenir la solidarité au sein de l'ECOSOC et à présenter leurs observations de manière unifiée par les porte-parole du Groupe chargé des thèmes spécifiques.

CONSULTATIONS INFORMELLES DE LA CNUDD: JEUDI 22 MARS 2012

Les délégués ont poursuivi leur première lecture du chapitre V (Cadre d'action et de suivi) de l'avant-projet. De nombreuses consultations et des manifestations parallèles ont également eu lieu tout au long de la journée.

LES CONSULTATIONS SUR L'AVANT-PROJET

V. CADRE D'ACTION ET DE SUIVI : les emplois verts et l'inclusion sociale : La SUISSE a soutenu la référence aux services écosystémiques, proposée par la Nouvelle-Zélande, et la référence à la production agricole durable, proposée par le G-77/Chine, et s'est jointe au CANADA, au LIECHTENSTEIN et à la REPUBLIQUE DE COREE dans l'appui à un paragraphe de l'UE encourageant les entreprises et l'industrie à créer des emplois verts.

Les Océans et les mers, les PEID : Le G-77/CHINE, appuyé par la NOUVELLE ZELANDE, l'AUSTRALIE, MONACO et les ETATS-UNIS, a appelé à subdiviser ce paragraphe en deux parties, l'une, sur les océans et l'autre sur les PEID. Le délégué a apporté son appui à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM) et au Processus régulier pour la notification et l'évaluation de l'état du milieu marin. L'UE a placé entre crochets une proposition du G-77/Chine, qui, a précisé le délégué, ne faisait que réaffirmer les engagements passés, tandis que le G-77/CHINE a insisté sur son maintien pour souligner le lien entre Action 21 et le PAJ. Le JAPON et la NOUVELLE-ZELANDE ont apporté leur appui à la proposition de la Norvège d'insérer un nouveau paragraphe introductif faisant référence à la CNUDM et à l'Accord de 1995 sur les stocks de poissons chevauchants.

Le JAPON et le CANADA se sont opposés à une proposition du G-77/Chine sur le maintien ou le rétablissement des stocks de poissons. La TURQUIE s'est opposée à la proposition de l'UE de souligner le caractère universel et unifié de la CNUDM. La NORVEGE a souligné l'importance des approches écosystémiques et de précaution du "rendement" durable et, avec MONACO, a soutenu l'appel lancé à tous, par l'UE, de devenir parties à la CNUDM. L'AUSTRALIE a proposé des libellés sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance durables et sur l'adaptation au changement climatique, et a rejeté la référence de la Norvège à "rendement" durable. Les ETATS-UNIS ont soutenu un texte australien appelant à des mesures englobant : la coopération des parties prenantes; le renforcement des capacités des gestionnaires, des décideurs et des scientifiques (soutenu également par la République de Corée); le suivi et l'évaluation efficaces; l'application d'une approche écosystémique; et l'inclusion sociale. Le MEXIQUE a apporté son appui à une proposition de l'UE de prendre en considération les mangroves, outre les récifs coralliens, et a indiqué que le paragraphe pourrait englober d'autres écosystèmes, tels que les lagunes et les estuaires.

Au paragraphe 79, sur le processus régulier, le JAPON a proposé de déplacer une proposition de la Nouvelle-Zélande sur les aires marines protégées vers le sous-chapitre consacré à la biodiversité. L'AUSTRALIE s'y est opposée. L'ISLANDE

a suggéré, entre autres, la suppression d'un appel à la prise en considération des résultats des évaluations dans la formulation des politiques nationale, régionale et mondiale du milieu marin.

Au paragraphe 80, sur la mise en place par l'Assemblée générale d'un Groupe de travail spécial informel à composition non limitée pour la négociation d'un accord sur l'application de la CNUDM, le JAPON et la NORVEGE ont appuyé un libellé de rechange proposé par l'Islande faisant état du processus initié par l'Assemblée générale. Le CANADA a appelé à la suppression de toutes les versions de ce paragraphe, précisant que la question était déjà couverte dans d'autres instances. La NOUVELLE-ZELANDE a apporté son appui à l'avant-projet.

Au paragraphe 81, sur le Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre les activités terrestres (GPA), le CANADA a appuyé les ETATS-UNIS dans la modification de la proposition du G-77/Chine sur la disposition de l'élévation du niveau de la mer en référence à tous les pays côtiers. La REPUBLIQUE DE COREE a suggéré de relier l'élévation du niveau des mers et l'érosion des littoraux au changement climatique. L'AUSTRALIE a accueilli favorablement la proposition du Mexique sur la coopération régionale et sous-régionale sur les déchets marins, et a souligné les impacts sur les oiseaux marins migrateurs. Les ETATS-UNIS ont proposé de supprimer l'appel du G-77/Chine à un moratoire sur les activités de fertilisation du milieu marin, précisant que les techniques de géo-ingénierie sont en cours d'examen dans les instances appropriées.

Au paragraphe 82, sur la mise en place d'un réseau observatoire international de l'acidification des océans, l'UE, la NORVEGE et MONACO ont apporté leur appui à la proposition de l'Australie d'y insérer un libellé reconnaissant le lien avec le changement climatique.

Au paragraphe 83, sur la reconstitution des stocks de poissons mondiaux, y compris l'établissement de plans de gestion fondée sur la science et l'élimination des subventions, l'UE a réservé son avis, remettant en question la date butoir de 2015. Le JAPON a rejeté le libellé sur les subventions aux pêcheries, demandant que l'on ne préjuge pas des négociations de Doha. L'AUSTRALIE a proposé que "rendement maximal durable" doive tenir compte des exigences des écosystèmes. Les ETATS-UNIS ont souligné la transparence dans la réglementation de la pêche et les pratiques aquacoles durables et a accueilli avec satisfaction le libellé sur les subventions aux pêcheries. L'ISLANDE a appuyé le texte du Japon sur l'octroi d'une priorité à la restauration, d'ici à 2015, des stocks de poissons appauvris à des niveaux qui puissent produire un rendement maximal durable.

Au sujet de la lutte contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN), l'UE a rejeté le texte du G-77/Chine et des Etats-Unis sur les subventions qui contribuent à la surcapacité et la surpêche. Le JAPON s'est opposé, tandis que MONACO a apporté son appui, à une proposition des ETATS-UNIS sur les "pratiques de pêche destructrices." Le JAPON s'est également opposé à un libellé du G-77/Chine appelant à un accès plus important des pays en développement et des PEID aux marchés. La NOUVELLE-ZELANDE a proposé un libellé appelant à "des mesures nationales et régionales, y compris lorsque cela est justifié, à l'encontre de ses propres ressortissants" pour lutter contre la pêche INN.

La NOUVELLE-ZELANDE a appuyé le G-77/CHINE dans son appel à la tenue de la troisième Conférence des PEID en 2014. Le CANADA a proposé de remplacer l'appel à un "accroissement" des efforts pour aider les PEID par un appel à la "poursuite" des efforts. Le G-77/CHINE s'est opposé à ce changement.

Les catastrophes naturelles : le JAPON et la SUISSE ont proposé un sous-titre "Prévention des risques de catastrophe et résilience", soutenu par les ETATS-UNIS et la NOUVELLE ZELANDE. La REPUBLIQUE DE COREE a proposé l'insertion d'une référence au "secours aux sinistrés." Le JAPON et les ETATS-UNIS se sont opposés à l'inclusion, proposée par l'UE et la Suisse, des catastrophes "causées par l'Homme". Le G-77/CHINE a suggéré "Catastrophes naturelles et prévention des risques de catastrophe."

La SUISSE a recommandé une approche "3x3" du traitement des catastrophes naturelles et des catastrophes causées par l'Homme, et de toutes les combinaisons qui en découlent, dans le cadre d'action de l'après 2015. Le JAPON a proposé l'adoption d'un cadre d'action de Hyogo pour l'après 2015, soutenu par les ETATS-UNIS. La REPUBLIQUE DE COREE a suggéré qu'un paragraphe du préambule comprenne la menace posée à la sécurité humaine.

Les ETATS-UNIS ont accueilli favorablement la notion de villes et communautés résilientes. La NOUVELLE ZELANDE a appuyé la proposition du Japon sur une coordination accrue aux niveaux local, national, régional et international. La NORVEGE a appuyé la proposition de l'UE concernant la relation entre la sécurité, le développement et l'environnement.

Le changement climatique : La REPUBLIQUE DE COREE et la SUISSE ont apporté leur appui à la proposition de l'UE sur l'insertion dans le sous-chapitre consacré au changement climatique, d'une nouvelle introduction étayant la menace posée par le changement climatique. La REPUBLIQUE DE COREE a appuyé un amendement de l'UE concernant la façon dont il rend le traitement de la sécurité alimentaire et la pauvreté, plus difficile. La SUISSE a apporté son appui à l'amendement de l'Australie visant à remplacer la référence aux pays en développement comme étant les pays les plus touchés par une référence à "tous les pays, en particulier les plus pauvres et les plus vulnérables." L'UE, appuyée par le JAPON, a appelé à la suppression des amendements proposés par le G-77/Chine sur le financement, l'intervenant précisant qu'il est préférable de les laisser aux négociations sur le changement climatique. Les ETATS-UNIS et le CANADA ont indiqué que ces questions sont couvertes dans les discussions de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Le CANADA a proposé la suppression de la référence à la menace posée à l'intégrité territoriale des PEID, et a introduit un libellé sur la menace posée aux régions polaires. La représentante a suggéré d'appeler à des efforts visant plutôt à "mobiliser" qu'à "fournir" des fonds, à partir à la fois des sources publique et privée. La NOUVELLE-ZELANDE a apporté son appui au texte du G-77/Chine sur les responsabilités communes mais différenciées, qui encourage les pays industrialisés à prendre les devants dans la lutte contre le changement climatique.

Au paragraphe 89, appelant à des initiatives et des partenariats pour le traitement des interrelations entre l'eau, l'énergie, l'alimentation et le changement climatique, la REPUBLIQUE DE COREE a proposé de supprimer la référence au commerce, introduite par la Nouvelle-Zélande, la référence à la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière de longue portée de la Commission économique pour l'Europe (CEE), introduite par la Serbie, et la proposition des ETATS-UNIS relative aux Polluants climatiques à cycle de vie court. Le CANADA a apporté son appui à cette dernière proposition des ETATS-UNIS. La NOUVELLE-ZELANDE a suggéré qu'elle pouvait figurer dans le recueil des engagements. Le G-77/CHINE a déclaré que les paragraphes consacrés au changement climatique étaient "en stricte conformité" avec les négociations menées à l'Assemblée générale et a déclaré que Rio +20 doit mettre en relief, notamment : l'augmentation des émissions, le principe de responsabilités communes mais différenciées et la question de l'intégrité territoriale pour les PEID.

Les forêts et la biodiversité : le JAPON, l'UE, les ETATS-UNIS et d'autres ont proposé la création de sections séparées pour ces deux thèmes. L'UE s'est opposée à la proposition du Canada de supprimer l'appel à une mise en œuvre urgente de l'instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts (IJNC). Le CANADA, les ETATS-UNIS et l'Australie ont proposé de supprimer l'amendement de la Suisse appelant au lancement de l'élaboration d'un accord mondial juridiquement contraignant sur les forêts. Le CANADA, les ETATS-UNIS et l'Australie ont indiqué que la proposition de la création d'un fonds mondial de contributions volontaires sur les forêts devrait être supprimée, et la NORVEGE a déclaré que la proposition ne préjugait pas des négociations

en cours au sein du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF). La SUISSE a soutenu l'introduction proposée par la Norvège sur l'importance des services écosystémiques et de la mise en œuvre du Plan stratégique pour la biodiversité au titre de la période 2011-2020 et des objectifs d'Aichi. L'UE a soutenu une proposition du Mexique sur l'intégration de la diversité biologique et de ses composantes dans les politiques nationales et les instruments de marché. Le G-77/CHINE a déclaré que les ajouts qu'il a proposés sur l'utilisation et la gestion durables des forêts étaient issus de la déclaration ministérielle du FNUF devant servir de contribution à Rio 20.

L'érosion des terres et la désertification : La NOUVELLE-ZELANDE a appuyé la proposition du G-77/CHINE d'ajouter «la sécheresse» dans l'intitulé. Au paragraphe 92, appelant au renforcement de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies pour la lutte contre la désertification (CCD), le JAPON a déclaré que les propositions appelant à la considération à la création d'un groupe intergouvernemental scientifique et à renforcer le rôle consultatif de ses organes subsidiaires sont des décisions à prendre dans le cadre de la CCD et non celui de Rio +20. La REPUBLIQUE DE COREE a apporté son appui à une référence à l'Initiative de Changwon, soutenue par le G-77/CHINE et la SUISSE, mais contrée par les ETATS-UNIS et d'autres. La SUISSE a apporté son soutien à la proposition de la Norvège sur le rétablissement de la santé des terres agricoles, à la proposition du Mexique sur le renforcement des capacités et la formation en vulgarisation, et au libellé de l'UE sur le renforcement du lien avec les organismes existants de l'interface science/politique. L'UE a suggéré d'inclure des objectifs de zéro dégradation des terres. Le G-77/CHINE a souligné l'importance de ce chapitre.

Les montagnes : La SUISSE a proposé un texte portant, entre autres, sur l'intégration de stratégies spécifiques aux montagnes dans les stratégies nationales de développement durable et dans les plans et programmes de réduction de la pauvreté. Les ETATS-UNIS ont déclaré que cette section est un modèle pour les autres. Les ETATS-UNIS ont suggéré de placer les références au paiement des services écosystémiques dans une disposition transversale relative à ce thème, tandis que le G-77/CHINE a proposé de les supprimer. La NOUVELLE ZELANDE, le CANADA, l'UE et la SUISSE ont proposé de déplacer un appel du G-77/Chine à un soutien de la part des pays industrialisés vers la section consacrée aux moyens d'exécution (ME), ce à quoi le G-77/CHINE a fait objection.

Les produits chimiques et les déchets : L'UE a apporté son soutien à l'appel du Japon à l'adresse des négociations de l'accord sur le mercure de conclure d'ici à 2013. L'UE et la REPUBLIQUE DE COREE se sont opposées à la suppression proposée par les ETATS-UNIS de la référence des déchets électroniques et plastiques en tant que thèmes émergents. Le CANADA a appuyé l'appel à une réduction progressive des hydrofluorocarbones (HFC) et s'est opposé à l'amendement proposé par l'UE appelant le nouvel accord sur le mercure à se joindre au processus des synergies des trois AEM relatifs aux produits chimiques et aux déchets et à soutenir la coordination avec l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (SAICM). Les ETATS-UNIS ont proposé de supprimer les propositions du G-77/Chine appelant à des efforts pour mettre fin aux décharges illégales dans les pays en développement, et à une gestion écologiquement rationnelle des déchets électroniques et plastiques. La représentante a demandé des éclaircissements sur le texte du G-77/Chine sur la coopération entre les pays industrialisés et les pays en développement dans le domaine des produits de rechanges et des techniques plus sûres pour remplacer les produits chimiques dangereux.

DANS LES COULOIRS

Les délégués de haut niveau et les représentants des institutions des Nations Unies commençant à arriver au siège de l'ONU, les délégués ont continué à piocher dans les textes dans le cadre de leur examen des thèmes. A la fin de leur quatrième réunion nocturne, 32 paragraphes et de nombreux alinéas restaient à parcourir pour l'achèvement de la première lecture. Un "avantage collatéral inattendu" des multiples sous-alinéas proposés dans chaque paragraphe était une "leçon de numérotation latine", a signalé un délégué. En effet, un alinéa a été marqué tricesimus (et) uno, pour indiquer l'existence de 31 propositions d'alinéas dans le paragraphe consacré aux villes. Par ailleurs, pour illustrer le rythme plus lent des négociations de la journée, le co-président Kim Sook a déclaré : "Parfois, nous aimons danser le tango, mais parfois nous aimons danser plus lentement au rythme du blues," ce qui a amené un délégué à chuchoter "Il nous faut commencer, vite fait, à danser le tango si nous voulons terminer une première lecture d'ici la fin de la réunion."

CONSULTATIONS INFORMELLES DE LA

CNUDD:

VENDREDI 23 MARS 2012

Les délégués ont achevé leur première lecture du chapitre V (Cadre d'action et de suivi) de l'avant-projet. De nombreuses consultations et manifestations parallèles ont également eu lieu tout au long de la journée.

LES CONSULTATIONS SUR L'AVANT-PROJET

V. CADRE D'ACTION ET DE SUIVI : A. Thèmes et domaines intersectoriels prioritaires / clés / thématiques /: Les produits chimiques et les déchets : Le G-77/CHINE a proposé un texte sur le manque de capacités dans le domaine de la gestion et de l'élimination des produits chimiques dans les pays en développement, en particulier en Afrique. La Suisse a soutenu une référence à la santé humaine. La MOLDAVIE a remplacé sa proposition antérieure "mettant en garde" contre l'établissement d'industries chimiques dans les pays en développement, par une proposition "décourageant" les investissements dans "des technologies dépassées". La NORVEGE a proposé un paragraphe distinct sur les déchets électroniques, et a soutenu un texte de l'UE sur l'utilisation efficace des ressources.

Consommation et production durables : L'AUSTRALIE a appuyé une proposition des États-Unis qui "invite le PNUE à adopter, à son prochain Conseil d'administration, le texte du Cadre programmatique décennal élaboré à la CDD-19, en y introduisant seulement les modifications techniques limitées qui sont nécessaires au lancement du cadre et à organiser la première réunion du Cadre programmatique décennal en 2013".

Le G-77/CHINE a déclaré que ses membres continueraient à soutenir la nécessité d'un pacte mondial. Le délégué a souligné la nécessité, pour tous les pays, de prendre des mesures et, pour les pays industrialisés, de prendre les devants. L'UE a soutenu le paragraphe initial proposé dans l'avant-projet et a déclaré que le texte devrait être fondé sur les décisions prises à la CDD-19. La NORVEGE et le MEXIQUE ont appuyé la proposition de la Suisse sur la promotion du processus d'élaboration des systèmes d'étiquetage et autres mécanismes d'ici à 2022. Le MEXIQUE a souligné que le Cadre décennal pourrait être un résultat concret de Rio +20. Le SAINT-SIEGE s'est joint à l'UE et à la REPUBLIQUE DE COREE pour le soutien de l'amendement introduit par le G-77/Chine sur les stratégies visant à augmenter la consommation au sein des franges les plus pauvres en vue de répondre aux besoins de base.

Éducation : Au sujet de l'accès à une éducation de qualité, le CANADA a plaidé pour "résultats d'apprentissage" en plus de l'éducation. La SUISSE a souligné la dimension sexospécifique et la formation professionnelle. Le MEXIQUE a attiré l'attention sur les enfants handicapés. La NORVEGE a appuyé un paragraphe proposé par l'Australie sur le soutien du travail du Partenariat mondial pour l'éducation. Le G-77/CHINE a souligné l'impératif de faire en sorte que Rio +20 mette l'accent sur la fourniture d'un accès égal des filles à la scolarisation et sur la promotion de l'accès universel à l'enseignement primaire. Le SAINT-SIEGE a soutenu les amendements du G-77/Chine sur l'accès de tous à une éducation de qualité, sur l'investissement dans l'éducation et dans les infrastructures d'éducation et sur le droit à l'éducation. La REPUBLIQUE DE COREE a apporté

son appui à l'amendement introduit par le Japon, stipulant que l'accès à une éducation de qualité est indispensable pour assurer la sécurité humaine. Au sujet de l'encouragement des échanges internationaux et des bourses internationales, le MEXIQUE a ajouté "les échanges de connaissances entre les pays du Sud et le renforcement des capacités pour une formation de qualité".

L'égalité hommes-femmes : L'ISLANDE, la NORVEGE, la NOUVELLE ZELANDE et d'autres ont apporté leur appui à une proposition du G-77/Chine de modifier l'intitulé pour "Égalité des sexes et autonomisation des femmes".

Au sujet des contributions des femmes, le SAINT-SIEGE a proposé de remplacer "santé" par "soins de santé de base", soulignant que, dans les pays en développement, la plupart des gens n'ont pas un tel accès. Le délégué a demandé la suppression des références à la santé sexuelle et procréative, et a appuyé l'inclusion de "relations matrimoniales et familiales", proposée par le Monténégro, dans la liste des domaines dans lesquels il est question de promouvoir l'égalité hommes-femmes. Le G-77/CHINE a souligné l'importance de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes. Il a reconnu les avancées accomplies, signalant, toutefois, que le progrès souhaité n'est pas encore pleinement réalisé.

L'ISLANDE a suggéré un nouveau libellé appelant à augmenter la proportion des femmes, dans les postes de direction, d'au moins 40%, en vue de parvenir à la parité hommes-femmes. La NORVEGE a proposé un texte appelant tous les cadres de suivi à utiliser des indicateurs sexospécifiques et des données ventilées par sexe.

Le LIECHTENSTEIN a apporté son appui à une proposition de l'UE sur le rôle des femmes dans la sécurité alimentaire, à la proposition de la Serbie sur les perspectives sexospécifiques dans les politiques de la société de l'information, et aux amendements du G-77/Chine sur l'avancement de l'égalité en milieu de travail. La REPUBLIQUE DE COREE a appuyé un amendement du G-77/Chine sur la cohérence et l'intégration du travail des institutions des Nations Unies dans la réalisation de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes, et s'est jointe à l'ISLANDE, à la NOUVELLE ZELANDE, au CANADA et à la SUISSE pour favoriser un texte de la Norvège sur le soutien du mandat et du travail des Femmes de l'ONU.

Le secteur privé : La SUISSE et la NORVEGE ont appuyé une proposition de l'UE appelant à des rapports concernant la durabilité d'entreprise. Le CANADA a proposé un texte de rechange encourageant toutes les organisations à communiquer leurs performances environnementales et sociales, conformément aux normes internationalement reconnues. La NORVEGE a appuyé une proposition de l'UE d'encourager les entreprises à aligner leurs pratiques sur les types de principes énoncés dans le Pacte mondial des Nations Unies.

L'innovation et l'investissement durables : La SUISSE a appuyé une proposition de l'UE sur la création d'incitations à l'investissement dans les technologies, l'innovation et les infrastructures durables.

La signalisation de prix corrects : La SUISSE a apporté son appui à une proposition de l'UE de faire en sorte que les prix des produits et services rendent compte des vraies coûts et avantages environnementaux et sociaux.

L'exploitation minière : Le CANADA et la SUISSE ont appuyé le paragraphe de l'Australie sur l'exploitation minière, tandis que les ETATS-UNIS et l'UE ont indiqué qu'ils pourraient travailler avec l'Australie sur son libellé.

B. ACCELERER ET MESURER LES PROGRES : Le G-77/CHINE a exprimé la volonté d'explorer la possibilité de considérer des objectifs de développement durable (ODD). Le délégué a indiqué que : les ODD doivent s'appuyer sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), que la croissance peut être utile à la poursuite du développement durable et que la diversité est un principe essentiel.

La SUISSE a déclaré que les ODD devraient être élaborés à travers un processus transparent impliquant l'ensemble du système des Nations Unies et être fondés sur des conseils d'experts et sur la participation des Etats membres et des parties prenantes. L'UE a proposé que les ODD englobent les trois dimensions du développement durable d'une manière équilibrée et synergique pour permettre l'adoption d'approches différenciées par les pays. Le délégué a également indiqué que les ODD doivent être en nombre limité et être facilement transmissibles. Le LIECHTENSTEIN a recommandé que les ODD soient possibles à traduire dans les politiques nationales, et que le processus aboutisse à un mécanisme de responsabilisation solide. La représentante des ETATS-UNIS a déclaré qu'elle se réservait sur cette section entière, mais qu'elle s'engagerait dans la discussion avec l'évolution de la proposition.

La NORVEGE, appuyée par la NOUVELLE ZELANDE, a proposé un libellé appelant à l'élaboration d'un ensemble d'ODD qui devrait, entre autres, s'appuyer sur les aspects positifs de la réalisation des OMD. Au sujet de ce que les objectifs de développement durable pourraient inclure, la NORVEGE a proposé, entre autres, l'énergie durable pour tous, la sécurité alimentaire et la gestion durable de l'eau, et a appelé à la création, par le Secrétaire général, d'un mécanisme d'experts chargé d'élaborer et d'affiner les objectifs avant leur adoption par les Etats membres.

Le JAPON a déclaré qu'il serait prématuré de s'accorder, à Rio +20, sur des thèmes et des secteurs pour les ODD. Le JAPON, appuyé par l'AUSTRALIE et la NOUVELLE ZELANDE, a souligné que les ODD ne doivent ni détourner les pays de la réalisation des OMD, ni préjuger de la détermination des objectifs de développement pour l'après 2015. Le MEXIQUE a souligné que les ODD doivent refléter l'ensemble des trois piliers du développement, être universels et applicables à tous les pays, mais avec une différenciation en fonction des niveaux de développement, et faire l'objet d'un suivi régulier.

L'ISLANDE a proposé que les ODD prennent en considération les questions d'égalité hommes-femmes et la gestion durable des terres. La NOUVELLE ZELANDE a proposé le milieu marin, et le KAZAKHSTAN, appuyé par la Biélorussie, a proposé la préservation des écosystèmes et l'énergie durable pour tous.

C. MOYENS DE MISE EN ŒUVRE : la Finance: L'UE a déclaré, entre autres, que tous les pays ont une responsabilité à l'égard du développement durable, que des ressources publiques et privées sont nécessaires, que le financement du développement est une partie importante de la gamme de sources, que l'UE a l'intention de concrétiser ses engagements d'APD, et que le secteur privé joue un rôle important.

La SUISSE a proposé des références au financement du développement et au processus de Busan. La REPUBLIQUE DE COREE a mis en exergue l'efficacité de l'aide et la réunion de Busan. Le G-77/CHINE a déclaré, entre autres : que le texte consacré aux moyens d'exécution (ME) doit figurer dans un paragraphe distinct; que tous les cadres d'action doivent être intégrés dans le présent article; que l'accord sur le document repose sur la fourniture d'un cadre régissant les moyens d'exécution.

La SUISSE a apporté son soutien à la proposition du Canada sur l'amélioration de l'efficacité et de la qualité de l'aide, de manière fondée sur les principes fondamentaux de l'appropriation nationale, de l'alignement, de l'harmonisation, de la gestion axée sur les résultats et de la responsabilité mutuelle. Le JAPON, l'UE et la SUISSE ont appuyé un paragraphe introductif proposé par la Norvège, qui reconnaît que les sources à la fois publiques et privées sont essentielles pour le financement du développement durable. Le CANADA et la NOUVELLE ZELANDE ont déclaré que Rio +20 n'est pas le forum approprié pour discuter de l'allègement de la dette, et ont proposé de supprimer une proposition qui y appelle.

Les ETATS-UNIS et l'UE ont apporté leur appui à une proposition de la Norvège réaffirmant l'engagement en faveur de la Convention des Nations Unies contre la corruption. L'UE, la SUISSE, le CANADA et la NOUVELLE ZELANDE ont apporté leur soutien à un amendement du Japon reconnaissant qu'un certain nombre d'économies émergentes sont devenues d'importants fournisseurs de coopération Sud-Sud. La SUISSE,

la NORVEGE, le CANADA et la NOUVELLE ZELANDE ont appuyé un amendement des Etats-Unis réaffirmant le rôle central et essentiel du secteur privé et des institutions financières internationales dans la mise en œuvre des mesures visant à aider la communauté mondiale à atteindre les objectifs de développement durable.

Science et technologie : La REPUBLIQUE DE COREE a proposé un texte appelant à une plate-forme scientifique mondiale pour la coordination et la collaboration internationale dans le domaine de la recherche. La représentante des ETATS-UNIS a déclaré que cette section est importante pour les moyens d'exécution, et a indiqué qu'elle aurait besoin de travailler sur la formulation des amendements proposés concernant le transfert de technologie.

Le représentant du G-77/CHINE a parlé des propositions de son groupe portant, notamment, sur un appel à la mise en œuvre immédiate du Plan stratégique de Bali pour l'appui technologique et le renforcement des capacités, appel auquel la SUISSE a apporté son appui. Le KAZAKHSTAN a apporté son soutien à une proposition du G-77/Chine d'ajouter "transfert de technologie, recherche et développement" dans l'intitulé, et a proposé d'ajouter des références aux pays à revenu intermédiaire. Le délégué a également appuyé, avec la FEDERATION DE RUSSIE, la proposition de la Biélorussie concernant la création d'un fonds mondial de contributions volontaires alimenté par les Etats, la société civile et le secteur privé pour la facilitation du transfert de technologie.

Le MEXIQUE a proposé de demander à l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, au PNUE et à d'autres institutions pertinentes, de déterminer des options pour un mécanisme de facilitation, qui soient compatibles avec les systèmes existants de protection des brevets, aux fins de diffuser les principales technologies propres aux pays en développement, et a ajouté un libellé appelant au soutien des centres régionaux disponibles pour le transfert de technologie.

La REPUBLIQUE DE COREE, le CANADA, le JAPON, la SUISSE et la NOUVELLE ZELANDE ont apporté leur appui à une proposition des Etats-Unis indiquant que le transfert de technologie doit être à des conditions mutuellement convenues.

Renforcement des capacités : Les ETATS-UNIS et le CANADA ont exprimé leur préférence pour le texte du co-président. La représentante des ETATS-UNIS a soutenu un paragraphe appelant à la participation et la représentation des scientifiques des pays en développement pour renforcer les capacités scientifiques de ces pays.

Commerce international : Les ETATS-UNIS ont proposé un texte soulignant la nécessité de résister aux tendances protectionnistes et de rectifier les mesures déjà prises qui faussent les échanges et qui sont incompatibles avec les engagements et obligations de l'OMC. Le G-77/CHINE a appelé, entre autres : à un accès accru aux marchés, à des progrès dans l'élaboration du Programme de Doha, à l'inclusion et à la participation, et à l'amélioration des capacités à travers l'appui international. Au sujet du soutien à l'élimination progressive des subventions qui faussent le marché et qui sont nuisibles à l'environnement, le CANADA a appuyé une proposition avancée par l'Australie et le Japon de remplacer "combustibles fossiles" par "combustibles fossiles inefficaces".

Registre / recueil des engagements : Au sujet de la proposition d'un registre ou d'un recueil des engagements, le G-77/Chine a demandé sa suppression. Les ETATS-UNIS ont préféré l'appeler "recueil des engagements", accueillant favorablement l'idée d'engagements volontaires. La SUISSE a soutenu le recueil comme étant un cadre de responsabilisation.

DANS LES COULOIRS

A la fin d'une très longue semaine couronnée, vendredi soir, par des travaux qui se sont étalés jusqu'à 23h15, les délégués ont achevé leur "première lecture" de l'avant-projet du document final. Au milieu de beaucoup de crochets, certains ont cru voir des lueurs d'espoir : par exemple, un objectif de zéro dégradation des terres a suscité des raisons d'espérer dans les milieux de la désertification, alors que d'autres ont fait observer que le texte sur le très attendu Cadre décennal de programmation de modes de consommation et de production durable est, lui, resté dans le document de négociation. En cette semaine caractérisée par un certain ennui et une confusion occasionnelle chez les délégués dans leur parcours des nombreux amendements, l'intérêt a connu son apogée vendredi en fin d'après-midi lorsque délégués et observateurs se sont entassés dans la salle de conférence pour la discussion initiale d'une proposition d'établir un processus pour des ODD. Certains ont indiqué que les observations émises pourraient alimenter la réunion informelle sur les ODD, qui sera organisée, samedi, par la Colombie.

TROISIEME RÉUNION INTERSESSIONS DE LA CNUDD: LUNDI 26 MARS 2012

Les délégués se sont retrouvés, lundi 26 mars, pour la troisième réunion intersessions de la CNUDD, reprenant leurs discussions dans le cadre des consultations "informelles informelles" tenues la semaine précédente. Le groupe a passé toute la journée et la soirée dans des échanges de vue et apports de contributions supplémentaires à l'avant-projet.

OUVERTURE DE LA REUNION INTERSESSIONS

Le co-président Kim a ouvert la troisième réunion intersessions et a demandé aux délégués de retourner à leurs consultations informelles-informelles sur le texte. La PALESTINE a encouragé la tenue d'une discussion sur les règles de procédure. Le co-président Kim a déclaré que comme il s'agit d'une consultation informelle, le Bureau a décidé de consacrer les deux prochains jours à l'examen de l'avant-projet. L'UE a appelé à un exercice de rationalisation visant à réduire la taille du texte.

LES CONSULTATIONS SUR L'AVANT-PROJET

Le co-président Kim a invité le G-77/CHINE à faire part de ses observations sur les sections III à V de l'avant-projet, y compris les propositions des autres parties, vu qu'il ne l'a pas encore fait.

III. L'ÉCONOMIE VERTE : Le G-77/CHINE s'est opposé à une suggestion des Etats-Unis de supprimer le libellé sur les possibilités, les défis et les risques de l'économie verte, et le G-77/CHINE a également souligné la nécessité d'une "croissance soutenue" et de "moyens de mise en œuvre" et a suggéré un texte appelant au renforcement des capacités des travailleurs. La représentante a demandé des éclaircissements sur le texte appelant à une "reconnaissance adéquate du capital social et naturel", à "des choix durables" et à "des limites planétaires".

Le G-77/CHINE s'est opposé aux propositions de la Norvège sur les choix durables, sur l'intégration des coûts sociaux et environnementaux dans la façon dont le monde estime et mesure les activités économiques, et sur la réforme des systèmes nationaux de fiscalité et de crédit.

S'agissant des efforts internationaux pour aider les pays à bâtir une économie verte, le G-77/CHINE a souligné qu'il était plus important d'insister plutôt sur ce que ces efforts ne devraient pas faire, que sur ce qu'ils devraient faire.

Au sujet de la création d'une plate-forme internationale de partage des connaissances, la RÉPUBLIQUE DE COREE a déclaré qu'un partenariat mondial pour l'économie verte, impliquant les pays industrialisés et les pays en développement, est nécessaire pour l'élaboration d'une entente commune de l'économie verte et pour apprendre les uns des autres.

IV. CADRE INSTITUTIONNEL DU DEVELOPPEMENT DURABLE (CIDD)

Renforcement / réforme / intégration des trois piliers :
Le G-77/Chine a mis en exergue les éléments de son texte proposé englobant ; des responsabilités communes mais différenciées ; la participation effective dans la structure de

gouvernance des institutions financières internationales (IFI) ; et le suivi de la mise en œuvre d'Action 21. L'UE a soutenu un texte appelant au renforcement de l'interface entre l'élaboration des politiques et la science.

L'Assemblée générale, l'ECOSOC, la CDD et le Conseil du développement durable : Le G-77/CHINE a soutenu un texte appelant à un "système multilatéral inclusif, transparent, réformé et efficace." La représentante a réservé sa position sur plusieurs paragraphes portant sur l'ECOSOC et la CDD, en attendant la tenue de nouvelles consultations internes. En réponse à une requête du G-77/CHINE, l'UE a expliqué qu'elle s'opposait à une référence aux fonds et programmes des Nations Unies dans le paragraphe de l'ECOSOC parce que ces derniers ne sont pas actuellement supervisés par l'ECOSOC.

Le PNUE, la proposition de sa transformation en une institution spécialisée sur l'environnement, les institutions financières internationales, et les activités opérationnelles des Nations Unies au niveau des pays : Le G-77/CHINE a souligné l'importance de sa proposition d'amendement des réalignements de quotas et la parité du pouvoir de vote des FMI / Banque mondiale. Le G-77/CHINE s'est opposé aux références à un médiateur ou haut-commissaire de l'ONU pour les générations futures.

Régional, national, local : Le G-77/CHINE a soutenu un texte du Mexique sur l'importance de la mise en œuvre de stratégies globales de développement durable, intégrées dans les plans de développement nationaux, en tant qu'instruments clés pour la mise en œuvre des engagements pris en faveur du développement durable.

La SERBIE a appuyé la proposition de la Norvège et de l'UE "de promouvoir un meilleur accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès aux procédures judiciaires et administratives en matière d'environnement". Le KAZAKHSTAN a mis en exergue le "Pont vert" en tant que mécanisme destiné à soutenir les efforts fournis en vue de réaliser une économie verte, proposant que ce dernier soit soutenu en guise de contribution de la région asiatique. La RÉPUBLIQUE DE COREE a souligné l'importance du "fonctionnement efficace des mécanismes régionaux et sous-régionaux".

V. CADRE D'ACTION ET DE SUIVI : Le G-77/CHINE a souligné le manque de mise en application des engagements antérieurs, comme indiqué dans un paragraphe du préambule.

L'UE a souligné l'importance des buts, objectifs et jalons, y compris par rapport à l'économie verte, et a exprimé l'espoir d'avoir un ordre du jour solide et orienté vers l'action. Le G-77/CHINE a demandé des éclaircissements sur les éléments qu'engloberait une feuille de route vers l'économie verte, précisant que l'éradication de la pauvreté est un thème central. La SUISSE a proposé un texte affirmant que l'éradication de la pauvreté est un domaine fondamental du développement durable et un thème transversal.

La sécurité alimentaire : Le G-77/CHINE a demandé de garder sa proposition d'insérer un paragraphe introductif sur le droit au développement et le droit à l'alimentation, estimant que cela est indispensable à toute discussion sur la sécurité alimentaire. Le G-77/CHINE a également indiqué qu'il souhaitait le maintien des ajouts qu'il a proposés concernant le renforcement de la production agricole, la productivité et la durabilité, l'augmentation des investissements dans l'agriculture

et le développement rural, et la promotion de l'accès à la terre et à la sécurité foncière. Il a fait part de son intérêt à travailler avec la Turquie sur sa proposition appelant au soutien des méthodes agricoles traditionnelles.

Le G-77/CHINE a souhaité le maintien de ses propres paragraphes proposés sur les modes non durables de consommation et sur l'élimination des obstacles et des politiques qui faussent la production et le commerce des produits agricoles.

Les systèmes commerciaux : Le G-77/CHINE a répondu à une demande d'éclaircissements sur le texte se référant au "besoin de changer les modes non durables de consommation dans les modes de vie des pays industrialisés". Le délégué a indiqué que ce texte rappellerait aux pays industrialisés leurs engagements à être aux avant-postes dans le passage à des modes de consommation et de production durables (CPD), comme indiqué dans le Plan d'application de Johannesburg (PAJ).

Au sujet d'une proposition norvégienne présentant la bonne gouvernance dans le domaine de l'occupation des sols et l'aménagement du territoire, comme étant fondamentale pour assurer la sécurité alimentaire, le G-77/CHINE a souligné que la référence à la promotion de l'utilisation et de la conservation des ressources génétiques dans la présente proposition doit appeler à l'inclusion de "l'accès aux, et partage des, avantages".

L'eau : Le G-77/CHINE s'est enquis de la signification de termes : "encourager les paiements des services écosystémiques" ; "conserver," par rapport à l'utilisation durable des écosystèmes ; et "une gestion plus efficace des ressources en eau et de l'environnement aquatique," par rapport à l'économie verte. Les Etats-Unis ont souligné le rôle des écosystèmes naturels dans le maintien de la quantité et de la qualité de l'eau douce.

L'énergie : L'ISLANDE a présenté sa proposition encourageant les institutions financières à élaborer un mécanisme d'atténuation des risques pour financer l'exploration des énergies renouvelables. La représentante a indiqué que de nombreux pays africains disposaient d'un potentiel pour l'énergie géothermique.

Le tourisme durable et en harmonie avec la nature : Le G-77/CHINE a présenté sa proposition d'encourager la prise de mesures visant à promouvoir le tourisme durable, et a demandé l'ajout d'une référence à un "tourisme culturel", outre l'éco-tourisme.

Les Etats-Unis ont suggéré d'utiliser un autre texte "reconnaissant l'importance des activités de tourisme durable" qui préservent l'environnement, respectent la diversité culturelle et améliorent le bien-être des populations locales.

Le transport durable : Le G-77/CHINE a préféré garder cette sous-section séparée de celle consacrée aux "Villes", faisant valoir que le transport durable implique également le transport maritime, le transport aérien et l'intégralité de la mobilité humaine.

Harmonie avec la nature : Le G-77/CHINE a préféré retenir cette sous-section de manière distincte.

Les villes : Le G-77/CHINE a fait part de sa volonté de travailler avec les Etats-Unis sur le texte concernant l'importance de l'accès universel et l'adoption d'une approche durable de transport sûr, propre et abordable.

Population et santé : Le G-77/CHINE s'est opposé à la suppression d'un passage sur le renforcement du rôle de premier plan de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Les emplois verts – l'inclusion sociale : Le G-77/CHINE a proposé de placer toutes les références aux emplois verts dans la section III consacrée à l'économie verte, tout en conservant toutes les propositions du G-77/Chine, et s'est réservé sur les l'examen d'autres propositions d'amendements ultérieurs. Le délégué a souligné que le G-77/CHINE ne pouvait pas accepter la proposition des Etats-Unis de supprimer la référence aux situations de crise, mais qu'il pourrait travailler avec la proposition du Mexique sur les mesures à prendre par les pays pour générer des emplois verts. Le G-77/CHINE a également proposé la suppression d'un paragraphe sur la prise des mesures en rapport avec les emplois verts.

Les Océans et les mers, les PEID: En référence à une proposition de l'UE sur l'importance de la réalisation des objectifs de l'économie verte dans le contexte maritime de l'économie bleue, le G-77/CHINE a déclaré qu'il ne pouvait pas accepter l'encadrement de l'économie verte dans ce contexte, vu que l'économie verte a besoin d'abord d'être mieux comprise.

Le G-77/CHINE a apporté son appui à l'inclusion des "aspects socio-économiques" dans les rapports et évaluations relatifs à l'état du milieu marin, suggérée par l'UE et la Nouvelle-Zélande, et du libellé de l'UE sur le renforcement de la résilience des écosystèmes marins. Le G-77/CHINE a également demandé la suppression des références spécifiques aux zones marines protégées et à la Convention pour le contrôle et la gestion des eaux de ballast des navires, et la référence du Mexique reliant la question de l'eau douce aux questions marines. Le délégué a, en outre, demandé des éclaircissements concernant les références de l'Australie aux "normes" de l'OMI, et aux

"préoccupations environnementales transfrontières"; la référence de Monaco à "une meilleure gestion de la fertilisation et des déchets agricoles", et la suppression, proposée par les Etats-Unis, du libellé recommandant de ne pas mener d'activités de fertilisation marine, en attendant l'évaluation des risques connexes. MONACO a expliqué l'intention de récupérer les éléments nutritifs anthropiques provenant des activités terrestres. L'AUSTRALIE a déclaré que les normes de l'OMI sont mises en œuvre à travers des règlements adoptés par les Etats membres, par exemple, concernant la composition des combustibles marins, et a accepté la tenue, si besoin est, d'une nouvelle discussion sur ce texte.

Le G-77/CHINE a appelé à la suppression des paragraphes sur les impacts du changement climatique et l'acidification des océans. Au sujet de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (pêche INN), le G-77/CHINE s'est joint à l'UE et à la Norvège dans le placement entre crochets d'une proposition australienne appelant à travailler ensemble sur la mise en application.

Au sujet d'un paragraphe sur les contributions des récifs coralliens, le G-77/CHINE a fait part de sa volonté de travailler avec l'Australie sur plusieurs amendements qu'elle a proposés, tels que sur la vulnérabilité des récifs et sur le soutien de la coopération internationale.

Au sujet des PMA, le G-77/CHINE a souhaité retenir ce libellé dans une section distincte, et a proposé un nouveau paragraphe sur les pays en développement dépourvus de littoral.

Le changement climatique : Le G-77/CHINE a appelé les Etats à mettre en œuvre, immédiatement et pleinement, les dispositions de la CCNUCC.

Les forêts et la biodiversité : Le G-77/CHINE a appelé à une mise en œuvre urgente de la déclaration ministérielle de la neuvième session du Forum des Nations Unies sur les forêts.

La dégradation des terres et la désertification : Le G-77/CHINE a souligné le lien avec la sécurité alimentaire, et a proposé la suppression des insertions sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, précisant que ces insertions pouvaient être reflétées dans les chapitres pertinents du document.

DANS LES COULOIRS

Les couloirs de siège de l'ONU étaient, lundi matin, pleins de potins sur les événements du week-end. En l'absence de négociations officielles durant les journées de samedi et de dimanche, certains délégués ont pris une pause bien méritée pour se remettre des sessions de négociation nocturnes tardives exténuantes de la semaine précédente. D'autres, cependant, y ont passé du temps dans diverses rencontres ou réunions informelles parallèles. De nombreux représentants d'ONG étaient en train de parler de leur réunion de dimanche organisée par l'IRG et d'autres, en train de discuter de la gouvernance dans l'avant-projet. Les discussions ont porté sur les propositions initiales figurant dans l'avant-projet, y compris un recueil des engagements, un médiateur pour les générations futures et des objectifs de développement durable. D'autres réunions du week-end ont porté sur le Sommet des citoyens des Etats-Unis et du Canada pour le développement durable, organisé par l'Université de Yale, et une réunion d'experts des grands groupes sur l'avant-projet et le recueil des engagements de Rio +20.

Toutefois, lundi soir, la conversation est passée à des réflexions sur les progrès ou l'absence de progrès dans les négociations. De nombreux délégués sont restés profondément préoccupés par le texte toujours en élaboration et sur la quantité de travail considérable qui serait nécessaire à négocier en vue de sa réduction à une taille raisonnable. "J'espère que le président a quelque chose dans sa manche", a dit l'un des participants. "La réunion du mois prochain pourrait être brutale", a prédit un autre.

Les frustrations des grands groupes ont été particulièrement évidentes. Comme l'heure s'est faite tardive, lundi soir, certains participants se sont penchés sur des plans avancés par un certain nombre d'institutions de publier une déclaration de préoccupation forte, non seulement sur l'absence de progrès, mais aussi sur le placement entre crochets de nombreuses références à l'équité et aux droits, figurant dans le texte, y compris le droit au développement, à l'eau et à la nutrition. Certaines organisations sont, apparemment, également préoccupées face à ce qu'elles estiment être un manque d'inclusivité dans les négociations. Une lettre ouverte aux Secrétaire général et représentants de haut niveau des Nations Unies et des gouvernements a été rédigée, et une conférence de presse est prévue pour mardi fin de matinée.

RÉSUMÉ DES CONSULTATIONS INFORMELLES-INFORMELLES ET DE LA TROISIEME REUNION INTERSESSIONS DE LA CNUDD: 19-27 MARS 2012

Les délégués ont repris leurs discussions sur le document final de la Conférence des Nations Unies pour le développement durable (CNUDD ou Rio+20) au cours de réunions consécutives tenues du 19 au 27 mars 2012 au siège de l'ONU à New York. Les premières consultations «informelles informelles» pour la négociation du projet de document final ont eu lieu du 19 au 23 mars et ont été suivies de la troisième réunion intersessions tenue les 26 et 27 mars.

Les négociations étaient basées sur «l'avant-projet» qui a été élaboré par les co-présidents et le Bureau du Comité préparatoire de la CNUDD. Intitulée «L'avenir que nous voulons», le document a été publié le 10 janvier 2012. Le projet intégrait les observations transmises au Secrétariat de la CNUDD par les Etats membres et autres parties prenantes jusqu'à la date du 1^{er} novembre 2011, (dénommé «document de compilation») ainsi que les observations émises durant la deuxième réunion intersessions de la CNUDD, tenue les 15 et 16 décembre 2011. Les première et deuxième lectures des deux premiers chapitres de l'avant-projet (les chapitres consacrés au Préambule/Etablissement du cadre général et au renouvellement de l'engagement politique) ont été accomplies au cours d'une session de trois jours en Janvier. Les observations écrites sur les trois autres chapitres – les chapitres consacrés à l'économie verte dans le contexte de l'éradication de la pauvreté et du développement durable, au Cadre institutionnel pour le développement durable et au Cadre d'action et de suivi - ont été présentées et compilées par le Secrétariat dans un projet de texte qui a été utilisé pour les négociations durant les réunions du mois de mars de la CNUDD.

Au cours des réunions du mois de mars, les délégations ont débattu d'amendements supplémentaires et ont répondu aux amendements introduits par les diverses délégations. La première lecture des chapitres consacrés à l'économie verte, au cadre institutionnel et au cadre d'action a eu lieu au cours des consultations informelles- informelles tenue durant la semaine. Une deuxième lecture de ces trois chapitres, avec une troisième lecture du préambule et d'une grande partie du chapitre consacré au Renouvellement de l'engagement politique, a été menée au cours de la réunion intersessions de deux jours.

Les représentants des grands groupes et certaines délégations ont déploré le grand nombre de crochets placés autour de divers amendements introduits, mais plusieurs participants ont précisé que les vraies décisions quant à savoir si un libellé particulier restera dans le document final et la forme dans laquelle il y apparaîtra, seront prises au cours du prochain round des consultations informelles-informelles. D'autres ont dit s'attendre à ce que, lors de la prochaine réunion qui se tiendra du 23 avril au 4 mai, les délégations utilisent les données issues des discussions du mois de mars (et celles, peut-être plus importantes encore, acquises dans les coulisses des consultations en vue de consolider les positions des blocs de négociation), pour commencer à parvenir à un accord sur ce que le document final de Rio+20 apportera à l'évolution de l'approche globale de la politique de développement durable.

BREF HISTORIQUE DES CONFERENCES DES NATIONS UNIES SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable (CNUDD ou Rio+20) va marquer le 40^e anniversaire de la première grande conférence politique internationale qui comportait spécifiquement le mot «environnement» dans son titre. La CNUDD cherche à assurer un engagement politique renouvelé en faveur du développement durable, à évaluer les progrès accomplis et les lacunes qui subsistent dans la mise en

DANS CE NUMÉRO

Bref historique des Conférences des Nations Unies sur le développement durable	1
Compte rendu de la Réunion	3
Projet de Document final de la CNUDD	5
Brève analyse de la Réunion	12
Réunions à venir	14
Glossaire	16

œuvre des engagements convenus antérieurement, et à relever les défis nouveaux et émergents. La conférence mettra l'accent sur les thèmes suivants: la mise en place d'une économie verte dans le contexte du développement durable et l'éradication de la pauvreté, et la création d'un cadre institutionnel du développement durable (CIDD).

CONFERENCE DE STOCKHOLM: La Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain (CNUEH) s'est tenue à Stockholm, en Suède, du 5 au 16 juin 1972, et a produit trois grands ensembles de décisions: la Déclaration de Stockholm, le Plan d'action de Stockholm, composé de 109 recommandations portant sur des mesures internationales à prendre par les gouvernements et les organisations internationales contre la dégradation de l'environnement, et un groupe de cinq résolutions appelant à une interdiction des essais d'armes nucléaires, à la création d'une banque des données environnementales internationales, à des mesures liées au développement et à l'environnement, à la création d'un fonds pour l'environnement et à l'établissement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) devant servir de centre névralgique pour la coopération mondiale et la conclusion de traités dans le domaine environnemental.

COMMISSION BRUNDTLAND: En 1983, l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU) a établi une commission indépendante pour la formulation d'un programme d'action à long terme. La Commission mondiale sur l'environnement et le développement - appelée plus communément Commission Brundtland, du nom de son président, le Dr Gro Harlem Brundtland, devait publier, en 1987, 'Our Common Future' qui a souligné le besoin d'élaborer des stratégies de développement dans tous les pays qui reconnaissent les limites de la capacité de l'écosystème à se régénérer et à absorber les déchets. La Commission a également souligné le lien entre le développement économique et les questions environnementales et a identifié l'éradication de la pauvreté comme condition nécessaire et fondamentale pour un développement écologique durable.

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT: La CNUED, connue aussi sous l'appellation de Sommet de la Terre, a eu lieu du 3 au 14 juin 1992, à Rio de Janeiro, au Brésil, et a impliqué plus de 100 chefs d'Etat et de gouvernement, des représentants de 178 pays et quelque 17.000 participants. Les principaux résultats de la CNUED sont la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, Action 21 (un programme d'action comportant 40 chapitres) et la Déclaration des Principes Forestiers. La Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques et la Convention sur la diversité biologique ont également été ouvertes à la signature durant le Sommet de la Terre. Action 21 appelait à la création d'une Commission du développement durable (CDD), d'une Commission fonctionnelle du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) aux fins de s'assurer du suivi efficace de la CNUED, de l'amélioration de la coopération internationale et de l'examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre d'Action 21 aux niveaux local, national, régional et international.

SE/AGNU-19: La 19^e session extraordinaire de l'AGNU pour l'examen général et l'évaluation d'Action 21 (23-27 juin 1997, à New York) a adopté le Programme relatif à la poursuite d'Action 21. Elle a procédé à l'évaluation des progrès accomplis depuis la CNUED et à l'examen de la mise en œuvre.

SOMMET MONDIAL SUR LE DEVELOPPEMENT

DURABLE: Le SMDD s'est réuni du 26 août au 4 septembre 2002, à Johannesburg, en Afrique du Sud. L'objectif du SMDD, selon la résolution 55/199 de l'AGNU, était d'organiser un examen décennal de la CNUED au niveau du sommet, pour revigorer l'engagement mondial en faveur du développement durable. Le SMDD a réuni plus de 21.000 participants venus de 191 pays. Le SMDD a négocié et adopté deux principaux documents: le Plan d'application de Johannesburg (PAJ) et la Déclaration de Johannesburg sur le développement durable. Le PAJ est conçu comme un cadre d'action pour la mise en œuvre des engagements convenus. La Déclaration de Johannesburg décrit le chemin parcouru depuis la CNUED jusqu'au SMDD, met en exergue les défis à relever, exprime un engagement en faveur du développement durable, met en relief l'importance du multilatéralisme et souligne la nécessité de la mise en œuvre.

AGNU 64: Le 24 décembre 2009, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Résolution 64/236 et a convenu de tenir la CNUDD en 2012, au Brésil. La Résolution 64/236 appelait également à la tenue de trois sessions de Comité préparatoire (PrepCom) avant la CNUDD. Le 14 mai 2010, le Secrétaire général Ban Ki-moon, a annoncé la nomination du Sous-secrétaire général aux affaires économiques et sociales, Sha Zukang, comme Secrétaire général de la Conférence. Le Secrétaire général devait ensuite nommer M. Brice Lalonde (France) et Elizabeth Thompson (Barbade) en tant que coordonnateurs.

PREPCOM I DE LA CNUDD: La première session du Comité préparatoire a eu lieu du 17 au 19 mai 2010, au siège de l'ONU à New York. Le PrepCom a évalué les progrès accomplis et les lacunes qui subsistaient dans la mise en œuvre des résultats des grands sommets sur le développement durable, ainsi que les défis nouveaux et émergents à relever, l'économie verte dans le contexte du développement durable et l'éradication de la pauvreté, et le CIDD. Les participants ont également organisé leurs travaux sur la voie de 2012, et ont examiné le règlement intérieur de la CNUDD.

PREMIERE REUNION INTERSESSIONS: La première réunion intersessions pour la CNUDD s'est tenue les 10 et 11 janvier 2011, au Siège de l'ONU à New York. Durant la réunion, les délégués ont écouté un résumé des conclusions du Rapport de synthèse sur la sécurisation d'un engagement politique renouvelé en faveur du développement durable, qui évalue les progrès accomplis et les lacunes qui subsistaient dans l'application des textes issus des grandes sommets sur le développement durable, et traite des défis nouveaux et émergents à relever. Des tables rondes y ont été organisées sur l'économie verte dans le contexte du développement durable et l'éradication de la pauvreté, et sur le CIDD.

PREPCOM II DE LA CNUDD: La deuxième session du PrepCom a eu lieu les 7 et 8 mars 2011, au siège de l'ONU à New York. Les délégués y ont examiné les progrès réalisés et les lacunes qui subsistaient dans la mise en œuvre des résultats des grands sommets sur le développement durable, ont abordé les défis nouveaux et émergents à relever, ont discuté de la portée d'une économie verte et de l'idée d'une «économie bleue», et ont débattu du CIDD. A la fin de la réunion, une décision a été adoptée sur le processus d'élaboration du projet de document final de la CNUDD.

REUNIONS SOUS-REGIONALES PREPARATOIRES

DE LA CNUDD POUR LES PEID: Trois réunions sous-régionales préparatoires ont été tenues pour donner aux PEID l'occasion d'élaborer leurs contributions au processus préparatoire de la CNUDD. La Réunion préparatoire sous-régionale pour les Caraïbes a été organisée à Georgetown, en Guyanne, le 20 juin 2011. Le Comité préparatoire sous-régional pour les pays limitrophes de l'Atlantique, de l'Océan Indien, de la Méditerranée et de la Mer de Chine méridionale (AIMS), s'est réuni à Mahé, aux Seychelles, les 7 et 8 juillet 2011. La réunion sous-régionale ministérielle préparatoire conjointe pour le Pacifique s'est déroulée à Apia, Samoa, les 21 et 22 juillet 2011. Lors de ces réunions, les participants ont adopté des recommandations portant, notamment, sur la création d'une économie verte dans un monde bleu, sur le renforcement du CIDD régional et sur la valeur et avantages de l'engagement dans le processus et les opportunités qu'il représente, en particulier pour ce qui est de l'économie verte.

REUNIONS PREPARATOIRES REGIONALES DE LA CNUDD: Les commissions économiques et sociales régionales des Nations Unies ont organisé des réunions préparatoires pour les régions de l'ONU, entre septembre et décembre 2011.

La **réunion préparatoire régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes** s'est tenue à Santiago, au Chili, du 7 au 9 septembre 2011. Le principal résultat de cette réunion a été une série de conclusions négociées qui comprenait des appels à la recherche de meilleures façons de mesurer la richesse des pays, qui reflètent de manière adéquate les trois piliers du développement durable, et à un CIDD mondial souple et efficace propre à assurer une intégration efficace des trois piliers. Les délégués ont également discuté d'une proposition, avancée par la Colombie et le Guatemala, de lancer un processus visant à élaborer les objectifs de développement durable (ODD).

La **réunion préparatoire régionale arabe** a eu lieu les 16 et 17 octobre 2011, au Caire, en Egypte. S'agissant de l'économie verte, les délégués ont souligné l'absence d'une définition universelle et ont convenu qu'elle devait être plutôt un outil au service du développement durable qu'un nouveau principe pouvant remplacer le développement durable. Au sujet du CIDD, certains ont indiqué qu'ils ne pouvaient pas aborder le détail des options internationales avant la clarification des propositions et de leurs implications financières. Les participants devaient également souligner la nécessité d'un équilibre entre les trois piliers du développement durable.

La **réunion préparatoire régionale pour l'Asie et le Pacifique** a eu lieu les 19 et 20 octobre 2011, à Séoul, en République de Corée. Beaucoup ont reconnu la valeur de l'idée de l'économie verte, mais certains ont souligné qu'elle ne devait pas conduire au protectionnisme ou à des conditionnalités. Au sujet du CIDD, beaucoup étaient en faveur d'un «renforcement» du PNUE, mais il n'y a pas eu de consensus sur le point de savoir si cela devrait être réalisé à travers la transformation du PNUE en une agence spécialisée. Certains participants ont également exprimé leur intérêt et leur soutien quant à l'établissement d'un conseil du développement durable. Les participants ont adopté le «Document de Séoul», lequel document a été soumis au Comité préparatoire de Rio+20.

La **réunion préparatoire régionale pour l'Afrique** a eu lieu du 20 au 25 octobre 2011, à Addis-Abeba, en Ethiopie. S'agissant du CIDD, alors qu'il y avait une certaine opposition

à l'idée de transformer le PNUE en une agence spécialisée, tous les participants ont convenu de la nécessité de renforcer le programme. Les délégués ont apporté leur appui au concept d'économie verte, tout en indiquant qu'il est besoin d'une définition plus élaborée, et que le concept ne devrait pas entraîner un protectionnisme ou des conditionnalités commerciales, et qu'il devait englober le concept de gestion durable des sols. Au sujet des moyens de mise en application, les délégués se sont engagés à la réalisation d'un certain nombre d'objectifs dont, notamment, assurer une meilleure gouvernance environnementale, la transparence et la reddition de comptes. Ils ont également appelé la communauté internationale à respecter les engagements disponibles, tels que la nécessité de doubler l'aide à l'Afrique. Les délégués ont adopté la Déclaration du consensus africain en faveur de Rio+20.

La **réunion préparatoire régionale pour l'Europe et l'Amérique du Nord** s'est déroulée à Genève, en Suisse, les 1^{er} et 2 décembre 2011. Les participants y ont appelé à une amélioration du suivi et de l'évaluation des progrès accomplis dans le domaine du développement durable, à une meilleure intégration des trois piliers du développement durable et au renforcement de la cohérence et de la coopération régionale. Ils ont examiné la proposition des ODD et ont soutenu le besoin d'une feuille de route pour l'économie verte, tout en reconnaissant les différents points de vue et la nécessité de relever les défis des divers pays. Au sujet du CIDD, beaucoup ont soutenu la modernisation et la transformation du PNUE, la création d'un conseil du développement durable, le renforcement des commissions régionales et des conseils nationaux du développement durable, et la participation de la société civile. Il y a eu à la fois des expressions de soutien et d'opposition à l'égard des propositions pour une nouvelle convention internationale élaborant le Principe 10 de Rio qui porte sur l'accès à l'information et la participation du public.

DEUXIEME REUNION INTERSESSIONS POUR LA CNUDD: Cette réunion a eu lieu les 15 et 16 décembre 2011 au siège de l'ONU à New York. Les participants y ont examiné la compilation des soumissions des Etats, des organes de l'ONU, des organisations intergouvernementales et des grands groupes sociaux et les observations et conseils fournis pour l'élaboration, la structure et le format d'un «avant-projet» du document final qui sera adopté à la CNUDD en juin 2012.

DISCUSSIONS PRELIMINAIRES DE L'AVANT-PROJET: Cette réunion a eu lieu au siège de l'ONU à New York du 25 au 27 janvier 2012. Dans leurs déclarations liminaires, les délégués ont convenu que l'avant-projet servirait de plate-forme pour les négociations. Ils avaient présenté des observations écrites sur les deux premiers chapitres de l'avant-projet - Préambule/Etablissement du cadre et Renouvellement de l'engagement politique - avant les discussions de janvier, et ont entamé des négociations sur ces chapitres.

COMPTE RENDU DE LA REUNION

Lundi 19 mars 2012, le co-président du Comité préparatoire (PrepCom) de la CNUDD, Kim Sook (République de Corée), a ouvert les consultations informelles-informelles et a demandé aux délégués d'être souples et de demeurer concentrés. Il a également informé les délégués qu'ils auront à travailler pendant des sessions nocturnes durant le week-end.

Le Secrétaire général de la CNUDD, Sha Zukang, a souligné que la CNUDD est “une conférence sur la mise en œuvre”. S’agissant de l’économie verte, il a fait état d’une convergence sur: le traitement de l’agenda social; le respect de l’appropriation nationale; et l’évitement du protectionnisme et de conditionnalités sur l’aide. Il a indiqué que les délégations ont soulevé des questions concernant: les modalités de partage de la technologie; le point de savoir qui doit supporter les coûts supplémentaires de la transition; et la manière dont les grands investissements peuvent être financés. Au sujet du cadre institutionnel du développement durable (CIDD), il a souligné que les délégués ont convergé sur l’importance de renforcer les liens entre la science et l’élaboration des politiques, ainsi que sur l’idée que la Commission du développement durable (CDD) ne devrait pas continuer sous sa forme actuelle. Il a signalé que des divergences existent quant à savoir: s’il y a lieu de renforcer le rôle de l’Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) et du Conseil économique et social (ECOSOC) et de quelle manière; s’il ya lieu de créer un conseil du développement durable (CoDD); et s’il est opportun de transformer le PNUE en une institution spécialisée. Il a également identifié un champ émergent de cibles et d’objectifs ambitieux couvrant un large éventail de thèmes dont, notamment, la sécurité alimentaire, l’énergie, l’eau, la dégradation des sols, le socle de protection sociale, le travail décent, la prévention des risques de catastrophe, le milieu marin et la planification urbaine durable.

L’Algérie, au nom du Groupe des 77 et la Chine (G-77/Chine), a indiqué que son Groupe a travaillé tout le week-end pour compléter les soumissions conjointes de ses membres concernant le chapitre III (l’économie verte dans le contexte du développement durable et de l’éradication de la pauvreté), mais que les capitales n’ont pas toutes encore entériné la position du Groupe. Par conséquent, il a demandé que la séance du matin commence par un examen des deux premiers chapitres du projet de conclusions (Préambule/Mise en place du cadre général et Renouveau de l’engagement politique). Les délégués ont ensuite procédé, lundi matin, à une troisième lecture de plusieurs paragraphes du premier chapitre, puis sont passés, lundi après-midi, à la première lecture des chapitres III à V. Au terme des séances diurnes et nocturnes tenues tout au long de la première semaine, les consultations informelles-informelles ont achevé la première lecture de l’avant-projet le vendredi 23 mars, à 23h15.

Le G-77/Chine a, tout au long de la réunion, présenté sa position en tant que bloc, divers porte-parole chargés de thèmes précis présentant la position du Groupe. Durant la première semaine, ces porte-parole se sont concentrés sur la présentation des propositions d’amendement du G-77/Chine à l’avant-projet, pendant que des consultations parallèles entre les membres consolidaient la position du Groupe sur tous les amendements au projet. A la réunion intersessions de deux jours, le porte-parole du G-77/Chine a présenté la position du Groupe sur les amendements des autres délégations.

TROISIEME REUNION INTERSESSIONS: Lundi 26 mars 2012, le co-président Kim a ouvert la troisième réunion intersessions de la CNUDD. Il a indiqué que sur la base d’une décision du Bureau, la réunion intersessions n’abordera pas l’approbation du règlement intérieur et la participation des organisations intergouvernementales aux travaux du PrepCom, mais qu’à la place et lieu de cela, elle continuera avec les négociations informelles-informelles. Il a invité le G-77/

Chine à présenter ses amendements aux propositions des autres délégations. Il a également proposé que toutes les délégations parcourent les deux premiers chapitres de l’avant-projet avant de travailler sur l’ensemble du texte dans deux groupes de travail: Le Groupe de travail I, sur les chapitres I (Préambule/mise en place du cadre général), II (Renouveau de l’engagement politique) et IV (Cadre institutionnel pour le développement durable), et le Groupe de travail II, sur les chapitres III (l’économie verte dans le contexte du développement durable et de l’éradication de la pauvreté) et V (Cadre d’action et de suivi).

La Palestine est intervenue en disant que, selon la Résolution 64/236 de l’Assemblée générale des Nations Unies, qui a établi la Conférence, il est nécessaire que tous les Etats membres et les membres des institutions spécialisées, approuvent le règlement intérieur. Le co-président Kim a indiqué que, parce que cette réunion est une réunion informelle, il n’est pas nécessaire d’aborder le règlement intérieur, et que le Bureau a décidé de consacrer les deux jours aux négociations.

L’Union européenne (UE) a indiqué qu’un exercice de rationalisation devait être fait en vue de réduire la taille du texte. Le délégué s’est réservé sur l’idée de travailler dans deux groupes de travail durant la réunion intersessions, signalant que l’UE serait d’accord, si les coprésidents voulaient bien, entre autres, de fournir des indications sur le type de formulation à utiliser pour simplifier le texte.

Mardi matin, 27 mars, l’UE s’est félicitée de la réunion entre les grands groupes et le Bureau qui a eu lieu ce matin même de 9h00 à 10h00. Le délégué a suggéré que les prochaines réunions de cette nature devaient être plus étendues dans le temps, être thématiquement axées et permettre aux membres des délégations de répondre aux préoccupations des grands groupes. L’UE a également exprimé sa préoccupation au sujet du processus de négociation, disant que des détails figurant dans l’avant-projet sont supprimés ou ajoutés sans beaucoup d’explication. Le G-77/Chine a répondu que les justifications détaillées seront fournies à un stade ultérieur des négociations.

DÉCLARATIONS DE CLÔTURE: Au cours des déclarations de clôture, mardi après-midi 27 mars, le co-président John Ashe (Antigua et Barbuda) a annoncé que le Bureau a décidé, lors d’une réunion tenue à la mi-journée, que les coprésidents élaboreraient des suggestions pour le texte simplifié et l’ajouteraient au document avec la compilation de tous les amendements à l’avant-projet, et qu’ils ne remplaceraient aucune des contributions apportées par les délégations. Il a expliqué que les pays pouvaient avancer leurs propres suggestions pour apporter des modifications aux suggestions des coprésidents, et que les révisions de ces propositions seront mises à la disposition de toutes les délégations avant les consultations informelles-informelles d’avril-mai. Les délégués ont également été invités à soumettre leurs propositions d’amendements aux paragraphes 16 à 24 (dernière partie du chapitre II dont ils n’avaient pas terminé la troisième lecture), le 28 mars 2012, avant la clôture des travaux.

Le porte-parole du G-77/Chine a déclaré que son groupe était en concertation sur cette proposition et a demandé une brève suspension de séance. La séance a été suspendue à 17h50 et a été reprise à 19h12, moment où le G-77/Chine a déclaré que les co-présidents devaient mettre à la disposition à toutes les délégations le texte de compilation comme il se présentait le 27 mars 2012 à 19h00, ainsi qu’un second texte comportant

tous les amendements qui seront proposés d'ici le 28 Mars 2012 à la clôture des travaux, et que chaque projet de texte doit être horodaté. Il a également déclaré que le Groupe a souhaité reprendre les négociations, le 23 avril, sur la base du texte de compilation comme il se présentait avec les propositions reçues de la part des délégations le 28 mars et que, d'ici le 23 avril, la porte du bureau du G-77/Chine serait ouverte aux co-présidents pour discuter de la façon dont le texte de compilation pourrait être rationalisé ou réorganisé. L'Islande a également indiqué que la porte de sa mission est ouverte aux co-présidents.

Dans sa déclaration de clôture, le secrétaire général de la CNUDD, Sha Zukang, a remercié les coprésidents et les délégués pour leur dur labeur. Il a déclaré: que «ces sept jours de travail acharné ont jeté les bases d'un consensus» et a exprimé son appréciation pour l'approche positive des délégations, à essayer de comprendre les différentes positions. Il a souligné que les négociations à venir allaient être ardues et complexes, que le texte est long et que les jours de négociation sont limités. Il a précisé que l'Assemblée générale a appelé à un document politique ciblé et que beaucoup soutiennent que le document devait s'appuyer sur les réalisations antérieures, qu'il ne doit pas être une simple répétition d'Action 21 ou d'autres traités ou de conclusions convenus, et qu'il devait se concentrer sur des actions et mesures concrètes. Il a appelé les participants à saisir ce moment, qui a-t-il affirmé, appelle à un sens de l'histoire et à une vision de notre avenir.

Le co-président Ashe a déclaré que les coprésidents se tenaient prêts à aider les délégations et a demandé aux délégués d'être prêts à d'intenses négociations durant les consultations informelles-informelles d'avril prochain. Il a ajourné la réunion à 19h28.

PROJET DE DOCUMENT FINAL DE LA CNUDD

Le résumé ci-dessous du projet de document final suit la structure de l'avant-projet. Chaque section contient un bref examen du contenu de l'avant-projet, suivie d'un résumé de l'ensemble des propositions que les délégués ont avancé pour chaque section. Les numéros quotidiens du *Earth Négociations Bulletin* couvrant cette réunion présentent des compte rendu détaillés des délibérations et peuvent être consultés en ligne à l'adresse <<http://www.iisd.ca/uncsd/ism3/>>. Le présent résumé est basé sur l'état du texte tel qu'il a été laissé à la fin des discussions, le mardi 27 mars 2012. Le nombre de propositions de paragraphes constaté pour chaque section comprend les paragraphes qui ont été avancés en guise d'alternatives ainsi que les propositions de texte autonomes.

I. PRÉAMBULE/MISE EN PLACE DU CADRE

GENERAL: Ce chapitre vise à définir la vision commune des gouvernements participant à la CNUDD. L'avant-projet contenait cinq paragraphes traitant: de la résolution des participants à Rio+20 à travailler ensemble; de la «détermination commune à libérer l'humanité de la faim et du besoin; «de la résolution des participants à redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs de développement convenus au niveau international; du renforcement de la coopération et du traitement des questions actuelles et de celles émergentes; et de l'encouragement de la prise «de mesures audacieuses et décisives en faveur de l'objectif et des thèmes de la conférence».

A la date du 27 mars 2012, près de 18 paragraphes avaient été proposés pour ce chapitre du projet de document final. Mardi 27 mars, au cours du débat sur les mesures concernant

les objectifs et thèmes de Rio+20, l'UE, la Suisse, la Biélorussie et l'Islande ont apporté leur appui à un amendement introduit par le Liechtenstein et appelant à «l'engagement à prendre» des mesures audacieuses et décisives. Au sujet d'une proposition d'amendement introduite par la Fédération de Russie et appelant à «préparer le terrain à une nouvelle éthique universelle et globale de l'humanité», le Saint-Siège a proposé une alternative appelant à «la reconnaissance du rôle indispensable de l'éthique dans le développement durable». La Suisse, appuyée par la Norvège et la Serbie, a accueilli favorablement un amendement introduit par l'UE sur l'intégration des services de la biodiversité et des écosystèmes. Le délégué a également suggéré de le placer à un endroit différent dans le document. La Suisse, la Norvège et l'Australie ont apporté leur appui à une proposition de l'UE d'insérer un paragraphe supplémentaire reconnaissant que le coût de l'inaction dépasse de loin le coût de l'action.

Les propositions supplémentaires avancées pour ce chapitre, sont les suivantes: rappeler que «le droit au développement est un droit inaliénable de l'homme» (Liechtenstein); déclarer «que la réalisation du développement durable exige des changements dans les modes de production et de consommation» (Mexique); et réaffirmer que l'objectif de la Conférence «est de garantir un engagement politique renouvelé en faveur du développement durable; évaluer les progrès accomplis à ce jour et les lacunes qui subsistent dans la mise en œuvre...» et exprimer «la volonté de traiter les deux thèmes de la Conférence, à savoir: l'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté et le Cadre international du développement durable «(G-77/Chine).

II. RENOUELEMENT DE L'ENGAGEMENT

POLITIQUE: Ce chapitre rappelle les engagements antérieurs et ouvre la voie à de nouvelles mesures. Le libellé de l'avant-projet du présent chapitre contient 19 paragraphes organisés en quatre sous-chapitres. Il réaffirme les principes de la première Conférence de Rio et des sommets et plans d'action connexes; il évalue les progrès réalisés par rapport aux résultats des grands sommets tenus sur le développement durable et détermine les défis nouveaux et émergents; il énonce des propositions pour l'engagement des grands groupes; et décrit un cadre d'action possible. A la date du 27 mars 2012, environ 76 paragraphes avaient été proposés pour ce chapitre du document.

A. Réaffirmation des principes de Rio et des plans d'action précédents: Ce sous-chapitre réaffirme la Charte des Nations Unies et un certain nombre de documents du sommet, y compris la Déclaration de Rio, Action 21, le Programme relatif à la mise en œuvre d'Action 21 et le Programme d'action de la Barbade. Il reconnaît la nécessité de renforcer le développement durable dans le monde, «conformément au principe de responsabilités communes mais différenciées et au principe du droit souverain des Etats sur leurs ressources naturelles».

Au cours des négociations, un certain nombre de propositions ont été examinées. S'agissant de la réaffirmation de la Charte des Nations Unies, la Suisse a proposé d'insérer, outre le libellé sur les principes de Rio, un libellé réaffirmant l'engagement en faveur de la Déclaration de Stockholm sur les principes régissant l'Environnement humain. La Norvège, le Mexique et l'UE ont proposé l'insertion d'une référence à la Déclaration universelle des droits de l'homme et à d'autres instruments.

Au sujet de la réaffirmation de l'engagement en faveur des accords passés, l'Australie, appuyée par le Japon, a proposé d'insérer une référence au Cadre d'action de Hyogo pour

2005-2015: Renforcement de la résilience des nations et des collectivités face aux catastrophes. La Nouvelle-Zélande a apporté son appui à une proposition du G-77/Chine réaffirmant l'engagement en faveur de la conservation et l'utilisation durable du milieu marin et de ses ressources. L'UE a proposé de mentionner la Conférence internationale sur la population et le développement. S'agissant des droits souverains des Etats sur leurs ressources naturelles, l'UE a proposé d'y ajouter «sans causer de préjudices à l'environnement d'autres Etats ou dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale». Au sujet des efforts collectifs, le Mexique a proposé de mentionner l'urbanisation durable.

B. Évaluation des progrès accomplis à ce jour et des lacunes qui subsistent dans la mise en œuvre des résultats des grands sommets sur le développement durable et relève des défis nouveaux et émergents (l'intégration, la mise en œuvre, la cohérence): ce sous-chapitre de l'avant-projet reconnaît les réussites, les échecs et les défis, et reconnaît les lacunes qui subsistent dans la mise en œuvre des engagements pris en faveur du développement durable.

Les discussions ont porté sur diverses propositions. Au sujet du progrès accompli et du changement survenu depuis le Sommet de la Terre de 1992, le G-77/Chine a souhaité voir les négociations prendre pour plate-forme sa proposition qui mentionne un écart croissant entre les pays industrialisés et les pays en développement, et qui se réfère à un besoin de coopération internationale dans les domaines de l'aide financière et du transfert de technologie, et à l'évitement des crochets.

Au sujet des revers et des défis, le délégué du G-77/Chine a déclaré qu'il pourrait soutenir la référence de l'UE aux modes de consommation et de production non durable, si la mention «des pays industrialisés» y était ajoutée. La Nouvelle-Zélande a proposé de placer l'amendement de l'UE sur la dynamique des populations dans la Section V. L'UE a ajouté une référence à l'insécurité de la «nutrition» et a signalé qu'il n'apportait pas son appui à la référence aux subventions qui contribuent à la surcapacité de pêche.

Au sujet de l'engagement national en faveur du développement durable, la Suisse a souligné «la cohérence entre les politiques économiques, sociales et environnementales de sorte que le fait qu'ils doivent être en phase avec le développement durable, demeure un défi à relever».

Au sujet de l'insertion du chômage et du sous-emploi proposée par les Etats-Unis et la Nouvelle-Zélande, le délégué des Etats-Unis a proposé de remplacer la référence du G-77/Chine à la mise en place d'une «stratégie globale pour l'emploi des jeunes» par une référence à la nécessité «pour les stratégies de développement durable de traiter activement de la question de l'emploi des jeunes».

Au sujet des efforts visant à éradiquer la pauvreté et la faim, le G-77/Chine a proposé un libellé appelant à des mesures pour la levée des obstacles posés à la concrétisation du droit des peuples à l'autodétermination, en particulier les peuples vivant sous occupation coloniale et étrangère, précisant qu'il s'agissait là d'une formulation convenue tirée du Plan d'application de Johannesburg. Les Etats-Unis ont proposé de supprimer ce texte.

Les Etats-Unis ont proposé que la référence à l'autonomisation des femmes de manière à ce qu'elles puissent prendre des décisions éclairées au sujet de leur santé reproductive, englobe une référence au besoin de «mesures de contraception modernes, sûres, abordables et efficaces».

Le Japon a apporté son soutien à une proposition du G-77/Chine réaffirmant que les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement humain, soulignant l'importance du placement de la sécurité humaine dans le cadre du développement durable. Le Japon a également remplacé une partie de cette proposition du G-77/Chine par un libellé soulignant l'importance de la couverture maladie universelle en tant qu'instrument fondamental de l'amélioration, entre autres, de la santé, de l'équité sociale et du développement économique.

Au sujet des défis particuliers auxquels font face certains groupes de pays, le G-77/Chine a souhaité utiliser son paragraphe alternatif proposé, car il dresse la liste de tous les groupes concernant ses membres, et a insisté pour que toutes les références à l'efficacité de l'aide soient accompagnées par des références au fait que les pays industrialisés ne sont pas en train d'honorer leur engagement de 0,7% du PNB pour l'aide publique au développement (APD). La Serbie a demandé des indications sur la façon dont les pays ont été classés dans les diverses catégories. Le Kazakhstan a accueilli favorablement l'insertion proposée par la Suisse sur les «pays en développement montagneux», à laquelle l'UE s'est opposée. L'UE a réitéré son appui à la tenue de la prochaine conférence des PEID en 2016.

C. Participation des grands groupes: Ce sous-chapitre de l'avant projet traite: de la participation du public au processus décisionnel; de l'accès à l'information et à l'utilisation des technologies d'information et de communication; des rôles du secteur privé et des gouvernements locaux; et de la participation des peuples autochtones, des enfants et des jeunes.

Les propositions discutées au cours des négociations ont englobé différents éléments. Au sujet de la participation du public, le G-77/Chine et le Monténégro ont inséré des références au Principe 10 de Rio sur l'accès à l'information. Le G-77/Chine a lié la participation à la promotion du développement durable et a proposé de supprimer la référence au processus décisionnel.

Le Monténégro a proposé un libellé reconnaissant le rôle des parlements, les invitant à s'impliquer plus activement dans le développement durable, notamment à travers l'examen de l'état d'avancement de la mise en œuvre.

Au sujet de la société civile, le G-77/Chine a introduit un libellé sur la nécessité d'un transfert de technologie pour réduire le déficit en matière d'information technologique à l'échelle mondiale. L'UE a proposé un texte sur la liberté d'association et de réunion, et un paragraphe sur la parité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes, y compris sur une représentation et une participation accrues.

Au sujet du rôle du secteur privé, la Norvège a présenté un texte sur le besoin de politiques permettant d'assurer de la prise en compte des coûts et avantages sociaux et environnementaux dans les prix et les décisions. L'UE a proposé un paragraphe appelant le secteur privé à chercher les opportunités offertes par l'économie verte, et à s'engager à assurer un cadre réglementaire prévisible et favorable.

Au sujet du gouvernement local, le G-77/Chine a proposé d'affirmer le «rôle primordial» des gouvernements nationaux. La Serbie a proposé un paragraphe appelant au renforcement de l'interface science-politique. La République de Corée a reconnu les organisations internationales comme «pôle central de la gouvernance mondiale» promouvant les trois piliers du développement durable d'une manière équilibrée.

Au sujet des populations autochtones, des enfants et des jeunes, la Nouvelle-Zélande a proposé d'y insérer une référence aux personnes handicapées. L'UE a proposé un libellé appelant à la participation des jeunes, vu que ces sujets auront un «impact profond sur eux... et sur les générations qui suivront.» Le G-77/Chine a proposé un paragraphe sur la participation des syndicats des travailleurs, en rapport avec l'équité sociale et le travail décent.

D. Cadre d'action: Ce chapitre de l'avant-projet appelle: à s'engager à améliorer la gouvernance et les capacités; à revigorer le partenariat mondial pour le développement durable; et à appeler à un cadre politique global applicable aux grandes entreprises pour l'examen et la communication des données relatives à la durabilité.

Les délégués ont examiné un certain nombre de propositions. Le G-77/Chine a proposé des paragraphes introductifs, suggérant plus tard de les placer dans la section V, d'insérer une déclaration selon laquelle «les Etats membres sont les principaux responsables de la conduite de leur propre programmes de développement durable», et de souligner le rôle des organisations régionales et sous-régionales. Les paragraphes faisaient référence à des ressources financières, des subventions, des crédits et des investissements «nouveaux, prévisibles et supplémentaires», et à la prévision d'un registre des transferts pour la mise en œuvre des engagements de développement durable.

Au sujet de la bonne gouvernance, la Norvège a suggéré de souligner l'importance d'une meilleure coopération et d'une cohérence entre l'ONU, les institutions financières internationales (IFI) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le G-77/Chine a réitéré l'importance de la transparence dans les systèmes financiers, monétaires et commerciaux. Au sujet de la mise en place d'un cadre politique global, la Suisse a proposé de se fonder sur l'accord mondial et l'initiative mondiale sur la communication des données.

III. L'ECONOMIE VERTE DANS LE CONTEXTE DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ERADICATION DE LA PAUVRETE: Ce chapitre a pour but de: cerner le contexte, relever les défis et opportunités liés à l'économie verte; reconnaître la nécessité de choix politiques, d'outils et de partage d'expérience pour aider les pays à avancer vers une économie verte; et définir un cadre d'action. L'avant-projet comprenait trois sous-sections et 19 paragraphes. A la date du 27 mars 2012, plus de 80 paragraphes avait été proposés pour cette section.

A. Encadrement du contexte de l'économie verte, les défis et les opportunités: Le libellé de l'avant-projet pour ce sous-chapitre couvre les éléments relatifs: à la contribution d'une économie verte à la réalisation des principaux objectifs et la nécessité de fonder l'économie verte sur les principes de Rio; à l'économie verte comme moyen de parvenir au développement durable; à l'économie verte comme cadre du processus décisionnel (et non comme un ensemble de règles rigides); au respect des réalités, conditions et priorités des pays; aux opportunités gagnantes à tous les coups de l'économie verte; à des ajustements structurels et à la nécessité d'un soutien de la part de la communauté internationale; et à ce que les efforts internationaux ne doivent pas faire pour aider les pays à bâtir une économie verte.

Au cours des négociations, les propositions abordées ont englobé:

- la réforme de l'architecture et du système financiers mondiaux (G-77/Chine);
- la promotion soutenue, inclusive et équitable de la croissance économique qui génère de l'emploi et le renforcement de la cohésion sociale (Liechtenstein);
- la promotion des modes de consommation et de production durables (UE);
- le changement des modes de consommation et de production durables (G-77/Chine);
- le renforcement des capacités humaines, l'amélioration des connaissances des évolutions et développements survenus dans l'emploi dans les secteurs qui soutiennent la croissance verte (Nouvelle-Zélande);
- l'intégration des données pertinentes dans les statistiques économiques nationales (Nouvelle-Zélande);
- le soutien de l'économie verte par une amélioration de l'interface science-politique (Liechtenstein);
- la reconnaissance correcte des valeurs économiques et sociales du capital naturel, et une amélioration de la façon dont nous mesurons et évaluons la croissance et le progrès (UE);
- l'adoption de choix durables qui soient plus facilement disponibles, abordables et attrayants pour les consommateurs, en définissant ou en soutenant les efforts visant à élaborer des normes de produits durables (Norvège, Canada) et en appliquant des mesures incitatives et dissuasives au niveau des prix (Norvège);
- l'intégration des coûts sociaux et environnementaux dans la façon dont le monde estime et mesure les activités économiques (Norvège); et
- une meilleure compréhension des implications et impacts économiques, sociaux et environnementaux et de l'économie verte (G-77/Chine).

B. L'enveloppe d'outils et le partage d'expériences: Le libellé de l'avant-projet pour ce sous-chapitre appelle: à la nécessité d'une combinaison de politiques et mesures adaptées aux besoins et préférences de chaque pays; à la création d'une plate-forme internationale de partage des connaissances; le Secrétaire général (SG) à établir cette plate-forme; les Etats membres à présenter des exposés sur leurs expériences nationales; et au partage d'expériences entre les grands groupes.

Les propositions des délégués durant les négociations ont couvert, entre autres:

- la formation professionnelle verte et le développement de compétences vertes (Israël);
- l'élaboration de plates-formes de données comportant des données environnementales, économiques et sociaux (US);
- l'échange d'expériences de connaissances en matière de développement durable dans les domaines prioritaires des pays en développement (G-77);
- la création ou le renforcement des plates-formes internationales de partage des connaissances qui permettent aux pays, à la société civile et au secteur privé de partager les choix politiques, les bonnes pratiques et les indicateurs pertinents aux niveaux régional, national et local (US);
- un plan de renforcement des capacités permettant, entre autres, de fournir des conseils spécifiques à chaque pays sur les politiques et les instruments juridiques, économiques et autres aux fins de les aider à accéder aux fonds disponibles (UE);

- un partenariat mondial axé sur l'économie verte pour faciliter la transition vers l'économie verte et soutenir le renforcement des capacités dans les pays en développement, avec la participation des gouvernements, de la société civile, du secteur privé et des organisations internationales compétentes (République de Corée);
- un ensemble de modèles ou d'exemples de bonnes stratégies d'économie verte (Japon);
- un ensemble de méthodologies pour l'évaluation des politiques (UE); et
- un mécanisme pour la détermination des coûts de la transition économique et sociale, ainsi que des solutions possibles (Mexique).

C. Cadre d'action: Le libellé de l'avant-projet pour ce sous-chapitre contient des paragraphes sur: des stratégies différenciées adaptées aux besoins des différents pays et des différents secteurs; la transparence dans l'élaboration de stratégies d'économie verte; l'appui nécessaire de la part des Nations Unies et autres institutions internationales pour soutenir les pays en développement dans l'élaboration de ces stratégies; l'encouragement de secteur du commerce et de l'industrie à élaborer des feuilles de route de l'économie verte; des engagements et des actions volontaires nationales; la nécessité de soutenir les pays en développement à travers, notamment, de sources de financement nouvelles, supplémentaires et accrues, la suppression des subventions préjudiciables à l'environnement, la facilitation de la collaboration internationale dans le domaine de la recherche sur les technologies vertes et l'établissement d'un plan de renforcement des capacités; et une feuille de route comportant des objectifs indicatifs et un calendrier permettant de mesurer les progrès accomplis à l'échelle mondiale, et une demande au SG de présenter à l'Assemblée générale un rapport sur la suite des mesures à prendre à cet égard.

Au cours des négociations, le G-77/Chine a proposé de placer ce libellé dans la section V, de manière à y consolider l'ensemble des libellés relatifs au cadres d'action. Les propositions complémentaires ont englobé:

- l'intégration de mesures d'économie verte dans les stratégies nationales de développement durable (UE);
- la reconnaissance du fait que chaque pays devrait avoir la possibilité d'adopter ses propres politiques et mesures en conformité avec ses propres priorités nationales et des circonstances (G-77/Chine);
- l'insertion de la croissance verte et des politiques de développement durable dans les processus de coopération et programmes de soutien structurel aux pays, des IFI et autres institutions compétentes (Mexique);
- l'encouragement de nouveaux partenariats publics-privés avec le secteur financier afin de capitaliser un financement supplémentaire substantiel pour la mise en œuvre d'une économie verte (Suisse);
- la promotion de l'application systématique des marchés publics durables (UE);
- l'instauration d'un ensemble de mesures et d'indicateurs harmonisés et faciles d'accès pour l'évaluation de la mise en œuvre (UE); et
- la rationalisation et l'élimination progressive des subventions écologiquement ou économiquement préjudiciables (UE).

IV. CADRE INSTITUTIONNEL DU DEVELOPPEMENT

DURABLE: Ce sous-chapitre du document final vise à établir la vision de ce que le cadre devrait être pour la gouvernance internationale du développement durable, en particulier au sein du système des Nations Unies. L'avant-projet contenait 18 points regroupés en quatre sections: le renforcement/la réforme/l'intégration des trois piliers; l'AGNU, l'ECOSOC, la Commission du développement durable (CDD), la proposition du Conseil du développement durable (CoDD); le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la proposition de l'institution spécialisée de l'environnement; les IFI, les activités opérationnelles des Nations Unies au niveau des pays; et, les niveaux régional, national, local. A la fin des discussions, le 27 mars 2012, environ 120 paragraphes et alinéas avaient été proposés, ainsi que des propositions de changements d'intitulés.

A. Renforcement/Réforme/Intégration des trois piliers:

Le libellé de l'avant-projet pour ce sous-chapitre suggère quatre foyers pour le renforcement et la réforme du cadre institutionnel: l'intégration des trois piliers du développement durable et la promotion de la mise en œuvre d'Action 21 et des résultats connexes; la fourniture d'orientations politiques conduites par le gouvernement, axée sur le développement durable et la détermination de mesures spécifiques pour la réalisation du programme du développement durable; le suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre d'Action 21 et des résultats pertinents; et le renforcement de la cohérence entre les institutions, fonds et programmes du système des Nations Unies, les IFI et les institutions du commerce international.

S'agissant de l'intégration des trois piliers et de la mise en œuvre d'Action 21, des propositions ont été avancées pour: l'affirmation d'un engagement à construire un nouvel ordre économique international (NOEI) qui soit plus juste, plus équitable et plus inclusif (G-77/Chine), le renforcement de la mise en œuvre de la Stratégie de Maurice et du Programme d'action de la Barbade pour le développement durable des petits Etats insulaires en développement (G-77); et l'élargissement et l'approfondissement des possibilités de participation active de toutes les parties prenantes (UE).

Au sujet du suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre d'Action 21, des propositions ont été avancées pour: l'identification des faiblesses ou des lacunes qui affectent la mise en œuvre intégrale d'Action (G-77/Chine); la concrétisation des engagements liés aux besoins de développement de l'Afrique (G-77/Chine); la conduite d'examen collégiaux volontaires (UE); et l'évaluation de l'impact des politiques (Suisse).

Au sujet de la cohérence entre les entités du système des Nations Unies, les IFI et les institutions du commerce international, des propositions ont été avancées pour: le traitement de la fragmentation, des chevauchements, des ordres du jour concurrents et contradictoires entre les institutions, fonds et programmes des Nations Unies (G-77/Chine); l'établissement d'un équilibre dans le budget ordinaire de l'ONU (G-77/Chine); et la mise en œuvre d'une stratégie à l'échelle de l'ensemble du système des Nations Unies, pour le développement durable, aux fins d'assurer une plus grande cohérence au sein (Norvège).

B. L'AGNU, l'ECOSOC, la CDD, la proposition du CoDD:

Le libellé de l'avant-projet pour ce sous-chapitre demande à l'Assemblée générale d'intégrer davantage le développement durable en tant qu'élément clé du cadre général des activités de

l'ONU; de réaffirmer les rôles traditionnels de l'ECOSOC, tout en acceptant de promouvoir son rôle dans l'intégration des trois piliers en faisant un meilleur usage de ses segments actuels; et de fournir des options, soit pour la réforme de la CDD, soit pour sa transformation en un CoDD, et, si ce dernier est retenu, de mettre en place un processus de l'AGNU pour l'établissement de son mandat, des modalités, des fonctions, de la taille, de la composition, des méthodes de travail et des procédures.

Le texte comporte plusieurs propositions concernant la réforme de l'ECOSOC et la transformation de la CDD en un CoDD, et concernant le fonctionnement d'un CoDDC, y compris la garantie de la pleine participation des institutions et organes des Nations Unies ainsi que celle des IFI, l'utilisation d'un mécanisme d'évaluation de la performance des pays dans le domaine du développement durable et une solide interface science-politique. D'autres propositions ont englobé: demander au SG de convoquer, périodiquement, des échanges de haut niveau sur le développement durable, au cours des séances d'ouverture de l'AGNU (Suisse); demander au SG de soumettre des propositions à l'AGNU, pour donner effet aux réformes proposées (UE); la création d'un nouveau forum ministériel qui présenterait ses rapports à l'ECOSOC (Cuba); une approche par-étape, de renforcement de la gouvernance environnementale internationale (Japon); et un mécanisme international de transfert de technologies dans le cadre de l'AGNU (G-77/Chine).

C. Le PNUE, La proposition pour une institution spécialisée de l'environnement, les IFI, les activités opérationnelles des Nations Unies au niveau national:

Le libellé de l'avant-projet pour ce chapitre, comprend des dispositions visant à: fournir des options pour le renforcement du PNUE, soit par l'établissement d'une composition universelle du Conseil d'administration et une augmentation significative de sa plate-forme financière, soit par sa transformation en une institution spécialisée; souligner la nécessité d'un examen régulier de l'état de la planète et de la capacité de charge de la Terre; appeler au renforcement de la base scientifique des prises de décision, à travers l'ensemble du système des Nations Unies; reconnaître que le développement durable doit être dûment pris en considération par les IFI, les banques régionales de développement, la CNUCED et l'OMC; appeler à de nouvelles mesures pour le renforcement de la coordination et de la coopération entre les AEM; placer l'accent sur la nécessité de renforcer les activités opérationnelles liées au développement durable; s'accorder sur la poursuite de l'examen de l'idée d'établir un médiateur ou d'un haut-commissaire pour les générations futures; et décider de prendre des mesures donnant effet au Principe 10 de Rio aux niveaux mondial, régional et national, selon ce qu'il convient.

Des propositions ont été avancées concernant:

- l'adhésion universelle au PNUE et la transformation de son Conseil d'administration en comité directeur (Norvège);
- la transformation du PNUE en une organisation mondiale de l'environnement qui élaborerait une «Constitution mondiale de l'environnement» (Ukraine);
- le réalignement des quotas du FMI et de la Banque mondiale et la parité des pouvoirs de vote (G-77/Chine);
- des synergies au sein du module des produits chimiques et des déchets, et des efforts similaires dans le module de la biodiversité (Suisse); et

- l'ONU, un modèle des bonnes pratiques et de transformation donnant l'exemple en matière de durabilité (Nouvelle-Zélande).

D. Les niveaux régional, national, local: Ici, l'avant-projet comporte des dispositions pour: la réaffirmation du rôle des stratégies de développement durable intégrés dans les plans de développement nationaux; l'appel au renforcement des mécanismes régionaux et sous-régionaux disponibles dans le domaine de la promotion du développement durable; le soulignement de la nécessité davantage de planification et de prise de décision cohérentes et intégrées au niveau national; et la reconnaissance de la nécessité d'intégrer une politique du développement urbain dans la politique nationale de développement durable.

Des propositions complémentaires ont été avancées sur: l'ordre des priorités dans le suivi et l'évaluation des données, pour orienter les décisions relatives au développement (US); la promotion d'un «accès amélioré à l'information, à la participation du public au processus décisionnel et aux procédures judiciaires et administratives en matière d'environnement» (UE) et l'insertion d'une référence à l'initiative interrégionale Green Bridge (Kazakhstan).

V. LE CADRE D'ACTION ET DE SUIVI: Comme indiqué dans l'avant-projet, ce chapitre comprend trois sous-chapitres: les questions et domaines intersectoriels prioritaires/clés/thématiques; l'accélération de la mesure des progrès; et les moyens de mise en œuvre. L'avant-projet comprend 65 paragraphes. Les thèmes prioritaires y sont identifiés comme étant: la sécurité alimentaire; l'eau; l'énergie; les villes; les emplois verts - l'inclusion sociale; les océans et les mers; les PIED; les catastrophes naturelles; le changement climatique; les forêts et la biodiversité; la dégradation des terres et la désertification; les montagnes; les produits chimiques et les déchets; les modes de consommation et de production durables; l'éducation; la parité hommes-femmes. Au sujet de l'accélération et la mesure des progrès, l'avant-projet a proposé le lancement d'un processus inclusif pour la conception, d'ici 2015, d'un ensemble d'objectifs mondiaux de développement durable. Le chapitre consacré aux moyens de mise en œuvre comprend des sous-chapitres sur les finances, la science et la technologie, le renforcement des capacités, le commerce, et un registre/recueil des engagements.

A la date du 27 mars 2012, environ 400 points supplémentaires avaient été proposés pour ce chapitre du projet de document final. Le libellé introductif proposé pour ce chapitre signale que l'accomplissement de progrès dans la mise en œuvre nécessite, entre autres, «une liaison efficace entre les trois piliers du développement durable et des moyens de mise en œuvre adéquats» (G-77/Chine); «des initiatives et des partenariats axés sur les résultats» (UE); et «des plates-formes pour l'échange d'informations, de connaissances et d'engagements» (Etats-Unis).

A. Questions et domaines intersectoriels prioritaires/clés/thématiques: Les propositions avancées pour l'insertion de chapitres supplémentaires dans le texte consacré aux questions intersectorielles/thématiques, ont englobé:

- l'éradication de la pauvreté (G-77/Chine);
- le tourisme durable (G-77/Chine);
- le transport durable (G-77/Chine);
- l'harmonie avec la nature (G-77/Chine);

- la population (UE);
- la santé (Suisse et Norvège);
- l'infrastructure (Nouvelle-Zélande);
- les pays les moins avancés (G-77/Chine);
- les pays sans littoral en développement (G-77);
- l'Afrique (G-77/Chine);
- la famille (Saint-Siège);
- le secteur privé (UE);
- l'innovation et l'investissement durables (UE);
- les signaux de prix corrects (UE), et
- l'exploitation minière (l'Australie).

Des propositions ont également été avancées pour la séparation des libellés consacrés aux «océans et mers» et aux «PEID» et aux «forêts» et à la «biodiversité» en deux sous chapitres, chacun.

Dans la chapitre proposé pour l'éradication de la pauvreté, le G-77/Chine a appelé à l'engagement en faveur de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici 2015 (G-77/Chine).

Dans le chapitre consacré à la sécurité alimentaire, les propositions ont englobé: la réaffirmation que le droit au développement et le droit à l'alimentation et à une nutrition appropriée, doivent être remplis (G-77/Chine); l'octroi d'une priorité à l'augmentation de la production et de la productivité alimentaires durables (UE); et la réaffirmation de la nécessité d'éliminer les obstacles et les politiques qui faussent la production et le commerce des produits agricoles (G-77/Chine).

Au sujet de l'eau, les propositions ont appelé, entre autres, à l'encouragement du Conseil consultatif sur l'eau et l'assainissement à commencer à envisager de nouveaux objectifs pour les domaines prioritaires de la gestion des ressources en eau, pour l'après 2013 (Japon); et à la reconnaissance de l'importance des grands investissements dans le secteur de l'eau (Turquie).

Le texte sur l'énergie contient des propositions appelant, entre autres: à reconnaître l'importance de l'accès à des services énergétiques durables pour atteindre les OMD (UE); à souligner la forte interdépendance entre la sécurité énergétique, l'eau et l'alimentation (UE); à fournir des ressources financières aux pays en développement, en particulier les pays à revenu intermédiaire, pour une utilisation efficace et élargie des sources d'énergie (Biélorus); et à éliminer progressivement les subventions inefficaces accordées aux combustibles fossiles, qui encouragent la surconsommation et qui sapent le développement durable (Suisse).

Un article proposé sur le tourisme durable contient des propositions appelant à: se conformer pleinement aux engagements de l'APD et autres, convenus dans le cadre du développement durable et de l'éradication de la pauvreté (G-77/Chine); et à promettre un engagement plus fort en faveur des recommandations du Code d'éthique de l'Organisation mondiale du tourisme, du Partenariat mondial pour le tourisme durable et des directives encadrant la biodiversité et le développement du tourisme au titre de la Convention sur la diversité biologique. Le libellé consacré au transport durable comprend une proposition appelant à reconnaître les préoccupations des pays en développement sans littoral et de transit lors de l'établissement des systèmes de transport de transit, tels qu'établis dans le Programme d'action d'Almaty (G-77/Chine et Kazakhstan).

Le libellé proposé au sujet des villes comprend des appels à l'adresse de la troisième Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable, qui se tiendra en 2016, à se fonder sur le Programme d'Habitat parmi les résultats des diverses grandes conférences et réunions au sommet des Nations Unies (G-77/Chine), et à mettre en place une plate-forme pour la promotion de villes durables (Japon).

Le libellé proposé sur la santé comprend une proposition appelant à intégrer également les questions de «population» dans le chapitre. S'agissant des emplois verts, des propositions ont été avancées pour: souligner la nécessité d'accorder la priorité à l'éradication de la pauvreté et de soutenir les efforts fournis par les pays en développement dans le domaine de la promotion de l'autonomisation des pauvres (G-77/Chine); réaffirmer l'importance de répondre aux besoins des communautés rurales (Saint-Siège); et reconnaître que des opportunités de création d'emplois peuvent être servies à travers, entre autres, des investissements dans la mise en valeur du capital naturel, la mise en place d'une économie à faible émission de carbone et une gestion durable des ressources (UE).

Les propositions pour le libellé sur les océans et les mers, et pour un chapitre distinct sur les PEID, ont englobé, le besoin: de s'assurer que la cohérence entre les mesures appliquées dans les zones à l'intérieur et au-delà des lignes de juridiction nationale sont compatibles avec les droits et obligations de tous les Etats, en vertu de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM) (UE); d'encourager les pays à devenir parties à la Convention internationale pour le contrôle et la gestion des eaux de ballast et sédiments des navires (Mexique); de s'engager à lancer, dans le cadre de l'AGNU, des négociations de l'accord, conclu au titre de la CNUDM, sur la mise en œuvre de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique marine (UE); d'envisager plusieurs options appelant à des efforts dans le domaine des subventions accordée à le secteur de la pêche; et de demander la tenue de la prochaine conférence des PEID en 2014 (G-77/Chine) ou en 2016 (UE).

Les propositions sur les catastrophes naturelles appellent à diverses mesures de suivi touchant, entre autres, au Cadre d'action de Hyogo pour la période 2005-2015. Les propositions relatives au changement climatique appellent: à des réductions d'émissions (Norvège); à l'élaboration d'un protocole, un autre instrument juridique ou d'un résultat convenu ayant force juridique en vertu de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) (Nouvelle-Zélande); et à des ressources accrues pour les mesures d'adaptation (G-77/Chine).

Les propositions sur les forêts et sur la biodiversité appellent: à une mise en œuvre urgente de la Déclaration ministérielle de la réunion de haut niveau de la neuvième session du Forum des Nations Unies sur les forêts (G-77/Chine); les partenaires et les principaux acteurs du secteur forestier d'examiner les implications des initiatives de financement nouvelles et émergentes liées aux forêts relatives aux trois Conventions de Rio (G-77/Chine); et à une coopération en rapport avec les processus régionaux et sous-régionaux, tels que le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et le Processus de Téhéran sur les pays à faible couvert forestier (G-77/Chine).

Les propositions sur les services de la biodiversité et des écosystèmes appellent: à accueillir favorablement et à encourager les progrès accomplis dans les décisions adoptées lors de la

10^e session de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique et à soutenir leur mise en œuvre effective (UE); à renforcer l'appui à l'application de la résolution de la Commission des Nations Unies sur la prévention du crime et la justice pénale sur le trafic illicite d'espèces menacées, notamment par le biais du Consortium international pour la lutte contre la criminalité liées à la faune (UE); à reconnaître la valeur de la plate-forme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques en tant que moyen de renforcement de l'interface science-politique pour les services de la biodiversité et des écosystèmes (Canada); et à renforcer la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (G-77/Chine et UE).

Les propositions sur la dégradation des terres et la désertification ont englobé des appels: à l'insertion d'une référence à l'Initiative de Changwon (République de Corée); au renforcement la base scientifique de la Convention des Nations Unies pour la lutte contre la désertification (CCD) (G-77/Chine); et à la fixation d'objectifs pour le secteur de l'utilisation des terres, avec des cibles intermédiaires visant à parvenir à zéro dégradation des terres (République de Corée).

Les propositions relatives aux montagnes comprennent l'intégration de stratégies spécifiques aux montagnes dans les stratégies nationales de développement durable, les plans et programmes de réduction de la pauvreté (Suisse).

Les propositions relatives aux produits chimiques et aux déchets appellent: à la conclusion de la négociation d'un accord sur le mercure d'ici 2013 (Japon); à la réduction progressive des hydrofluorocarbones (Canada); et l'arrêt des déversements illicites dans les pays en développement (G-77).

Les propositions sur les modes de consommation et de production durables comprennent: la promotion de la création de nouveaux débouchés économiques pour tous les pays (G-77/Chine); l'établissement de systèmes d'étiquetage ou de normes de produits (UE). Au cours du débat tenu le 27 mars 2012, le G-77/Chine a souligné l'importance d'aborder dans le texte le problème de la surconsommation, signalant que la plupart des amendements introduits portaient sur l'efficacité, mais qu'ils n'accordaient pas assez d'importance à la surconsommation. Le délégué a proposé de supprimer une proposition des Etats-Unis d'inviter le PNUE à adopter le texte du Cadre décennal de programmation des modes de consommation et de production durables, tel qu'élaboré à la CDD-19, précisant qu'aucun accord sur ce cadre n'a pu être atteint dans d'autres instances.

Les propositions sur l'éducation englobent des appels: à mettre l'accent sur l'éducation des femmes et des filles, en particulier dans les disciplines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (US); à la reconnaissance du droit à l'éducation et les liens entre l'éducation et l'avancement des divers OMD (G-77/Chine); et les établissements d'enseignement à devenir des modèles de bonnes pratiques et de transformation en donnant l'exemple en matière de durabilité des services publics (Géorgie). Au cours du débat sur l'éducation, mardi 27 mars, le G-77/Chine a déclaré qu'il n'était pas d'accord avec les propositions d'inclure les questions culturelles et de formation dans ce chapitre, et a suggéré de placer la formation dans le sous-chapitre consacré à l'emploi et à l'inclusion sociale. Répondant à une question du G-77/Chine, l'Australie a expliqué que sa proposition sur le Partenariat mondial pour l'éducation

n'était pas une tentative de privatiser l'éducation, mais plutôt de mobiliser des fonds du secteur privé. Le G-77/Chine a fait part de sa volonté de travailler avec le Saint-Siège sur l'intégration d'une disposition en faveur de programmes et initiatives éducationnels axées sur la promotion de la prise de conscience et la responsabilité écologique.

Les propositions sur la famille ont englobé «la protection et l'assistance les plus larges possibles à la famille» (Saint-Siège). Au cours du débat sur la famille, mardi 27 mars, le G-77/Chine a fait objection à deux paragraphes avancés par le Saint-Siège, précisant que ses membres n'étaient pas prêts à débattre des «questions complexes qu'il présente» dans le cadre de Rio+20.

Les propositions sur la parité hommes-femmes ont englobé: un rappel de la Déclaration de Beijing et du Programme d'action adopté en 1995 (G-77/Chine); l'accélération de la concrétisation des engagements, notamment à travers l'abrogation des lois discriminatoires (Norvège) et l'augmentation, d'au moins 40%, la proportion de femmes dans des postes de direction (Islande). Au cours de la discussion sur la parité hommes-femmes, mardi 27 mars, le G-77/Chine a fait part de sa volonté de travailler sur un paragraphe indiquant que le développement durable est lié et qu'il dépend des contributions économiques des femmes, ainsi que sur la proposition de la Suisse appelant à l'intégration des femmes dans les prises de décisions économiques et politiques, dans la gestion de l'environnement et dans le développement. Au sujet d'une proposition appelant tous les cadres de suivi à utiliser des indicateurs tenant compte du rôle des femmes et les données ventilées par sexe, le G-77/Chine a déclaré que ses membres pouvaient accepter ce concept s'il est rattaché à un cadre de renforcement des capacités en matière de gestion des données et de suivi. Le G-77/Chine a proposé de conserver le libellé appelant à l'accès des femmes au contrôle des ressources productives conformément à la Déclaration du Caire.

Les propositions sur le secteur privé ont englobé un système mondial de comptabilité et communication nationales consacrées à la durabilité (UE). Le délégué du G-77/Chine a déclaré qu'il pouvait accepter uniquement la comptabilité nationale dans les législations nationales.

Les propositions sur l'innovation et l'investissement durables ont englobé: des politiques visant à réduire l'incertitude des investisseurs; des critères pour l'efficacité des coûts des achats publics; et des normes de durabilité pour l'extraction des ressources (UE); l'établissement de ressources naturelles et d'instruments de tarification des externalités (Norvège); et l'expansion des engagements pris dans le cadre de la coopération économique entre le G20 actuel et la région Asie-Pacifique concernant la rationalisation et la suppression progressive des subventions accordées aux combustibles fossiles (UE).

B. Accélération et mesure des progrès accomplis: Les amendements introduits dans le texte de compilation qui ont été examinés lors de la réunion informelles-informelles ont porté, entre autres, sur la relation entre les ODD et les OMD et sur le processus d'établissement d'objectifs pour la période post-2015; sur la nécessité de renforcer la capacité de tous les pays de collecter et d'analyser les données, à l'appui du suivi des ODD; et la nécessité d'élaborer des indicateurs complétant le PIB comme mesure du bien-être. Des propositions spécifiques ont appelé, entre autres: à l'encouragement des pays à développer la capacité de suivi et d'intégration des données économiques, sociales et environnementales, en vue de valoriser le capital

naturel et social (US); à l'établissement d'un système intégré et scientifiquement crédible d'évaluation globale du développement durable, pour soutenir l'élaboration des politiques; et à la précision que le processus d'établissement des ODD doit être à l'initiative des pays (Mexique); et une demande au SG de lancer et de coordonner un processus inclusif d'élaboration des ODD d'ici 2015 (UE).

Mardi 27 mars, au cours de la discussion, le G-77/Chine a proposé que la structure du texte sur les ODD devrait être comme suit: la vision concernant les ODD; les principes qui doivent guider les ODD; et le processus. Le G-77/Chine a indiqué que le processus devrait être: intergouvernemental, inclusif, transparent, ouvert et relevant de l'AGNU.

S'agissant des principes et caractéristiques qui devraient guider les ODD, le G-77/Chine s'est opposé à la proposition de la Suisse de supprimer les mots «parvenir à l'éradication de la pauvreté», comme premier principe. Le Groupe a proposé d'ajouter «les ODD doivent être de nature volontaire» à la liste des principes et caractéristiques. La Suisse a précisé qu'elle ne voulait pas la singularisation d'une seule dimension du développement durable, compte tenu du besoin d'intégrer ses différentes dimensions.

C. Moyens de mise en œuvre: Les amendements à l'avant-projet de texte qui ont été examinés durant la réunion informelles-informelles ont englobé, entre autres:

- l'efficacité de l'aide (UE);
- un appel aux pays industrialisés de respecter leurs engagements en matière d'APD, de doubler l'aide à l'Afrique et d'honorer les engagements financiers pris au titre de CCNUCC (G-77/Chine);
- des mécanismes de financement axés sur les résultats pour les services écosystémiques (Norvège);
- la création d'un environnement propice au transfert de technologie et l'adaptation de la technologie (G-77/Chine);
- une stratégie, adoptée par l'ensemble du système de l'ONU, pour le renforcement des capacités dans le domaine du développement durable (Mexique);
- l'élimination progressive des subventions préjudiciables à l'environnement, qui entravent la transition vers le développement durable (Islande); et
- la nécessité de voir les engagements volontaires qui seront pris à Rio+20 et durant 2012, mettre en œuvre des politiques, des plans et des programmes concrets pour la promotion du développement durable et de la réduction de la pauvreté, notamment, à travers une approche fondée sur l'économie verte (US).

Au cours de la discussion, mardi 27 mars, le G-77/Chine a indiqué que le chapitre consacré aux moyens d'exécution devrait être inséré dans un nouveau chapitre VI qui comprendrait les sous-chapitres consacrés au transfert de technologie, au financement et au renforcement des capacités. Le délégué a également proposé un nouveau paragraphe appelant à la création de centres d'excellence dans les pays en développement, en guise de pôles de recherche et de mise au point technologique. La Biélorussie a réitéré sa proposition d'établir un fonds mondial ouvert à la contribution volontaire des Etats, de la société civile et du secteur privé, pour la facilitation du transfert de technologies vertes, précisant que Rio+20 devrait mener à des décisions spécifiques qui pourraient aider à la réalisation du transfert de technologies vertes propres.

BREVE ANALYSE DE LA REUNION

Les délégués qui se sont réunis au Siège de l'ONU au mois de mars pour sept jours de négociation, se sont retrouvés chargés d'une mission très exigeante: «l'avant-projet» du document final de la Conférence des Nations Unies pour le développement durable (CNUDD ou Rio+20) a gonflé de manière importante, passant de 19 pages à près de 206 pages lorsque toutes les propositions d'amendements y ont été ajoutées. Les délégués ont consacré la majeure partie de leur temps dans une «première lecture» des chapitres sur l'économie verte dans le contexte de l'éradication de la pauvreté et du développement durable, sur le cadre institutionnel du développement durable, et sur le cadre d'action et de suivi. Beaucoup d'observateurs ont indiqué que le mot «lecture» décrit avec justesse le déroulement de la session: vu que les propositions d'ajouts, de modification et de suppression de libellés dans l'avant-projet ont ajouté à sa longueur encore plus de pages et qu'elles étaient souvent présentées accompagnées d'explications limitées.

Parallèlement à ce processus, les couloirs du North Lawn Building du siège de l'ONU étaient en effervescence avec des réunions parallèles et des manifestations spéciales tenues en marge de la réunion. Contrairement à la réunion principale, les forums et débats tenus à l'heure du déjeuner et le soir ont présenté des exposés et des discussions substantielles sur les options de politiques, pendant qu'un réseautage intense avait lieu dans les couloirs. La disparité de l'énergie fournie dans les couloirs et les événements spéciaux par rapport à celle fournie dans les négociations informelles-informelles ont soulevé des questions quant à savoir ce que la Conférence de Rio+20 allait pouvoir effectivement réaliser. Cette analyse examine ce défi à la lueur du travail accompli durant les sept jours de négociation du mois de mars.

DÉVELOPPEMENT DURABLE +20

En 2012, les délégués se sont retrouvés dans un monde très différent de celui de leurs homologues en 1992. Ce sommet avait des ambitions plus élevées et davantage de jours de négociation, le PrepCom de la CNUED a tenu une session d'organisation et de quatre sessions de fond pour un total de 18 semaines, sur deux ans. En revanche, la Résolution 64/236 de l'Assemblée générale, qui établit les paramètres de Rio+20, avait prévu un ordre du jour limité et temps limité pour les préparatifs. L'intérêt pour le développement durable est, aujourd'hui, plus dispersé à travers les circonscriptions, et beaucoup plus de joueurs sont sur le terrain.

Alors que les gouvernements sont appelés à prendre des mesures énergiques et décisives à Rio+20, la pression-traction de la participation de la société civile s'est considérablement intensifiée, et les processus intergouvernementaux sont à la fois plus nombreux et plus complexes, ce qui augmente les exigences sur le temps et l'énergie des négociateurs.

Cela signifie que le processus préparatoire de Rio+20 n'est qu'un lieu parmi de nombreux lieux de décisions sur les questions liées à l'environnement et au développement économique et social. En conséquence de quoi, certains ont laissé entendre que cette situation diminuait l'influence potentielle des décisions qui seront prises à Rio. En fait, ils ont soutenu qu'il s'agissait là d'une petite roue par rapport aux grandes roues que représentent les processus du changement climatique, des accords commerciaux ou des institutions

financières internationales, ce qui a conduit certains à se demander si Rio était le bon processus pour traiter des défis mondiaux, vingt ans après son homonyme.

Inévitablement, des comparaisons sont faites avec les attentes et intentions de la première Conférence de Rio: beaucoup ont signalé que les débats actuels sont ancrés dans les décisions prises ces 20 dernières années. Les pays en développement regardent les accords conclus au cours de cette période, et ce qu'ils voient c'est l'absence de mise en application de l'intégralité des engagements pris lors du Sommet de la Terre en 1992 et lors du Sommet mondial sur le développement durable (SMDD) en 2002. De leur côté, les pays industrialisés, ont suggéré que l'accent devait être mis sur la façon dont le rôle des actions des secteurs public et privé a évolué au cours des 20 dernières années. Les références des pays en développement au principe de responsabilités communes mais différenciées partout dans le projet de texte ont été accueillies par les pays industrialisés avec de fréquentes demandes de ne pas singulariser les principes, ce qui a incité un observateur à préciser que les Principes de Rio ont, depuis leur adoption, suscité des débats. Dans une telle atmosphère, comme l'a fait observer un expert en politique issu des pays du Sud, il ya des risques que rien ne pourra être réalisé et que la conférence risquait de «finir dans l'acrimonie». Toutefois, vu que les roues sont maintenant en mouvement, certains ont suggéré qu'il y avait aussi l'espace politique pour créer de réelles alternatives à l'impasse actuelle.

PRÉPARER LA SCÈNE POUR LE PROCHAIN ACTE?

Bon nombre des questions liées aux deux thèmes de la CNUDD étaient au cœur des interventions de plusieurs délégations, quoiqu'avec des accents très différents. Les pays industrialisés ont promu la possibilité d'une économie verte dans laquelle les externalités sont prises en compte dans les choix de la façon de produire et de la denrée à consommer. Le point de l'ordre du jour intitulé «L'économie verte dans le contexte de l'éradication de la pauvreté et du développement durable» a été l'objet de nombreux débats récents de la politique environnementale, notamment, à la réunion du conseil d'administration du PNUE/Forum ministériel mondial sur l'environnement tenue à Nairobi en février. Bien que des questions demeurent posées, les discussions ont montré la nécessité d'une meilleure plate-forme pour la planification et la mise en œuvre des objectifs de développement durable: rapprocher la science et le processus décisionnel; partager les connaissances à travers les frontières; et élaborer, «au-delà du PIB», des indicateurs capables d'encapsuler les coûts et avantages du bien-être humain. Cependant, durant les consultations informelles-informelles du mois de mars, les pays en développement ont résisté à la mention d'une «feuille de route» vers l'économie verte dans le texte et ont exprimé la crainte de voir cela servir de prétexte pour imposer des conditionnalités à l'aide et au commerce international. Ils ont fait valoir que c'est l'éradication de la pauvreté et non pas l'écologisation de l'économie, des emplois ou de la technologie, qui doit être au cœur du développement durable.

Certains ont présenté les discussions sur le cadre institutionnel pour le développement durable (CIDD), l'autre thème de Rio+20, comme étant le plus grand défi auquel la Conférence est confrontée, beaucoup d'entre eux soulignant que

les éléments de ce point de l'ordre du jour comptent parmi les questions qui «nous occuperons jusqu'à la dernière nuit à Rio». Bien que l'insatisfaction avec la Commission du développement durable soit largement répandue, les solutions de rechange proposées n'ont pas généré un grand favori. Les observateurs soulignent que les propositions appelant au renforcement de l'ECOSOC ou à la création d'un conseil du développement durable (CoDD) ont toutes deux des points forts et des points faibles potentiels. Renforcer l'ECOSOC pourrait être plus facile à accomplir du point de vue organisationnel, mais son programme étendu et ses progrès limités dans la promotion de la coordination du développement durable, en dépit des accords passés à cet effet, ont amoindri l'enthousiasme pour cette option. Pour sa part, la perspective d'un CoDD soulève, au sein de certaines délégations, des inquiétudes sur les implications budgétaires. De nombreux représentants d'organisations non gouvernementales à la réunion du mois de mars ont préféré un CoDD, en raison du fait qu'il assure potentiellement, pour la participation, un espace plus important que celui qui serait possible en vertu des accords actuels avec l'ECOSOC. Toutefois, certains, en privé, ont posé la question de savoir si un conseil était un simple changement d'appellation, d'ordre cosmétique, ou une véritable transformation dans la traitement des priorités du développement durable - cette dernière étant axée davantage sur la volonté politique que sur l'organisation institutionnelle. La discussion des alternatives concernant le PNUE reste pour un autre round de pourparlers.

Certains ont suggéré que la réussite d'une autre conclusion possible de Rio+20 - sur les objectifs de développement durable proposés (ODD) - peut reposer sur les décisions qui y seront prises concernant le CIDD. La proposition relative aux ODD, avancé initialement par la Colombie et le Guatemala, a été appuyée par des pays industrialisés et par des pays en développement, ainsi que dans le rapport du Groupe de haut niveau du Secrétaire général sur la durabilité mondiale. Des observateurs ont souligné que de tels objectifs pourraient être universellement appliqués, contrairement aux actuels Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) qui s'appliquent principalement aux pays les plus pauvres. Les partisans soulignent que les ODD auront besoin de bâtir sur les aspects positifs de la réalisation des OMD. Cependant, les défis seront nombreux, les négociateurs tentant de parvenir à un texte consensuel sur le processus d'élaboration des objectifs. En privé, certains délégués ont fait part de préoccupations d'ordre procédural au sujet de chevauchements potentiels avec les OMD, préoccupations auxquels cette réunion n'a pas mandat de traiter. Les pays en développement ont néanmoins convenu d'explorer un processus pour l'examen d'ODD, ouvrant aux délégués qui seront présents à Rio, la possibilité d'avoir des ODD à présenter pour le résultat, même si certains ont mentionné que «c'est là une autre question qui figurera parmi celles qui s'étaleront jusqu'aux petites heures du matin à Rio».

Un autre résultat proposé, une base de données «recueil des engagements» qui, selon ses partisans, pourrait offrir aux acteurs à la fois publics et privés la possibilité d'enregistrer leurs propres engagements de développement durable. Ses protagonistes soutiennent aussi qu'elle offre la possibilité de prises de mesures significatives par une gamme d'acteurs, et qu'elle peut être suivie. Certains ont fait état de similitudes avec le registre des mesures entreprises au titre de la

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. D'autres ont fait état d'autres précédents. Par exemple, l'initiative «Chaque femme, chaque enfant», hébergée au bureau du Secrétaire général, tient un registre des engagements sur la santé et le développement, et l'Organisation internationale du Travail dispose d'une base de données en ligne sur le suivi des normes du travail. D'autres encore ont souligné que quelque chose de semblable a été prévu dans le texte relatif au Cadre décennal de programmation des modes de consommation et de production durables, sous forme d'une liste des initiatives entreprises non seulement par les Etats et les institutions de l'ONU, mais aussi par divers autres acteurs, que ce soit des organisations intergouvernementales, le secteur privé ou la société civile.

Les pays en développement ont placé entre crochets la proposition du recueil des engagements en raison de préoccupations quant au risque de voir les pays industrialiser utiliser cette approche pour échapper à l'exécution des engagements qu'ils ont pris au titre du développement durable, ces 20 dernières années, diluant la responsabilité par la dispersion des mesures entre acteurs publics et acteurs privés. D'autres ont estimé que le recueil constituait une approche prometteuse et bien adaptée à la nature «web 2.0» du monde d'aujourd'hui. Pourtant, d'autres encore ont exprimé l'avis que, si certains objectifs peuvent être atteints par la bonne volonté du secteur privé, les gouvernements ont la responsabilité de faire en sorte que des choix durables soient davantage possibles à travers des changements dans les cadres réglementaires, de manière à ce que le prix correct et d'autres signaux soient donnés.

RETOUR AUX PREMIERS PRINCIPES

Tout le monde a appelé à de nouvelles idées, mais, comme l'a demandé l'un des intervenants, «Comment obtenez-vous de nouvelles idées dans un système politique archaïque?» Cette situation de la poule et de l'œuf risque de perdurer indéfiniment si les gouvernements ne prennent pas des mesures énergiques dans les deux mois et demi à venir. Dans le cadre des discussions sur des objectifs déterminés en commun pour le développement durable - en d'autres termes, des ODD - le délégué d'un pays en développement a souligné la nécessité de revenir aux principes premiers qui sous-tendent les raisons qui font que l'ONU est nécessaire: des problèmes communs de dimension planétaire ne peuvent être résolus que collectivement, et Rio offre une chance d'établir des priorités et un programme communs. Un intervenant a exprimé l'avis que «l'action réelle est dans les capitales des pays», où les acteurs étatiques et non étatiques sont maintenant en mode de pleine préparation, suggérant qu'en fin de compte, ce second processus de Rio pourrait être la petite roue qui fera tourner les grandes roues intergouvernementales. L'énergie qu'il y avait dans les couloirs, durant la réunion de mars, pour ne pas mentionner le nombre d'événements extraordinaires que de multiples acteurs sont en train d'organiser autour de Rio+20, a montré que cette réunion a un pouvoir de «rassemblement» et qu'indirectement, elle provoquera des vagues au sein de la communauté des politiques de développement durable. Les Etats membres de l'ONU ont, par le biais de leur document final, l'occasion de fixer le cours de cette petite roue.

REUNIONS A VENIR

Réunion de haut niveau sur le bonheur et le bien-être:

Cette réunion de haut niveau réunira des experts pour travailler ensemble à la détermination des mesures, comptes et mécanismes financiers nécessaires à la mise à disposition d'un modèle économique fondé sur le bonheur pour intégration dans les politiques nationales. La réunion fait suite à la Résolution 65/309 de l'Assemblée générale, qui appelle à une «approche holistique du développement» visant à promouvoir le bonheur et le bien-être durables. **date:** 2 avril 2012 **lieu:** Siège de l'ONU, New York **contact:** Claire Bulger, Assistante spéciale de Jeffrey Sachs **tél.:** +1-347-439-2173 **courriel:** cbulger@ei.columbia.edu **www:** <http://www.2apr.gov.bt/>

Réalisation d'une croissance inclusive verte: Concertation entre ONU Rio+20 et le Commerce et Industrie avec les gouvernements et la société civile:

Le gouvernement des Pays-Bas, le Département des Nations Unies chargé des affaires économiques et sociales et Action des entreprises pour le développement durable parrainent cette consultation de haut niveau, sur invitation seulement, du monde du Commerce et de l'Industrie. La réunion vise à donner aux représentants du monde de l'entreprise, aux membres des Nations Unies et à l'ensemble de la communauté internationale, l'occasion de discuter des thèmes cruciaux du secteur privé qui seront abordés à Rio+20 et du rôle du Commerce et de l'Industrie dans la réalisation de la croissance inclusive verte. **dates:** 11-12 avril 2012 **lieu:** La Haye, Pays-Bas **courriel:** rio2012-business@evite.nl **www:** https://www.evite-sendmail.nl/rio/rio2012/web/rio2012_introduction.php

CNUCED XIII: La 13^e session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED XIII) se tiendra sur le thème «Développement axé sur la mondialisation: Vers une croissance et un développement inclusifs et durables». **dates:** 21-26 avril 2012 **lieu:** Doha, Qatar **contact:** UNCTAD Secretariat **tél.:** +41-22-917-1234 **télécopie:** +41-22- 917-0057 **courriel:** unctadxiii@unctad.org **www:** <http://unctadxiii.org>

Forum du Partenariat de Stockholm+40 pour le développement durable:

En commémoration de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain, tenue à Stockholm en 1972, cet événement crée une plate-forme pour le dialogue sur les innovations durables, la production durable et les modes de vie durables. Stockholm+40 représente également une des premières étapes de la Climate and Clean Air Coalition pour la réduction des polluants climatiques de courte durée de vie: la première réunion du Partenariat se tiendra les 23 et 24 avril, avec à la fois des sessions ministérielles et de groupes de travail. Un séminaire scientifique sur les polluants climatiques de courte durée de vie sera également organisé au cours de ces journées. **dates:** 23-25 Avril 2012 **lieu:** Stockholm, Sweden **contact:** Ministry of Environment, Sweden **tél.:** +46-8-405-1000 **télécopie:** +46-8-241629 **www:** <http://www.sweden.gov.se/sb/d/15451/a/181900>

Deuxième tour des négociations informelles-informelles sur l'avant-projet du document final: Il s'agit de la deuxième des deux consultations «informelles informelles» tenues pour la négociation de l'avant-projet du document final de Rio+20.

dates: 23 April - 4 May 2012 **lieu:** siège de l'ONU, New York
contact: UNCSO Secretariat **courriel:** uncsd2012@un.org
www: <http://www.uncsd2012.org/>

Sommet mondial sur l'édition 2012 du Forum de la société de l'information: Ce Forum est organisé par l'Union internationale des télécommunications (UIT), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation la science et la culture (UNESCO), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). L'accent y sera mis sur l'évolution du développement durable et sur les initiatives en matière de technologies d'information et de communication (TIC) dans certains domaines importants relatifs aux Objectifs du Millénaire pour le développement, tels que la santé, l'éducation, l'autonomisation des femmes et l'environnement. Le Forum comprendra également une cérémonie de remise de prix de la journée de la Société mondiale de l'information et des télécommunications, qui honorera trois lauréats exceptionnels dans le domaine de la technologie et de la parité hommes-femmes. **dates:** 14-18 mai 2012 **lieu:** Genève, Suisse **contact:** Secrétariat **tél.:** +41-22-730-5111 **télécopie:** +41-22-730-6453 **courriel:** wsis-info@itu.int **www:** <http://groups.itu.int/wsis-forum2012/>

101^e session de la Conférence internationale du Travail: Cette session est appelée à examiner l'emploi et la protection sociale dans le nouveau contexte de la démographie, du développement durable, du travail décent et des emplois verts. **dates:** 30 mai - 15 juin 2012 **lieu:** Genève, Suisse **contact:** ILO Secrétariat **tél.:** +41-22-799-6111 **télécopie:** +41- 22-798-8685 **courriel:** ilo@ilo.org **www:** <http://www.ilo.org/ilc/ILCSessions/101stSession/lang--en/index.htm>

Explosion de la jeunesse: Cet événement est organisé par le Groupe social des Enfants et des jeunes de la CNUDD en tant qu'événement officiel des jeunes à Rio+20. Les objectifs de l'Explosion de la jeunesse sont les suivants: autonomiser les enfants et les jeunes présents à Rio+20; fournir au dirigeants informations et formation; et fournir aux jeunes, un espace pour partager les bonnes pratiques en matière de mise en œuvre des solutions et pour participer à la prise de décisions au niveau international. Les deux premiers jours de l'événement (les 8 et 9 juin) se tiendra en portugais, et les trois derniers jours (10-12 Juin) il sera mené en anglais, avec traductions en portugais, espagnol et français. **dates:** 8-12 juin 2012 **lieu:** Rio de Janeiro, Brésil **courriel:** uncsdmgcy@gmail.com **www:** <http://uncsdchildrencyouth.org/rio20/youth-blast/>

Forum sur la science, la technologie et l'innovation au service du développement durable: Ce Forum offrira un espace pour des discussions interdisciplinaires scientifiques et un dialogue entre les scientifiques, les décideurs, les grands groupes et d'autres parties prenantes. Les messages clés et les conclusions du Forum seront présentés à la CNUDD. **dates:** 11-15 juin 2012 **lieu:** Rio de Janeiro, Brésil **contact:** Maureen Brennan **tél.:** +33-1-4525-0677 **télécopie:** +33-1-4288-9431 **courriel:** Maureen.Brennan@icsu.org **www:** <http://www.icsu.org/rio20/science-and-technology-forum>

Troisième PrepCom de la CNUDD: Cette réunion aura lieu au Brésil avant la CNUDD. **dates:** 13-15 juin 2012 **lieu:** Rio de Janeiro, Brésil **contact:** UNCSO Secretariat **courriel:** uncsd2012@un.org **www:** <http://www.uncsd2012.org/>

Atelier de recherche mondiale et régionale sur les systèmes de consommation et de production durables (SCP): Cet atelier est organisé par le Forum mondial de recherche sur la consommation et la production durables, et se concentrera sur la production d'une recherche sur les SCP, ainsi que sa communication et son application dans la pratique. Il regroupera cette recherche à travers l'examen des documents portant sur diverses perspectives, sa mise à la disposition des praticiens et du grand public et, notamment les participants à la CNUDD, et la promotion du soutien à la recherche nouvelle fondée sur les besoins des praticiens en la matière. L'atelier est sur invitation seulement. **dates:** 13-15 juin 2012 **lieu:** Rio de Janeiro, Brésil **contact:** Philip Vergragt **courriel:** pvergragt@tellus.org **www:** <http://grfscp.wordpress.com/>

Global Town Hall à Rio+20: La réunion est organisée par ICLEI et Local Governments for Sustainability, en marge de CNUDD. Les discussions y aborderont la façon dont les gouvernements locaux peuvent mieux contribuer aux objectifs mondiaux touchant à la protection des biens communs mondiaux, la manière de «verdir» l'économie urbaine et la façon d'améliorer les systèmes de gouvernance locale et mondiale. **dates:** 13-22 juin 2012 **lieu:** Rio de Janeiro, Brésil **contact:** Monika Zimmerman **tél.:** +49-228/976 299-30 **courriel:** rio20@iclei.org **www:** <http://local2012.iclei.org/iclei-and-rio-20/rio-20-global-town-hall/>

Pavillon des conventions de Rio à Rio+20: Cet événement est une activité de sensibilisation concertée des Secrétariats des conventions de Rio (CCNUCC, CCD et CDB), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et 25 autres partenaires internationaux, nationaux et locaux. Il vise à promouvoir et à renforcer les synergies entre les conventions de Rio au niveau de la mise en œuvre, en fournissant une plate-forme coordonnée pour la sensibilisation et l'échange d'informations sur les liens scientifiques, politiques et pratiques entre la biodiversité, le changement climatique et la lutte contre la désertification et la dégradation des terres. **dates:** 13-22 juin 2012 **lieu:** Rio de Janeiro, Brésil **contact:** Pavillon des conventions de Rio **tél.:** +1-514-288-6588 **télécopie:** +1-514-288-6588 **courriel:** info@riopavilion.org **www:** <http://www.riopavilion.org/>

Apprentissage DD: Cet événement de renforcement des capacités fournit aux participants des connaissances pratiques et une formation au moyen de cours multiples sur les aspects du développement durable. **dates:** 13-22 juin 2012 **lieu:** Rio de Janeiro, Brésil **contact:** Secrétariat de la CNUDD **courriel:** uncsd2012@un.org **www:** http://www.uncsd2012.org/rio20/meetings_sdlearning.html

Edition 2012 du Congrès Mondial de l'ICLEI: Ce congrès triennal abordera des thèmes tels que: l'économie urbaine verte; l'évolution des citoyens; l'évolution des villes; l'écologisation des événements; et, la sécurité alimentaire et la façon dont la protection de la biodiversité peut être intégrée dans la planification le processus décisionnel municipal. **dates:** 14-17 juin 2012 **lieu:** Belo Horizonte, Brésil **contact:** ICLEI World Secretariat **tél.:** +49 228 97 62 9900 **télécopie:** +49 228 97 62 9901 **courriel:** world.congress@iclei.org **www:** <http://worldcongress2012.iclei.org>

Premier Sommet des législateurs de GLOBE: Le sommet sera organisé par le Gouvernement du Brésil, la mairie de Rio de Janeiro, GLOBE International et GLOBE-Brésil, le week-end précédant la CNUDD, en présence des chefs des Sénats,

Congrès, Parlements et des présidents des comités parlementaires pertinents, pour la négociation de la ratification du protocole des législateurs, dans les législatures respectives des parlements participants. **dates:** 15-17 juin 2012 **lieu:** Rio de Janeiro, Brésil **contact:** GLOBE International **tél.:** +44-0-20 7222 6960 **télécopie:** +44-20-7222 6959 **courriel:** info@globeinternational.org **www:** http://www.globeinternational.info/world-summit-of-legislators/

Forum de Rio+20 sur la durabilité de l'entreprise: l'innovation et la collaboration que nous voulons pour l'avenir: Le forum fournira aux entreprises et aux investisseurs l'occasion de rencontrer les gouvernements, les autorités locales, la société civile et les entités des Nations Unies dans les ateliers ciblés et des sessions thématiques liées à l'ordre du jour de Rio+20. **dates:** 15-18 juin 2012 **lieu:** Rio de Janeiro, Brésil **contact:** UN Global Compact Office **tél.:** +1-212-907-1347 **télécopie:** +1-212-963-1207 **courriel:** rio2012@unglobalcompact.org **www:** http://www.unglobalcompact.org/

Sommet des Peuples pour la justice sociale et environnementale en défense des biens communs: Le Sommet des Peuples est organisé par 150 organisations, entités et mouvements sociaux de différents pays. Sa tenue est prévue parallèlement à la CNUDD. L'objectif du Sommet est de demander aux gouvernements de conférer un pouvoir politique à la Conférence. **dates:** 15-23 juin 2012 **lieu:** Rio de Janeiro, Brésil **courriel:** contact@forums.rio20.net **www:** http://rio20.net/en/

Solutions pour une Conférence internationale sur une Planète durable: L'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED) travaille avec des partenaires au Brésil et avec des alliances et des réseaux internationaux, pour l'organisation d'une série de réunions, exposés et débats simultanées autour de cinq principales «solutions pour une Planète durable» aux fins de générer un engagement à agir sur des questions clés figurant à l'ordre du jour de la CNUDD. **dates:** 16-17 Juin 2012 **lieu:** Rio de Janeiro, Brésil **contact:** IIED **tél.:** +44-20-7388-2117 **télécopie:** +44-20-7388-2826 **courriel:** info@iied.org **www:** http://www.solutionsforsustainableplanet.org

Journée des océans à la CNUDD: Cet événement est organisé par le Forum mondial des océans. **dates:** 17-19 juin 2012 **lieu:** Rio de Janeiro, Brésil **contact:** Miriam Balgos **tél.:** +1-302-831-8086 **télécopie:** +1-302-831-3668 **courriel:** mbalgos@udel.edu **www:** http://www.globoceans.org/content/rio20

Congrès mondial sur la justice, la gouvernance et une législation pour la durabilité de l'environnement: Organisé par le PNUE, cet événement vise à promouvoir un consensus mondial entre les parties prenantes pertinentes engagées dans l'élaboration d'une législation, des juges en chef adjoints et hauts magistrats, des procureurs généraux et des avocats impliqués dans l'interprétation et l'application des lois. **dates:** 17-20 juin 2012 **lieu:** Rio de Janeiro, Brésil **contact:** Cristina Zucca **courriel:** Cristina.Zucca@unep.org **www:** http://www.unep.org/dec/worldcongress/

Sommet des dirigeants du G20: Ce sommet aura lieu à Los Cabos, au Mexique, et sera le premier sommet à se produire en Amérique latine. Dans son rôle de président du G20 en 2012, le Mexique a donné la priorité: à la stabilité économique et à la réforme structurelle pour la croissance et l'emploi; au renforcement des systèmes financiers et des marchés d'intégration financière pour la croissance économique; à l'amélioration de l'architecture financière internationale au sein d'une économie

mondiale interconnectée; à l'atténuation des effets négatifs sur les niveaux des prix et la volatilité des matières premières, en particulier celles qui affectent la sécurité alimentaire; et à la promotion du développement durable, en mettant l'accent sur les infrastructures, l'efficacité énergétique, la croissance verte et le financement de la lutte contre le changement climatique. **dates:** 18-19 juin 2012 **lieu:** Los Cabos, Mexique **www:** http://www.g20.org/

Rio+social: Organisé par Mashable, 92nd Street Y, Ericsson, Energias de Portugal (EDP), LiveAD et la Fondation des Nations Unies, cet événement est un «rassemblement en personnalités privées et mondiales, et un débat en ligne sur le potentiel des médias sociaux et la technologie pour alimenter un avenir plus innovant et meilleur pour notre monde ». Y sont prévues des allocutions, entre autres, de Ted Turner et de Gro Harlem Brundtland. **date:** 19 juin 2012 **lieu:** Rio de Janeiro, Brésil (worldwide) **contact:** Aaron Sherinian **tél.:** +1-202-887-9040 **www:** http://rioplussocial.com.br/en/

Conférence des Nations Unies pour le développement durable (Rio+20): La CNUDD marquera le 20^e anniversaire de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Sommet de la Terre) qui s'est tenue à Rio de Janeiro, au Brésil, en 1992. **dates:** 20-22 juin 2012 **lieu:** Rio de Janeiro, Brésil **contact:** Secrétariat de la CNUDD **courriel:** uncsd2012@un.org **www:** http://www.uncsd2012.org/

GLOSSAIRE

CDD	Commission du développement durable
ECOSOC	Conseil économique et social des Nations Unies
IFI	Institutions financières internationales
CIDD	Cadre institutionnel du développement durable
PMA	Les pays les moins avancés
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
APD	L'aide publique au développement
Rio+20	Conférence sur le développement durable (ou CNUDD)
ODD	Objectifs de développement durable
SG	Secrétaire général
PIED	Petits États insulaires en développement
CCD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
CNUED	Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement
CNUMD	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer
CNUDD	Conférence des Nations Unies pour le développement durable (ou Rio+20)
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
AGNU	Assemblée générale des Nations Unies l'Assemblée générale
SMDD	Sommet mondial sur le développement durable
OMC	Organisation Mondiale du Commerce